



◀ Rapport d'étude technique



SPC Acoustique - 10, rue de l'hôtel de ville – 57950 Montigny les Metz
Tel/ +33 (0)3 87 55 24 55 - Fax/ +33 (0)3 87 55 24 21

www.spc-acoustique.com

Rapport final :
Restitution des résultats et Analyse

Références du dossier :

Interlocuteur :	Monsieur SCHNEIDER
Etablissement :	CCPOM
Tél. :	03.87.58.32.32
Fax :	03.87.67.59.48
e-mail :	ccpom@ccpom.fr
N° d'affaire :	01.08/002/AO_V4-rev00 - Mars 2010

Sommaire

1	PREAMBULE	3
1.1	Cadre de la mission	3
1.2	Descriptif de la zone d'étude	4
1.3	Contexte réglementaire	5
2	RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RESTITUER	7
2.1	Indicateurs de bruit	7
2.2	Valeurs de seuil	7
2.3	Cartes de bruit	8
2.4	Tableaux d'exposition des populations	9
3	CARTES DE BRUIT	10
4	EXPOSITION DES POPULATIONS AU BRUIT	11
5	ANALYSE DE LA SITUATION SONORE EXISTANTE	21
5.1	Amnéville	21
5.2	Bronvaux	21
5.3	Clouange	22
5.4	Malancourt la Montagne	22
5.5	Marange Silvange	22
5.6	Montois La Montagne	23
5.7	Moyeuvre Grande	23
5.8	Moyeuvre Petite	23
5.9	Pierrevillers	24
5.10	Rombas	24
5.11	Roncourt	24
5.12	Rosselange	25
5.13	Sainte Marie Aux Chênes	25
5.14	Vitry Sur Orne	25
6	CONCLUSION	26
	ANNEXE 1 : Cartographies de Bruit	27
	ANNEXE 2	28
A-2.1	CCPOM	29
A-2.2.	Amnéville	32
A-2.3	Bronvaux	35
A-2.4	Clouange	38
A-2.5	Malancourt la montagne	41
A-2.6	Marange-Silvange	44
A-2.7	Montois la Montagne	47
A. 2-8	Moyeuvre-Grande	50
A-2.9	Moyeuvre-Petite	53
A-2.10	Pierrevillers	56
A-2.11	Rombas	59
A-2.12	Roncourt	62
A-2.13	Rosselange	65
A-2.14	Ste. Marie aux Chênes	68
A-2.15	Vitry sur Orne	71

Annexes

Versions

Chargé de l'étude : Natalino GURNARI - Tel/ +33 (0)3.87.55.24.55

Diffusion du rapport d'étude		
Destinataire	Etablissement	Fonction
M. FOURNIER	CCPOM	Président
Versions	Désignation	Date d'émission
V1-Rev00	Rapport intermédiaire - Phase 1	30//04/2009
V2-Rev01	Campagne de mesurage	22/12/2009
V3-Rev00	Rapport intermédiaire - Phase 2	21/01/2010
V4-Rev00	Rapport final	18/03/2010

1 PREAMBULE

1.1 Cadre de la mission

Le présent rapport clos l'étude pour laquelle nous avons été missionné, à savoir l'élaboration des cartes de bruit stratégiques sur le territoire de la CCPOM, conformément aux prescriptions de la Directive Européenne 2002/49/CE.

Les cartographies sonores sont réalisées à l'échelle communale et intercommunale pour chacune des sources sonores visées par la Directive Européenne (bruit routier, ferroviaire et industriel). Elles sont accompagnées de tableaux d'exposition au bruit des populations et des bâtiments sensibles.

Les résultats sont suivis d'une analyse permettant de mieux appréhender la situation sonore actuelle sur le territoire de la CCPOM et l'exposition au bruit de sa population.

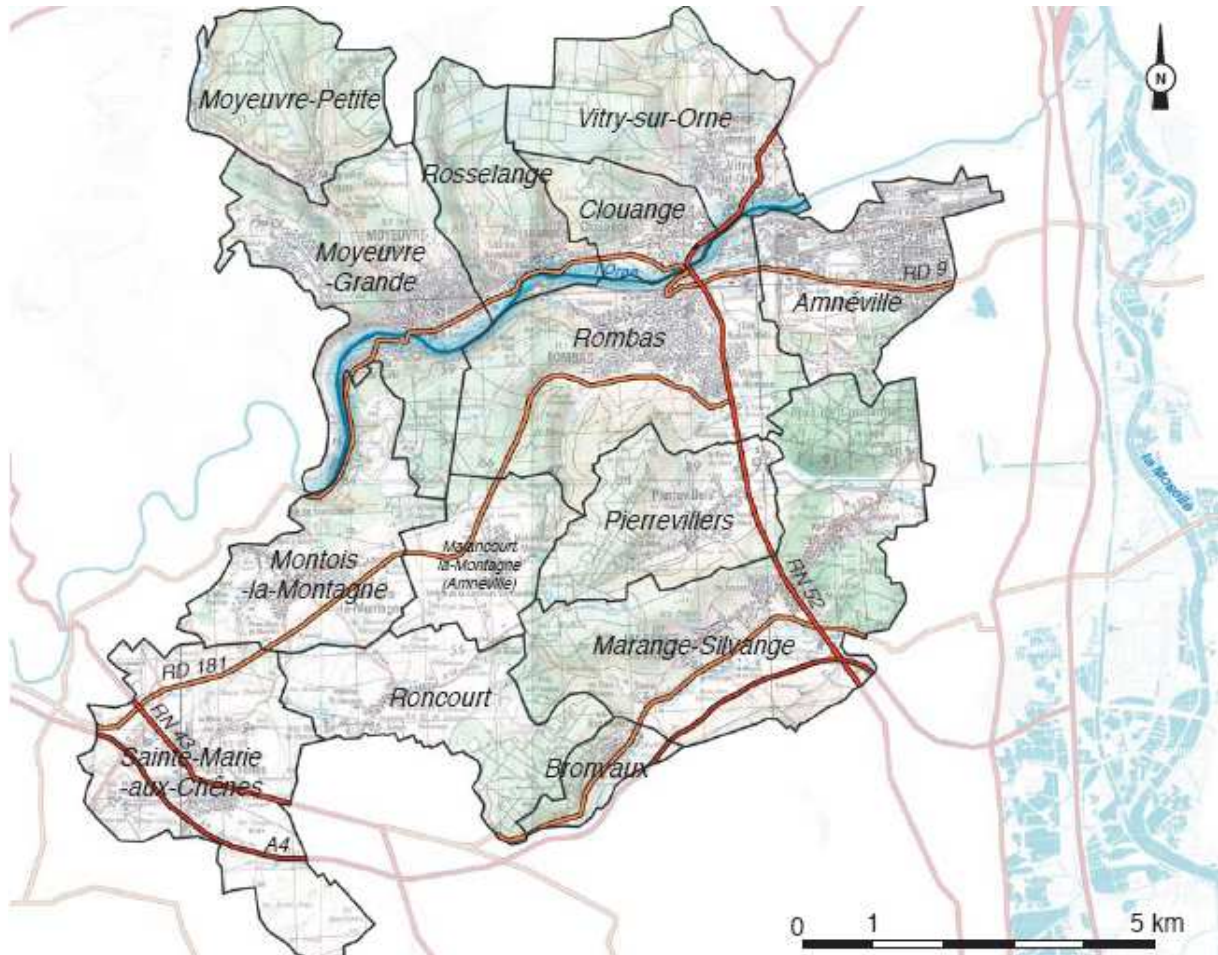
Pour plus d'information concernant la méthodologie employée, le recueil des données sources, et la modélisation de l'aire d'étude, il y a lieu de se référer aux rapports édités antérieurement :

Tableau 1 – Référence des rapports antérieurs

Référence	Date d'édition	Objet
R_01-08_002AO- CCPOM_phase1_V1_Rev00	Avril 2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil et mise en forme des données sources ▪ Méthodologie employée
R_01-08_002AO- CCPOM_campagne_mesurage_V2_Rev01	Décembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Campagne de mesure de bruit en des lieux ciblés de la CCPOM
R_01-08_002AO- CCPOM_modelisation_V3_Rev00	Janvier 2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modélisation de l'aire d'étude ▪ Validation du modèle numérique ▪ Présentation des résultats sur une commune test (Rombas)

1.2 Descriptif de la zone d'étude

La CCPOM est localisée à l'Ouest de la vallée de la Moselle, à égale distance des agglomérations de Metz et de Thionville. Elle est composée de 13 communes qui s'étendent sur un territoire de 9 980 ha et qui regroupent 52 792 habitants.



■ Topographie

La topographie est caractérisée par un relief vallonné qui s'articule autour :

- ⇒ de la vallée de l'Orne, vallée urbanisée et industrielle avec notamment les communes de Rombas et d'Amnéville,
- ⇒ d'un plateau au Sud de cette rivière, (communes de Sainte-Marie aux-chênes, Montois-la-Montagne et Roncourt),
- ⇒ de coteaux (Communes de Bronvaux, Marange-Silvange, Pierrevillers et Moyeuvre-petite).

Les communes implantées sur le plateau et les coteaux présentent une densité de population plus faible que celles qui longent l'Orne. Hors des zones urbaines ou industrielles, le paysage est caractérisé par de nombreuses zones boisées, des coteaux plantés de vignes ou de vergers, et des exploitations agricoles. Des espaces verts ont par ailleurs été aménagés, comme la promenade des berges de l'Orne reliant Rombas à Moineville.

■ Principales sources de bruit

Les nuisances sonores sur le territoire de la CCPOM résultent principalement des infrastructures routières appartenant aux réseaux supra départemental (A4, VR.52) et intercommunal, ainsi que de l'implantation de plusieurs sites industriels.

Le territoire est traversé par un unique axe ferroviaire, classé en catégorie 2, reliant les communes d'Amnéville et de Hauconcourt.

La CCPOM n'est pas concernée par le bruit aérien.

1.3 Contexte réglementaire

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 prévoit la mise en place d'un dispositif d'évaluation et de gestion du bruit dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants sur la base des principes ci-après :

- ⇒ Evaluation de l'exposition au bruit des populations basée sur des méthodes communes aux pays européens,
- ⇒ Information des populations sur le niveau d'exposition et les effets du bruit sur la santé,
- ⇒ Mise en œuvre de politiques visant à réduire le niveau d'exposition et à préserver les zones calmes.

La transposition de la Directive Européenne en droit français date de 2006. Les textes en vigueur sont les suivants :

- ▶ Décret n°2006-361 du 24 mars 2006 relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement et modifiant le code de l'urbanisme et de ses deux arrêtés d'application des 3 et 4 avril 2006.
- ▶ Circulaire du 7 juin 2007 relative à l'élaboration des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement.
- ▶ Les articles L.572-1 à L.572-11 du code de l'environnement.

Douze des treize communes de la CCPOM font parties de l'aire urbaine de Metz, répertoriées parmi les grandes agglomérations visées par la directive.

Dans ce contexte, la CCPOM souhaite construire un référentiel cartographique commun pour les communes considérées, afin de fédérer et mettre en cohérence les moyens de lutte contre les nuisances sonores. Les cartes de bruit stratégiques serviront de base à l'établissement d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement.

2 RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RESTITUER

2.1 Indicateurs de bruit

Les indicateurs communs du niveau sonore définis par la Directive Européenne sont le L_{den} (day-evening-night) pour évaluer la gêne sur une journée complète, et le L_n (night) pour évaluer les perturbations du sommeil. Ces deux indicateurs sont définis comme suit :

$$L_{den} = 10 \cdot \log\left(\frac{12}{24} \cdot 10^{\frac{L_{Aeq}(6h-18h)}{10}} + \frac{4}{24} \cdot 10^{\frac{L_{Aeq}(18h-22h)+5}{10}} + \frac{8}{24} \cdot 10^{\frac{L_{Aeq}(22h-6h)+10}{10}}\right) - 3dB \quad (1)$$

$$L_n = L_{Aeq}(22h - 6h) - 3dB \quad (2)$$

où les indices $L_{Aeq}(6h-18h)$, $L_{Aeq}(18h-22h)$ et $L_{Aeq}(22h-6h)$ sont évalués à 2 m en avant des façades fenêtres fermées. Ils sont mesurables selon les norme NFS 31-085 (bruit routier) et NFS 31-088 (bruit ferroviaire).

Nota : les indices L_{day} , $L_{evening}$ et L_{night} ne tiennent pas compte de la réflexion sur la façade des bâtiments, à la différence des indices $L_{Aeq}(6h-18h)$, $L_{Aeq}(18h-22h)$ et $L_{Aeq}(22h-6h)$, d'où le terme correctif de 3 dB.

2.2 Valeurs de seuil

Les valeurs limites mentionnées à l'article L. 572-6 du code de l'environnement dont le dépassement peut justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 2 – Valeurs de seuil

Indicateur de niveau sonore	Valeurs limites, en dB(A)		
	Routes	Voies ferrées	ICPE
$L_{den}^{(1)}$	68	73	71
$L_n^{(2)}$	62	65	60

⁽¹⁾ Niveau de bruit sur une journée complète (24h)

⁽²⁾ Niveau de bruit en période nocturne (22h-6h)

Ces valeurs limites concernent les bâtiments d'habitation ainsi que les établissements d'enseignement et de santé.

2.3 Cartes de bruit

Conformément aux prescriptions réglementaires, les cartes de bruit sont restituées pour chaque source sonore séparément (routes, voies ferrées, et ICPE soumises à autorisation) puis pour toutes sources confondues. Les cartes sont transmises à l'échelle communale et pour l'ensemble du territoire de la CCPOM, comme spécifié dans le cahier des charges.

Les représentations graphiques sont de 4 types :

- ▶ Type « a » : Zones exposées au bruit, à l'aide de courbes isophones en Lden et Ln.
- ▶ Type « b » : Secteurs affectés par le bruit tels que désignés par le classement sonore des infrastructures de transports terrestres.
- ▶ Type « c » : Courbes isophones de dépassement des valeurs limites en Lden et Ln (se reporter au tableau 2).
- ▶ Type « d » : Représentation des évolutions prévisibles des niveaux de bruit.

Les courbes isophones des cartes de type « a » sont tracées à partir de 50 dB(A) puis, pour les valeurs supérieures, fixées de 5 en 5 dB(A). Les zones de bruit comprises entre les courbes isophones sont représentées par une couleur dont le code est conforme à la norme NF S 31 130.

Tableau 3 – Synthèse des cartes à produire

Sources de bruit	Type de carte*	Indicateur de niveau sonore	Zone représentée
Trafic routier	Types a, b et c	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lden ▪ Ln 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Territoire de la CCPOM ▪ Echelle communale
Trafic ferroviaire	Types a, b et c		
ICPE	Types a et c		
Toutes sources confondues	Types a et c		

*En l'absence de données sur les évolutions futures des niveaux de bruit, les cartes de type « d » sont sans objet.

2.4 Tableaux d'exposition des populations

Les cartographies sonores doivent être accompagnées de tableaux d'exposition des populations au bruit. Il s'agit d'une estimation du nombre de personnes vivant dans les bâtiments d'habitation et du nombre d'établissements d'enseignement et de santé exposés aux différentes plages de bruit.

Les tableaux rendent compte :

- ⇒ du nombre estimé de personnes (par centaine) vivant dans des habitations exposées dans les plages de valeurs 55-59, 60-64, 65-69, 70-74 et 75 dB(A) pour l'indicateur L_{den} évalué à une hauteur de 4 mètres sur la façade la plus exposée du bâtiment considéré.
- ⇒ du nombre de bâtiments d'enseignement et de santé exposés dans ces mêmes plages pour l'indicateur L_{den} .
- ⇒ du nombre estimé de personnes (par centaine) vivant dans des habitations exposées dans les plages de valeurs 50-54, 55-59, 60-64, 65-69 et 70 dB(A) pour l'indicateur L_n évalué à une hauteur de 4 mètres sur la façade la plus exposée du bâtiment considéré.
- ⇒ du nombre de bâtiments d'enseignement et de santé exposés dans ces mêmes plages pour l'indicateur L_n .

3 CARTES DE BRUIT

L'ensemble de cartes de bruit issues de cette étude est reporté en annexe 1 et sont référencées comme suit :

Tableau 4 – Numérotation et synthèse des cartographies éditées

Annexe	Commune	Type	A				B	C		
		Source	Routier	Ferroviaire	Industriel	Global		Routier	Ferroviaire	Industriel
1.1	CCPOM		x	x	x	x	x	x	x	x
1.2	Amnéville		x	x	x	x	x	x		x
1.3	Bronvaux		x			x	x	x		
1.4	Clouange		x	x		x	x	x		
1.5	Malancourt la Montagne		x		x	x	x	x		x
1.6	Marange-Silvange		x		x	x	x	x		
1.7	Montois la Montagne		x	x	x	x	x	x		x
1.8	Moyeuvre-Grande		x	x	x	x	x	x		x
1.9	Moyeuvre-Petite		x		x	x				
1.10	Pierrevilliers		x			x	x	x		
1.11	Rombas		x	x	x	x	x	x		x
1.12	Roncourt		x		x	x		x		x
1.13	Rosselange		x	x		x	x	x		
1.14	St Marie aux Chênes		x			x	x	x		
1.15	Vitry sur Orne		x			x	x	x		

Les cartes de type "a" sont éditées uniquement lorsque le niveau sonore en Lden ou Ln excède le seuil de 55 dB(A).

Les cartes de type "b" sont éditées uniquement pour les communes traversées par une infrastructure routière classée par l'arrêté préfectorale du 29.07.1999.

Les cartes de type "c" sont éditées lorsque le niveau sonore en Lden ou Ln excède les valeurs limites reportées dans le Tableau 2.

4 EXPOSITION DES POPULATIONS AU BRUIT

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la CCPOM exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés à l'échelle communale et pour l'ensemble du territoire en annexe 2. Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

■ Exposition des populations - Indicateur Lden

Tableau 5 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit routier- Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	67	0	44	85	33	37	53	69	42	48	33	35	9	62	47
] 55 – 60]	10	72	7	11	23	13	7	12	12	18	10	14	30	13	15
] 60 – 65]	8	17	36	3	31	27	21	17	12	22	40	28	27	16	22
] 65 – 70]	14	11	12	1	13	21	11	2	24	10	17	21	20	7	13
] 70 – 75]	2	0	1	0	0	2	7	0	10	2	0	2	14	2	3
> 75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 6 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit ferroviaire- Indicateur Lden (journée complète)

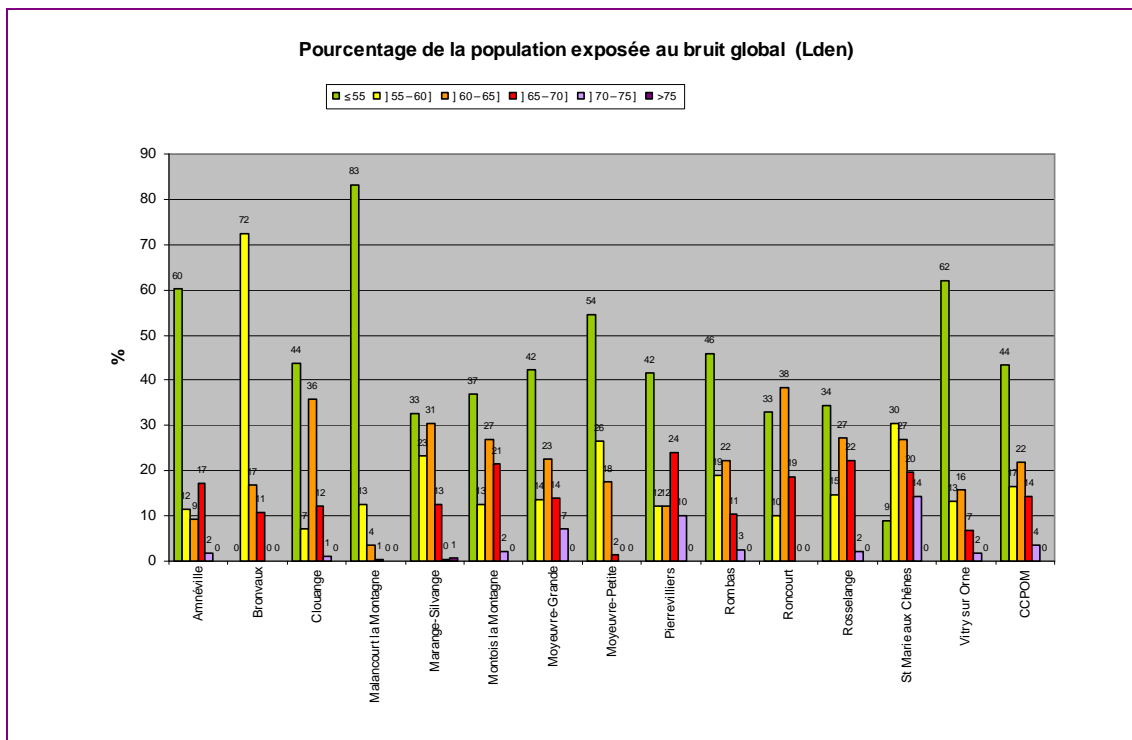
Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit routier ferroviaire				
	Amnéville	Moyeuvre-Grande	Rombas	Autres	CCPOM
≤ 55	91	93	95	100	96
] 55 – 60]	1	3	2	0	1
] 60 – 65]	3	2	0	0	1
] 65 – 70]	6	2	3	0	2
] 70 – 75]	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0

Tableau 7 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit industriel- Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit industriel								
	Amnéville	Malancourt la Montagne	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Rombas	Roncourt	Autres	CCPOM
≤ 55	99	99	98	83	88	99	99	100	97
] 55 – 60]	1	1	0	15	12	0	1	0	3
] 60 – 65]	0	0	2	2	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 8 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit global - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit global														
	Annéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevillers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	60	0	44	83	33	37	42	54	42	46	33	34	9	62	44
] 55 – 60]	12	72	7	13	23	13	14	26	12	19	10	15	30	13	17
] 60 – 65]	9	17	36	4	31	27	23	18	12	22	38	27	27	16	22
] 65 – 70]	17	11	12	1	13	21	14	2	24	11	19	22	20	7	14
] 70 – 75]	2	0	1	0	0	2	7	0	10	3	0	2	14	2	4
> 75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



■ Exposition des populations - Indicateur Ln

Tableau 9 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit routier- Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	76	40	50	96	52	54	61	82	53	64	43	47	20	76	59
] 55 – 60]	9	48	35	3	35	23	21	17	13	24	39	28	37	16	23
] 60 – 65]	14	11	14	1	13	21	11	2	24	10	19	23	29	7	14
] 65 – 70]	2	0	1	0	0	2	7	0	10	2	0	2	15	2	4
] 70 – 75]	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 10 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit ferroviaire- Indicateur Ln (nuit)

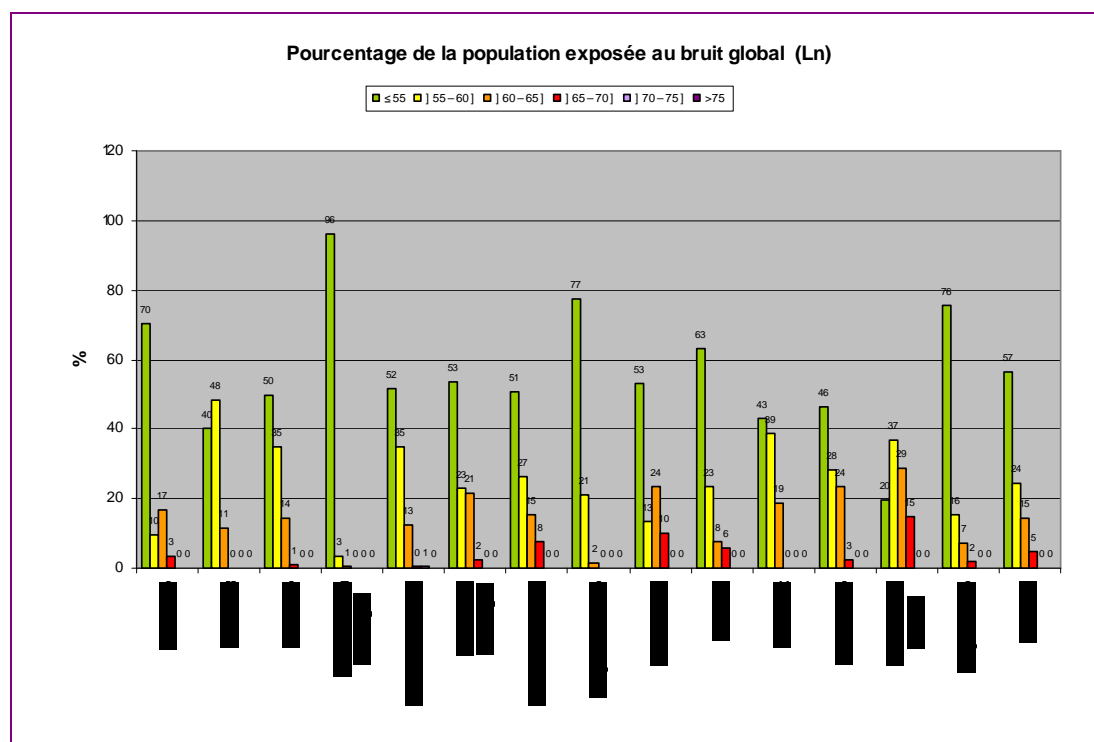
Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit routier ferroviaire				
	Amnéville	Moyeuvre-Grande	Rombas	Autres	CCPOM
≤ 55	91	94	95	100	97
] 55 – 60]	1	4	2	0	1
] 60 – 65]	6	1	1	0	1
] 65 – 70]	2	1	2	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0

Tableau 11 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit industriel- Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit industriel			
	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Autres	CCPOM
≤ 55	97	96	100	99
] 55 – 60]	3	4	0	1
] 60 – 65]	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0

Tableau 12 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit global - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevillers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	70	40	50	96	52	53	51	77	53	63	43	46	20	76	57
] 55 – 60]	10	48	35	3	35	23	27	21	13	23	39	28	37	16	24
] 60 – 65]	17	11	14	1	13	21	15	2	24	8	19	24	29	7	15
] 65 – 70]	3	0	1	0	0	2	8	0	10	6	0	3	15	2	5
] 70 – 75]	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Les populations de la CCPOM sont exposées principalement au bruit généré par le trafic routier. Toutefois, les niveaux d'exposition demeurent dans l'ensemble modérés : 60 % de la population est exposé à des niveaux sonores inférieurs à 60 dB(A) en Lden et à 55 dB(A) en Ln.

Seules les communes de Moyeuvre-Grande, Pierrevillers, et Sainte Marie aux Chênes présentent un pourcentage important de la population (près de 10 %) exposé à des bruits routiers dépassant les valeurs de 70 dB(A) en Lden et de 65 dB(A) en Ln.

Les bruits d'origine ferroviaire et industrielle impactent un pourcentage très faible de la population, habitant notamment les communes d'Amnéville, Moyeuvre-Grande et Rombas.

■ Exposition des bâtiments sensibles - Indicateur Lden

**Tableau 13 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit routier-
Indicateur Lden (journée complète)**

Indicateur Lden	Pourcentage des bâtiments sensibles exposées au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Roselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	64	0	50	50	57	100	80	0	33	63	100	0	8	63	54
] 55 – 60]	27	100	25	0	29	0	13	0	33	26	0	0	42	38	27
] 60 – 65]	9	0	25	50	14	0	7	100	33	11	0	50	50	0	18
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

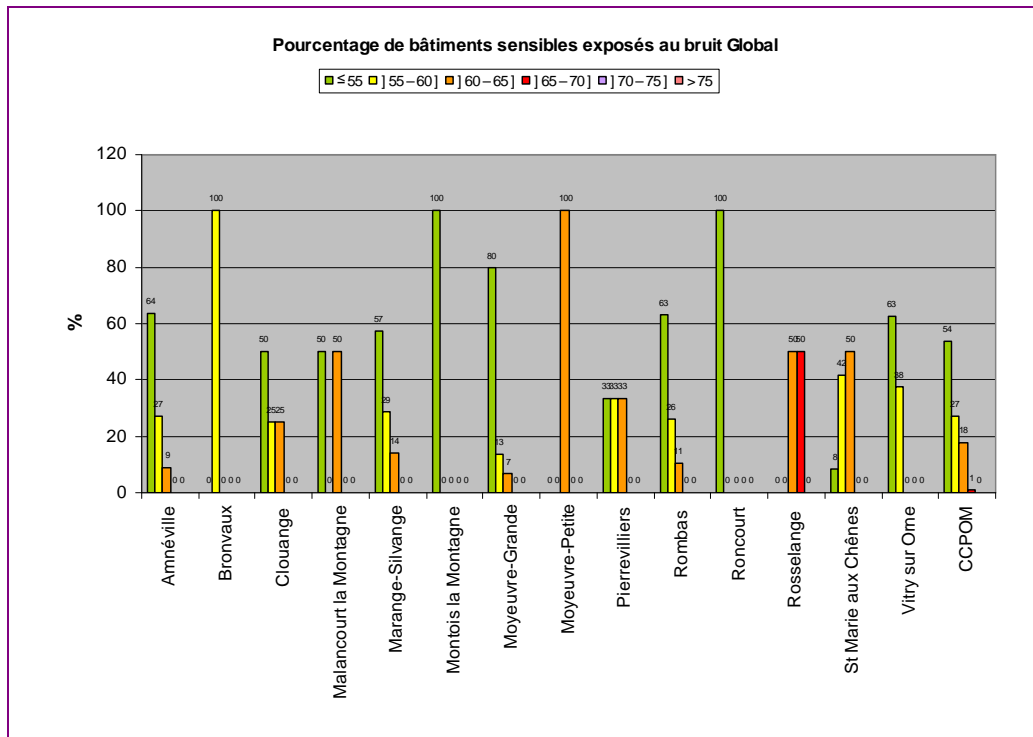
**Tableau 14 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit ferroviaire et industriel -
Indicateur Lden (journée complète)**

Indicateur Lden	Bruit ferroviaire			Bruit industriel
	Moyeuve-Petite	Autres	CCPOM	Toutes les communes et CCPOM
≤ 55	0	100	99	100
] 55 – 60]	100	0	1	0
] 60 – 65]	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0

Tableau 15 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit global-

Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage des bâtiments sensibles exposés au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevillers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	64	0	50	50	57	100	80	0	33	63	100	0	8	63	54
] 55 – 60]	27	100	25	0	29	0	13	0	33	26	0	0	42	38	27
] 60 – 65]	9	0	25	50	14	0	7	100	33	11	0	50	50	0	18
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



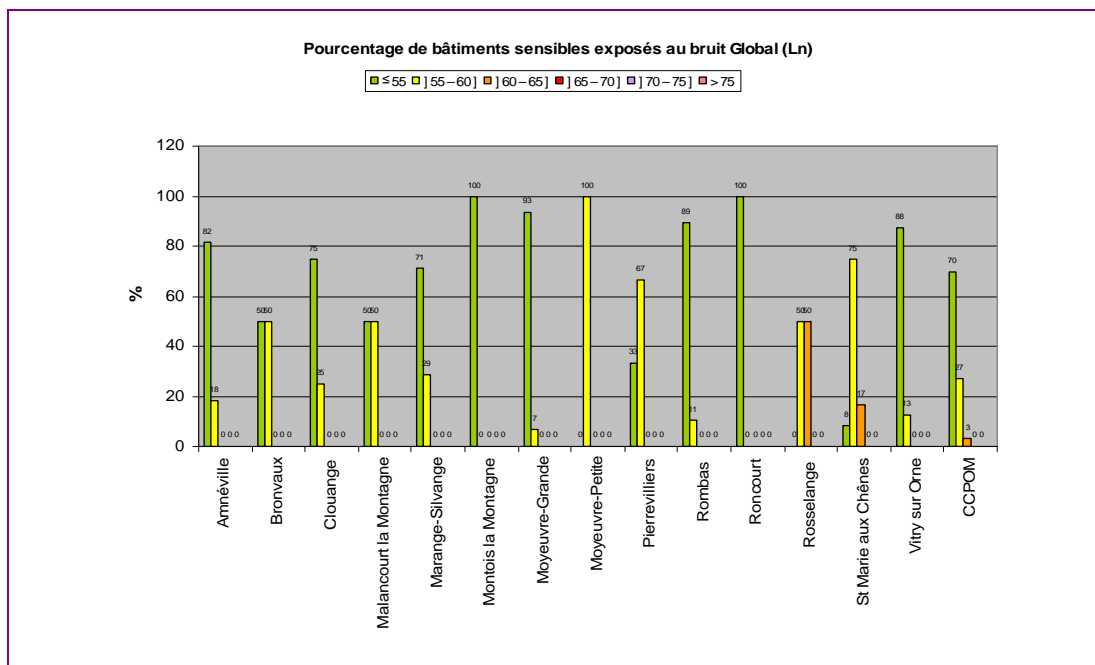
■ Exposition des bâtiments sensibles - Indicateur Ln

Tableau 16 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit routier et/ou bruit global - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage des bâtiments sensibles exposées au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	82	50	75	50	71	100	93	0	33	89	100	0	8	88	70
] 55 – 60]	18	50	25	50	29	0	7	100	67	11	0	50	75	13	27
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	17	0	3
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 17 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit ferroviaire et industriel - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Toutes les communes	
	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
≤ 55	100	100
] 55 – 60]	0	0
] 60 – 65]	0	0
] 65 – 70]	0	0
] 70 – 75]	0	0
> 75	0	0



Nous pouvons constater que seul le bruit routier présente un impact sur les niveaux sonores ressentis dans les établissements dits « sensibles ».

Cette influence demeure modérée et n'est pas de nature à nuire la santé et le bien-être des personnes.

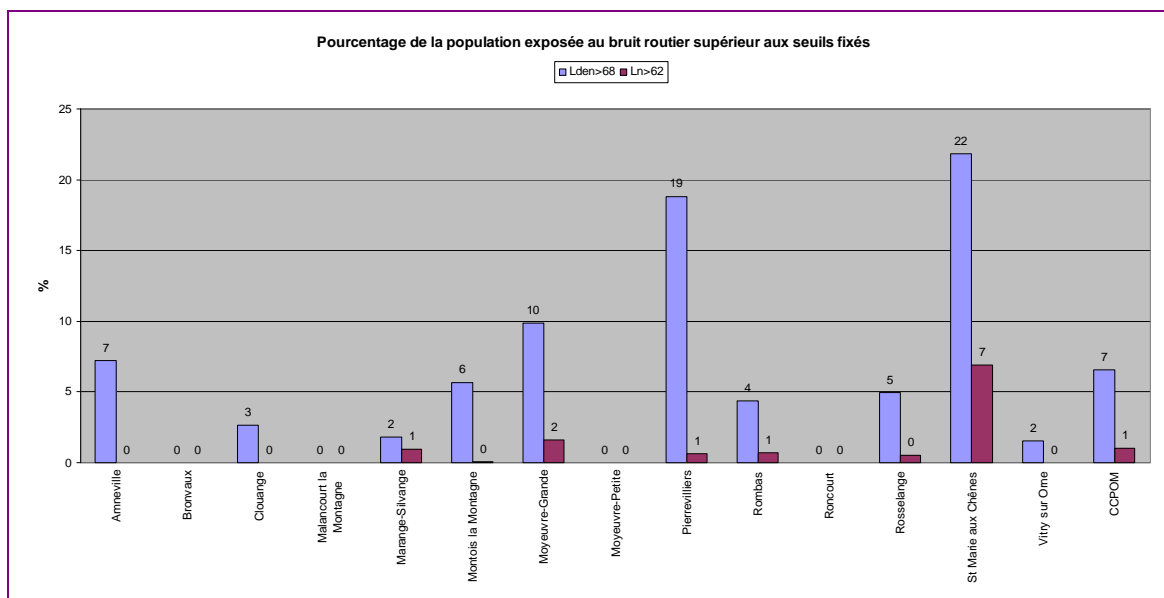
■ Dépassement des valeurs limites

Les tableaux ci-après rendent compte du pourcentage d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 18 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit dépassant les seuils fixés

Commune	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Lden	Ln	Lden	Ln	Lden	Ln
Valeur limite en dB(A)	68	62	73	65	71	60
Amnéville	7	0	0	0	0	0
Bronvaux	0	0	0	0	0	0
Clouange	3	0	0	0	0	0
Malancourt la Montagne	0	0	0	0	0	0
Marange-Silvange	2	1	0	0	0	0
Montois la Montagne	6	0	0	0	0	0
Moyeuvre-Grande	10	2	0	0	0	0
Moyeuvre-Petite	0	0	0	0	0	0
Pierrevillers	19	1	0	0	0	0
Rombas	4	1	0	0	0	0
Roncourt	0	0	0	0	0	0
Rosselange	5	0	0	0	0	0
St Marie aux Chênes	22	7	0	0	0	0
Vitry sur Orne	2	0	0	0	0	0
CCPOM	7	1	0	0	0	0

Aucun bâtiment sensible n'est soumis à des niveaux sonores supérieurs aux seuils fixés.



Les bruits d'origine industrielle et ferroviaire demeurent inférieurs aux seuils fixés.

Concernant l'exposition au bruit routier, seule 7 % de la population est soumise à des niveaux Lden supérieurs à 68 dB(A). Dans les communes de Pierrevillers et de Saint Marie Aux Chênes, communes les plus affectées par le bruit routier, le pourcentage de la population exposée à un dépassement des valeurs de seuil est voisin de 20%.

■ Exposition du territoire au bruit

Tableau 19 – Pourcentage du territoire exposé au bruit global - Indicateur Lden (journée)

Indicateur Lden	Pourcentage du territoire exposé au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 50	41	14	52	42	49	43	39	81	67	39	47	74	30	78	78
] 50 – 55]	27	15	20	21	14	21	17	9	16	21	21	7	15	12	12
] 55 – 60]	17	50	10	20	18	21	13	5	9	18	11	5	21	5	5
] 60 – 65]	8	12	8	10	10	9	13	3	4	12	6	8	18	3	3
] 65 – 70]	5	5	5	5	5	4	10	1	2	6	3	4	9	1	1
] 70 – 75]	1	2	3	2	2	2	5	0	1	2	4	1	4	1	1
> 75	0	2	1	1	2	0	3	0	0	1	7	1	3	0	0

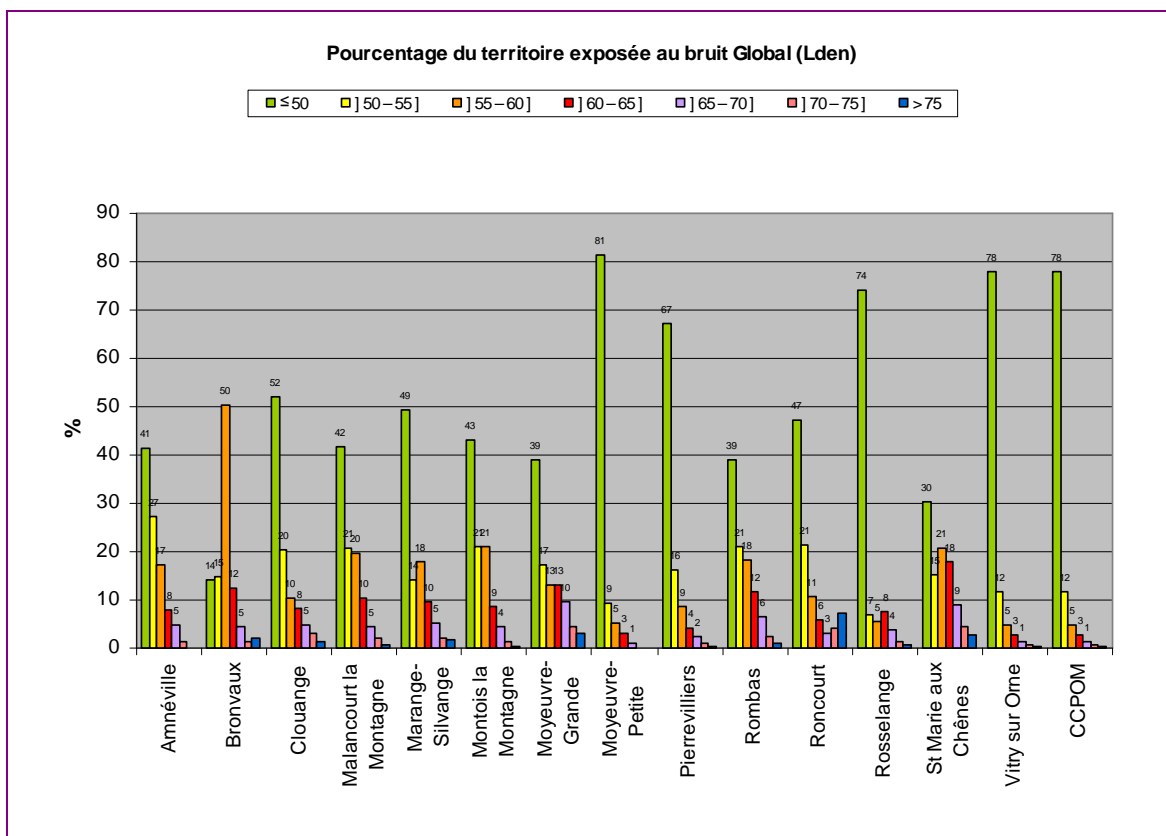
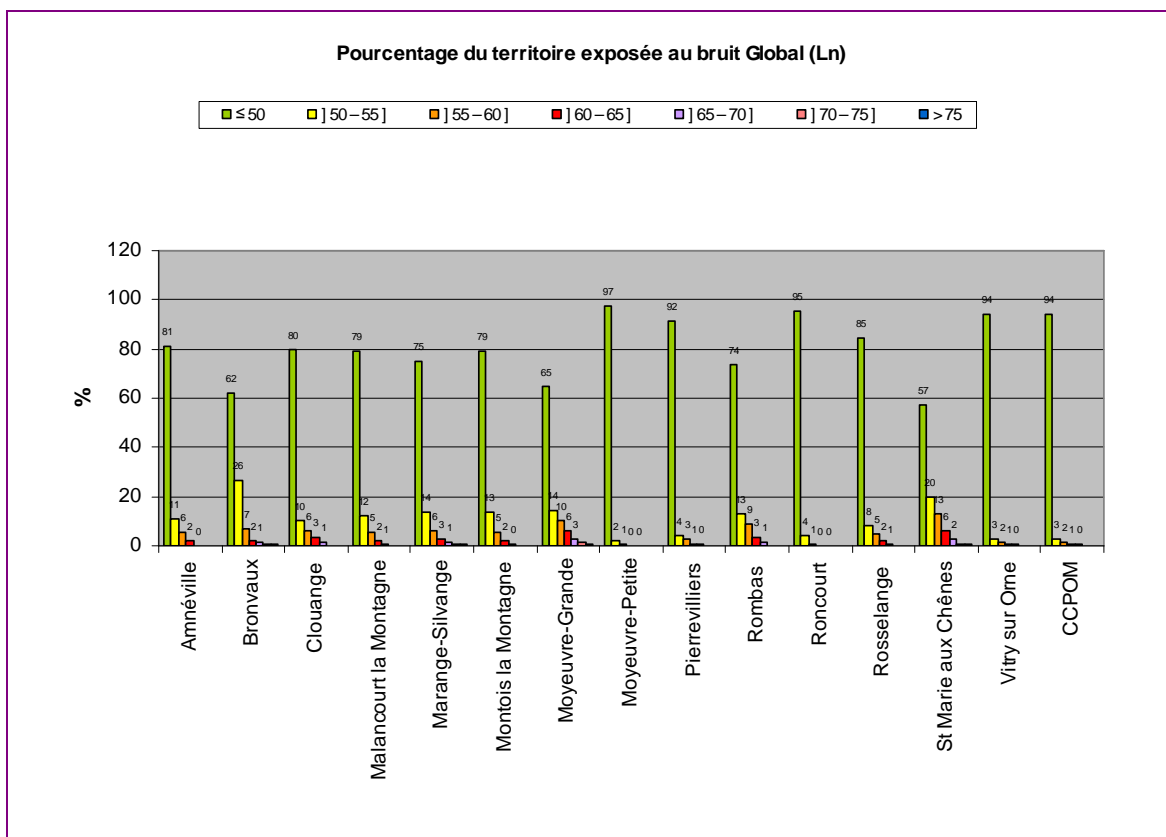


Tableau 20 – Pourcentage du territoire exposé au bruit global - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage du territoire exposé au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 50	81	62	80	79	75	79	65	97	92	74	95	85	57	94	94
] 50 – 55]	11	26	10	12	14	13	14	2	4	13	4	8	20	3	3
] 55 – 60]	6	7	6	5	6	5	10	1	3	9	1	5	13	2	2
] 60 – 65]	2	2	3	2	3	2	6	0	1	3	0	2	6	1	1
] 65 – 70]	0	1	1	1	1	0	3	0	0	1	0	1	2	0	0
] 70 – 75]	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
> 75	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0



La distribution des différentes sources de bruit présentes sur le territoire de la CCPOM offre à cette communauté de communes une vaste superficie de zones calmes. 90% du territoire observe des niveaux sonores en Lden inférieurs à 55 dB(A).

Les communes de Moyeuve-Grande, Roncourt et Sainte Marie Aux Chênes auraient un important pourcentage de leur territoire (près de 10 %) exposé à des niveaux Lden supérieurs à 70 dB(A).

5 ANALYSE DE LA SITUATION SONORE EXISTANTE

Dans l'ensemble, la CCPOM jouit d'un territoire où les niveaux sonores d'origine routière, ferroviaire et industrielle sont relativement bas. Les zones bruyantes sont cantonnées aux abords des axes routiers très fréquentés, tels que l'autoroute A4, la RD181, la RN52 et la RD9.

Compte tenu du tracé des infrastructures routières par rapport à la localisation des zones habitées, seules la RN52 et la RD9 présentent un impact majeur sur la population vivant aux abords de ces voies. Le passage de l'A4 à proximité du casque urbain de Sainte Marie aux Chênes dégrade sensiblement le confort acoustique dans cette commune, mais dans une moindre mesure. Le tracé de la D.181 demeure dans l'ensemble relativement éloigné des zones habitées.

Le bruit engendré par les ICPE, s'avère modéré au delà des limites de propriété des sites industriels. Leur implantation est généralement plutôt distante des zones habitées. Seuls la SLAG et les Agglomérés de Rombas ont un impact sur les populations.

Nota: Le comparatif des résultats de la présente étude avec le classement acoustique des voies démontre que la voie ferrée traversant la CCPOM est surclassée par rapport aux niveaux sonores générés actuellement par la voie ferrée. L'arrêt des activités de l'usine d'ArcelorMittal à Gandrange contribue fortement à cet écart.

5.1 Amnéville

Les niveaux sonores perçus dans la commune d'Amnéville sont relativement calmes (plus 65 % du territoire où habite 70 % de la population est soumis à des niveaux $L_{den} < 55$ dB(A).)

Seules les habitations aux abords de la RD112F, de la RD47, de la rue Clémenceau, de la rue des Romains et de la voie ferrée sont affectées par le bruit des infrastructures de transports terrestres.

Les activités de Calcia affectent le nouveau lotissement situé face à l'ancienne aciérie Mittal. Les Agglomérés de Rombas peuvent être audibles depuis l'Ouest de la commune mais son impact reste modéré.

5.2 Bronvaux

Dans la commune de Bronvaux, seules les habitations situées le long de la RD52 sont impactées par le bruit routier. Compte tenu de la distance entre l'A4 et les zones habitées, l'impact sonore de l'autoroute sur les populations riveraines demeure modéré ($L_{den} < 60$ dB(A)).

5.3 Clouange

La RD9 et les bretelles d'accès à la RN52 engendrent des niveaux sonores élevés en façade des bâtiments les plus exposées à ces voies (Lden proche de 70 dB(A)).

Les bâtiments à caractère industriel implantés à proximité de ces voies font écran et limitent la propagation du bruit routier sur les populations apportant un gain qui varie entre 5 et 10 dB(A) selon les cas. Néanmoins, un certain nombre d'habitations ne profitent pas de cette protection et sont soumises à des niveaux sonores élevés.

5.4 Malancourt la Montagne

Les habitations de cette commune profitent de l'atténuation apportée par l'éloignement des voies routières (RD181 et RD54) plaçant l'ensemble de la zone urbaine de Malancourt en zone calme ou modéré calme (96% des habitants sont soumis à des niveaux Lden<60(dB(A))).

De la même manière des ICPE Vaglio et Celidor n'ont aucun impact sur les zones d'habitation de la commune.

Cette commune se place parmi les plus calmes de la CCPOM.

5.5 Marange Silvange

L'autoroute A4 a un très faible impact sur le niveau sonore perçu dans la commune. Les habitations situées le long de la RD52 sont directement impactées par le trafic routier sur cet axe et les niveaux sonores perçus demeurent relativement modérés (Lden<65). Les habitations les plus impactées par le bruit routier sont celles placées en vue directe avec la RN52. Les niveaux sonores perçus depuis ces habitations sont élevés (Lden voisin à 70 dB(A)), notamment à cause du trafic important en période nocturne.

La population impactée par le bruit routier reste inférieure à 1 % de la population totale de la commune.

Le bruit engendré par les activités de France Transfo est négligeable par rapport au bruit routier et n'a pas d'influence sur les habitations placées en ZER.

5.6 Montois La Montagne

Le trafic routier sur la RD181, RD54 et la RD11 a un faible impact sur les habitations de la commune. Néanmoins, le flux sur la rue du Général de Gaulle engendre des niveaux relativement élevés (L_{den} proche de 70 dB(A)) sur les habitations situées entre la rue Jean Burger et la RD11.

La densité urbanistique le long de la RD54 fait que toutes les habitations situées le long de cet axe sont soumises à des niveaux sonores modérés.

Les activités des ICPE Sita et Leclerc ont un impact négligeable sur le paysage sonore de ces communes.

5.7 Moyeuve Grande

Cette commune est impactée par les trois types de source.

- ▶ En premier lieu, le trafic routier, important sur la RD9, RD9a et RD11, engendre des niveaux sonores importants ($65 \text{ dB(A)} < L_{den} < 75 \text{ dB(A)}$) sur les façades situées le long de ces axes.
- ▶ D'autre part, la voie ferrée se trouve au plus près des habitations dans cette commune engendrant des niveaux sonores L_{den} proches de 70 dB(A) dans les façades les plus exposées.
- ▶ En troisième lieu, le bruit industriel engendré par la Slag a un impact non négligeable ($L_{den} > 60 \text{ dB(A)}$) sur les habitations de la cité Curel et les habitations qui se situent à l'ouest de la commune sur la RD9.

Toutes ces sources placent cette commune parmi les plus bruyantes de la CCPOM.

5.8 Moyeuve Petite

Cette commune présente une forte surface de terrain boisé. Elle est traversée uniquement par la RD.9a.

Au même titre, la circulation de transports de la Slag contribue de façon très faible sur les niveaux sonores perçus dans la commune.

Cette commune se place parmi les plus calmes de la CCPOM. 90% de sa surface est soumise à des niveaux $L_{den} < 55 \text{ dB(A)}$

5.9 Pierrevillers

Cette commune jouit d'un territoire particulièrement calme (plus de 80 % de sa superficie est soumise à des niveaux sonores $L_{den} < 55$ dB(A)), cependant le développement urbanistique a placé l'ensemble d'habitations le long de la RD112c et la RN52.

Au vue de cette configuration, plus de 30 % de la population est exposée à des niveaux $L_{den} > 65$ dB(A) plaçant ainsi cette commune parmi l'une des plus exposées au bruit.

5.10 Rombas

Cette commune est impactées par le bruit routier, ferroviaire et industriel.

- **Bruit Routier** : Compte tenu de la forte densité de population située le long de la RN52, cette voie serait la principale source de nuisances sonores dans la commune suivie par la RD47 et la RD8.

D'autre part, et dans une proportion moindre, les artères internes principales de la commune comme la Rue de Metz, et l'Avenue H. Berlioz, la route de Malancourt, la rue de Verdun, la rue de la Paix et la Grande'Rue impactent considérablement un grand nombre d'habitations notamment pendant les heures de pointe.

Malgré l'importance du trafic circulant sur la RD181 cette voie impacte très peu d'habitation car ces dernières sont relativement éloignées de la voie.

- **Bruit Ferroviaire** : ce type de bruit impacte très peu d'habitations, mais contribue considérablement au niveau sonore global pour les habitations situées au plus près de la voie et qui sont déjà affectées considérablement par le bruit routier.
- **Bruit Industriel** : En dernier lieu, le bruit engendré par les Agglomérés de Rombas affecte d'une façon négligeable les habitations situées sur la RN47, sachant que ces habitations sont déjà affectées par le bruit routier et ferroviaire.

Les zones internes de la commune, éloignées des axes cités précédemment, demeurent calmes et sont exposés à des niveaux sonores $L_{den} < 55$ dB(A).

5.11 Roncourt

La commune de Roncourt est affectée principalement par le trafic routier sur les RD54 et RD54a. Néanmoins, les niveaux sonores engendrés par ces axes restent modérés ($L_{den} < 70$ dB(A)) et la diminution du trafic en période nocturne limite le risque de nuire au sommeil des riverains.

D'autre part, la carrière Vaglio n'affecte pas les habitations existantes. Cependant, lors de notre visite dans cette commune, nous avons recensé la construction d'un nouveau lotissement (non modélisé) situé à proximité de la piste d'accès à la carrière, les futurs habitants risquent d'être gênés par le bruit des activités de la carrière, et notamment par le trafic PL dans sa piste d'accès.

5.12 Rosselange

Le trafic sur la RD9 engendre des niveaux sonores élevés (Lden proche à 70 dB(A)) en façades des habitations les plus exposées. D'autre part un grand nombre de ces habitations ne jouissent pas d'une façade calme car elles sont aussi exposées à la rue du Lt-Ce Honnequin.

Les habitations situées à Bouswald et Les Essarts sont situées dans des zones protégées de toutes les nuisances sonores.

5.13 Sainte Marie Aux Chênes

Le trafic routier sur l'autoroute A4 et sur la RD643 ainsi que leur proximité aux habitations placent cette commune parmi les plus bruyantes. Plus du 30 % de la population est exposée à des niveaux supérieurs à 65 dB(A).

5.14 Vitry Sur Orne

Cette commune jouit d'un territoire particulièrement calme (Lden < 45 dB(A)), en haut des plateaux. Cependant, une grande partie des habitations se situent le long des axes routiers importants tels que la VR52 et la rue de Thionville. La mise en place de murs antibruit limite l'impact à des niveaux sonores Lden proches de 65 dB(A).

6 CONCLUSION

L'analyse de la situation sonore actuelle, permet de mettre en évidence la prédominance du bruit routier perçu sur l'ensemble du territoire de la CCPOM.

Hormis quelques exceptions, la CCPOM est un territoire relativement calme où seul un faible pourcentage de la population est soumis à des niveaux sonores élevés.

Les différentes données issues de cette étude permettront aux acteurs concernés par la problématique de l'environnement sonore (notamment aux gestionnaires d'infrastructures), de réaliser des plans d'actions adaptés à la situation sonore actuelle visant à :

- ▶ Lutter contre le bruit dans les zones subissant des dépassements des seuils.
- ▶ Préserver les zones considérées comme calmes.

Cette cartographie servira d'un outil d'aide à la décision pour établir plan de prévention du bruit de la CCPOM. Elle pourra être intégrée par la suite dans les différents documents de développement et d'urbanisme.

ANNEXE 1 : Cartographies de Bruit

ANNEXE 2

A-2.1 CCPOM

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la CCPOM exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

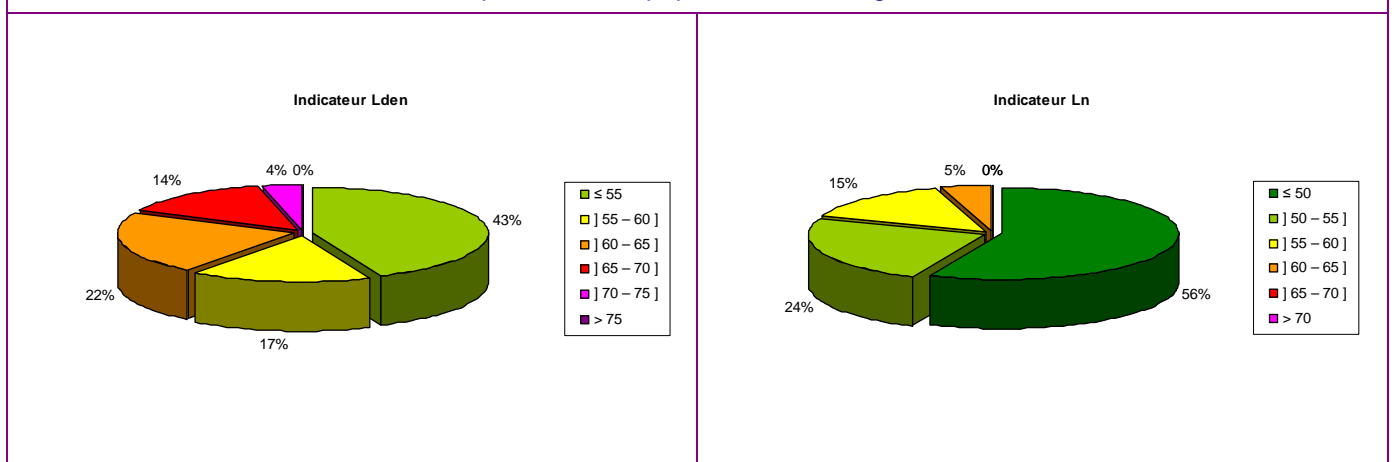
Tableau 21 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	24900	47	51000	96	51100	97	23000	44
] 55 – 60]	7800	15	500	1	1500	3	8800	17
] 60 – 65]	11400	22	500	1	200	0	11600	22
] 65 – 70]	6900	13	900	2	0	0	7500	14
] 70 – 75]	1800	3	0	0	0	0	1900	4
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 22 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	31400	59	51100	97	52500	99	29900	57
] 50 – 55]	12200	23	600	1	300	1	12800	24
] 55 – 60]	7300	14	700	1	0	0	7700	15
] 60 – 65]	1900	4	500	1	0	0	2400	5
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 23 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

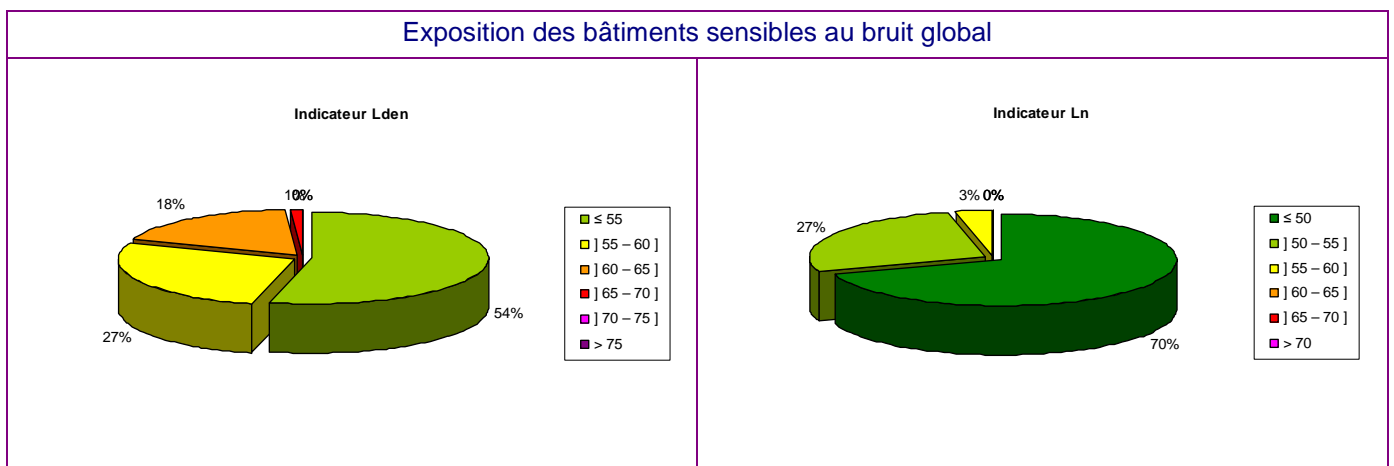
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	48	54	89	100	88	99	48	54
] 55 – 60]	24	27	0	0	1	1	24	27
] 60 – 65]	16	18	0	0	0	0	16	18
] 65 – 70]	1	1	0	0	0	0	1	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 24 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	62	70	89	100	89	100	62	70
] 50 – 55]	24	27	0	0	0	0	24	27
] 55 – 60]	3	3	0	0	0	0	3	3
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 25 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	3469	7	0	0	3	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 26 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

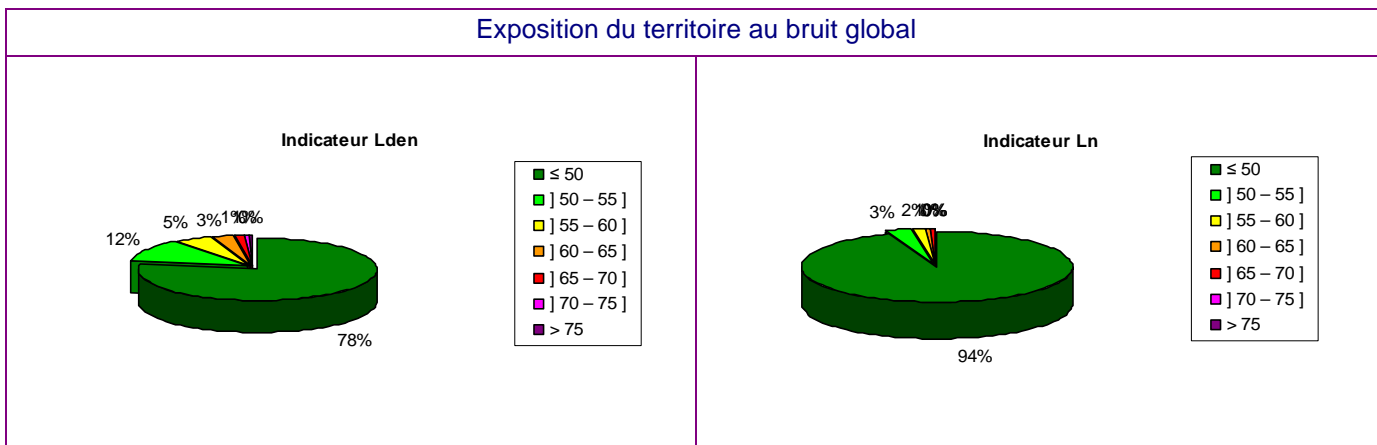
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	559	1	0	0	3	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 27 – superficie de la CCPOM exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	642	78	776	94
] 50 – 55]	95	12	25	3
] 55 – 60]	41	5	13	2
] 60 – 65]	23	3	5	1
] 65 – 70]	12	1	4	0
> 70	5	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.2. Amnéville

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune d'Amnéville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

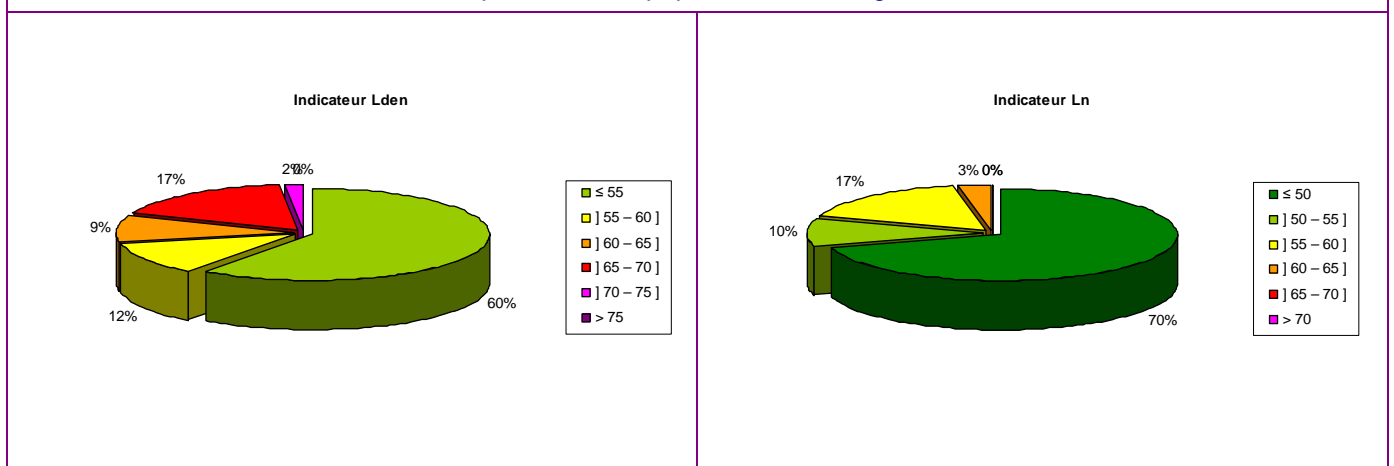
Tableau 28 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	5300	67	7200	91	7800	99	4800	60
] 55 – 60]	800	10	100	1	100	1	900	12
] 60 – 65]	600	8	200	3	0	0	700	9
] 65 – 70]	1100	14	400	6	0	0	1300	17
] 70 – 75]	100	2	0	0	0	0	100	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 29 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	6000	76	7200	91	7900	100	5600	70
] 50 – 55]	700	9	100	1	0	0	800	10
] 55 – 60]	1100	14	500	6	0	0	1300	17
] 60 – 65]	100	2	100	2	0	0	300	3
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 30 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

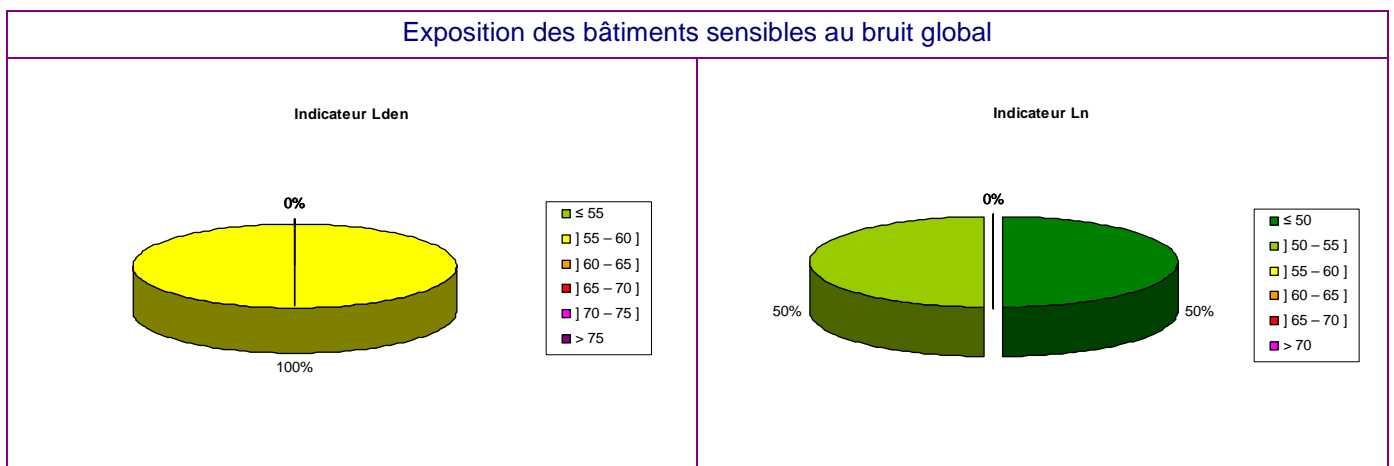
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	7	64	11	100	11	100	7	64
] 55 – 60]	3	27	0	0	0	0	3	27
] 60 – 65]	1	9	0	0	0	0	1	9
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 31 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	9	82	11	100	11	100	9	82
] 50 – 55]	2	18	0	0	0	0	2	18
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ Dépassement des valeurs limites

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 32 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	569	7	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 33 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

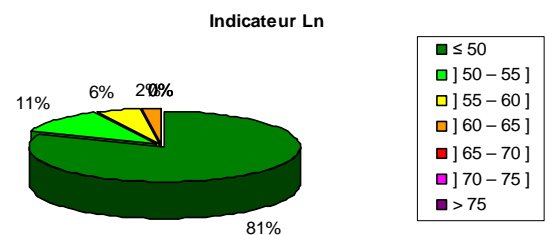
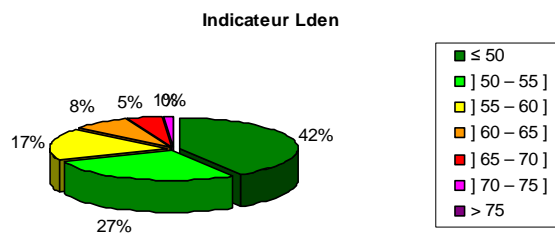
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ Superficie exposée

Tableau 34 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	245	41	479	81
] 50 – 55]	160	27	65	11
] 55 – 60]	101	17	33	6
] 60 – 65]	47	8	12	2
] 65 – 70]	29	5	1	0
> 70	8	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.3 Bronvaux

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Bronvaux exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

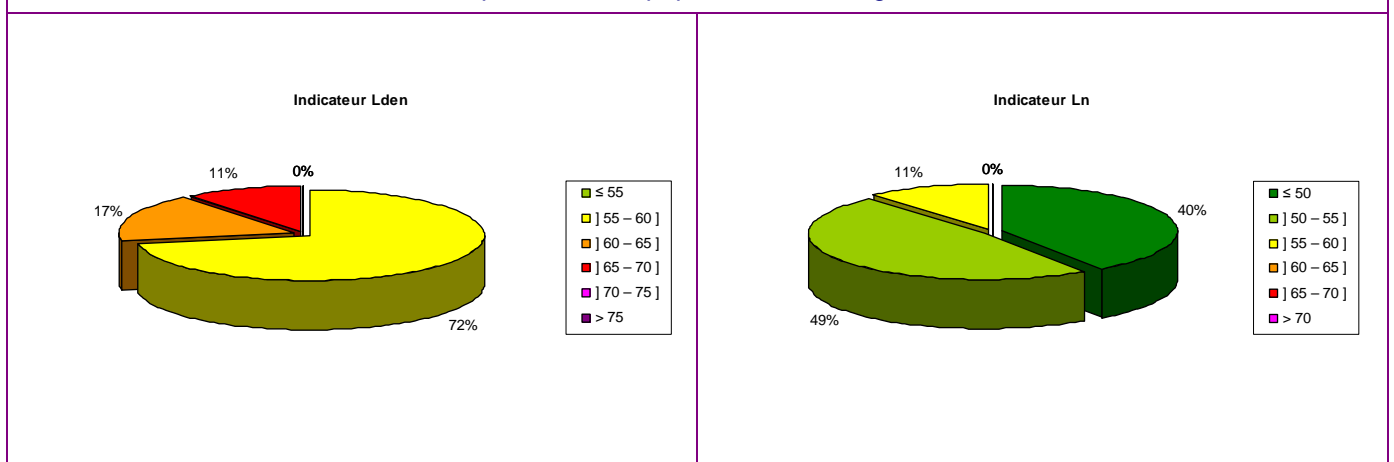
Tableau 35 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	0	0	600	100	600	100	0	0
] 55 – 60]	400	72	0	0	0	0	400	72
] 60 – 65]	100	17	0	0	0	0	100	17
] 65 – 70]	100	11	0	0	0	0	100	11
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 36 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	200	40	600	100	600	100	200	40
] 50 – 55]	300	48	0	0	0	0	300	48
] 55 – 60]	100	11	0	0	0	0	100	11
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 37 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

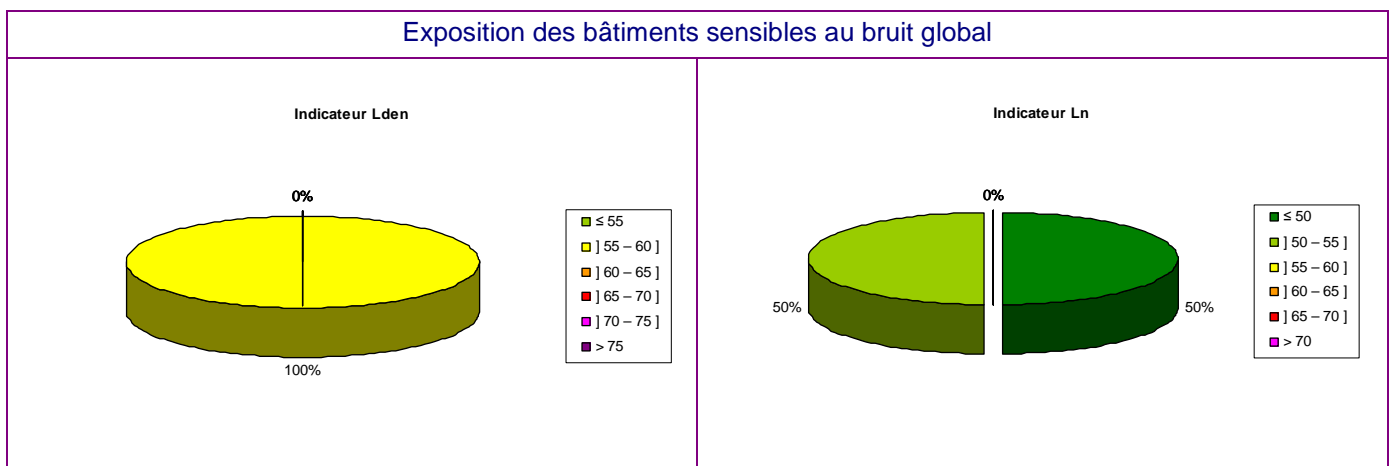
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	0	0	2	100	2	100	0	0
] 55 – 60]	2	100	0	0	0	0	2	100
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 38 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	50	2	100	2	100	1	50
] 50 – 55]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 39 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 40 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

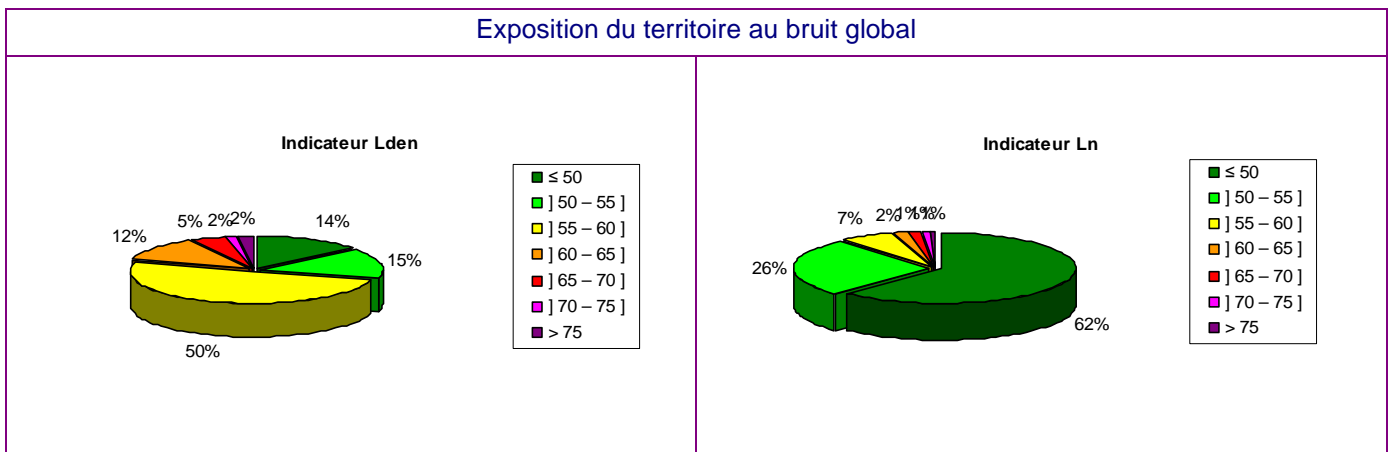
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 41 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	22	14	95	62
] 50 – 55]	22	15	40	26
] 55 – 60]	77	50	10	7
] 60 – 65]	19	12	3	2
] 65 – 70]	7	5	2	1
> 70	2	2	1	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.4 Clouange

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Clouange exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

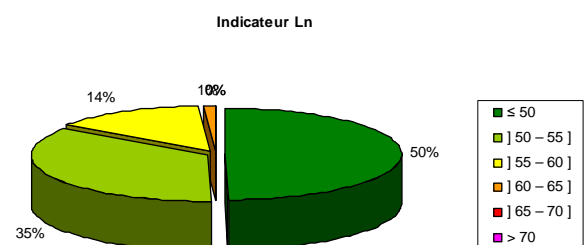
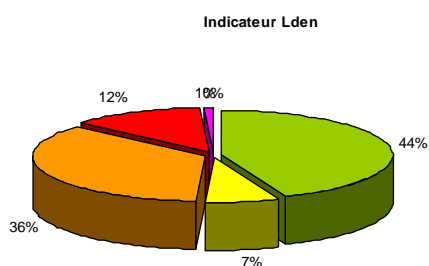
Tableau 42 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1600	44	3600	100	3600	100	1600	44
] 55 – 60]	300	7	0	0	0	0	300	7
] 60 – 65]	1300	36	0	0	0	0	1300	36
] 65 – 70]	400	12	0	0	0	0	400	12
] 70 – 75]	0	1	0	0	0	0	0	1
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 43 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1800	50	3600	100	3600	100	1800	50
] 50 – 55]	1200	35	0	0	0	0	1300	35
] 55 – 60]	500	14	0	0	0	0	500	14
] 60 – 65]	0	1	0	0	0	0	0	1
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 44 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

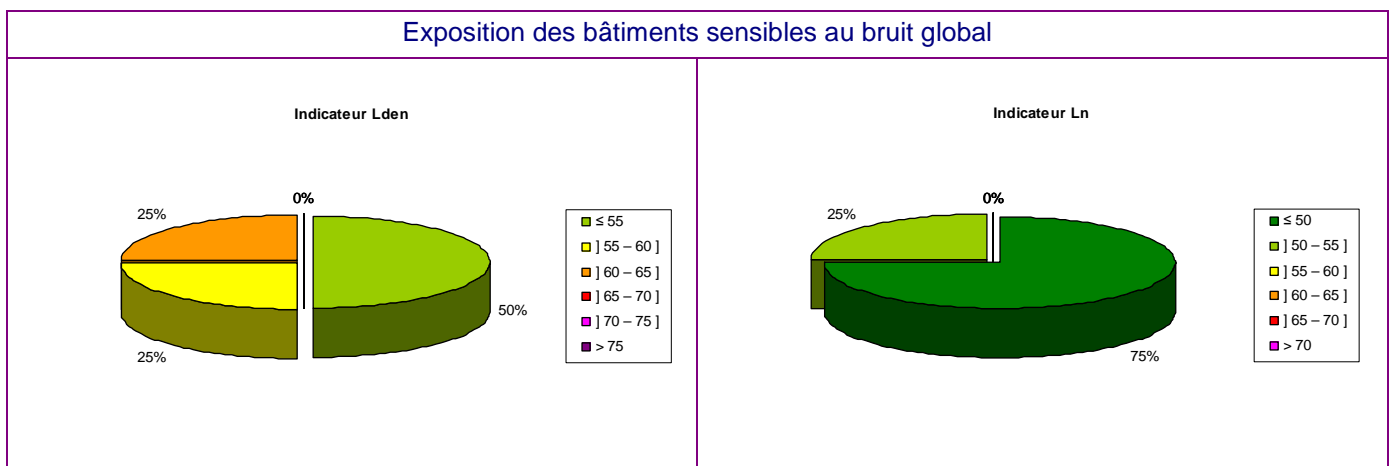
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	2	50	4	100	4	100	2	50
] 55 – 60]	1	25	0	0	0	0	1	25
] 60 – 65]	1	25	0	0	0	0	1	25
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 45 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	3	75	4	100	4	100	3	75
] 50 – 55]	1	25	0	0	0	0	1	25
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 46 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	95	3	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 47 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

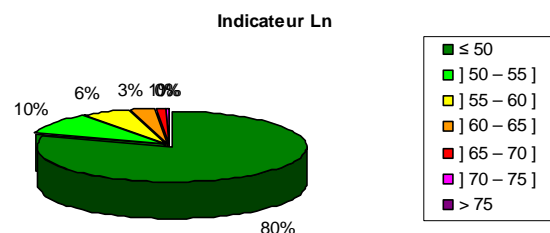
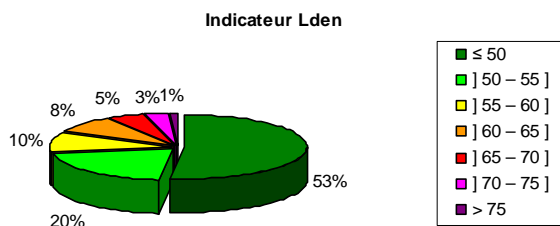
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	1	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 48 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	140	52	214	80
] 50 – 55]	54	20	27	10
] 55 – 60]	28	10	16	6
] 60 – 65]	22	8	8	3
] 65 – 70]	13	5	3	1
> 70	8	3	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.5 Malancourt la montagne

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de la commune d'Amneville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

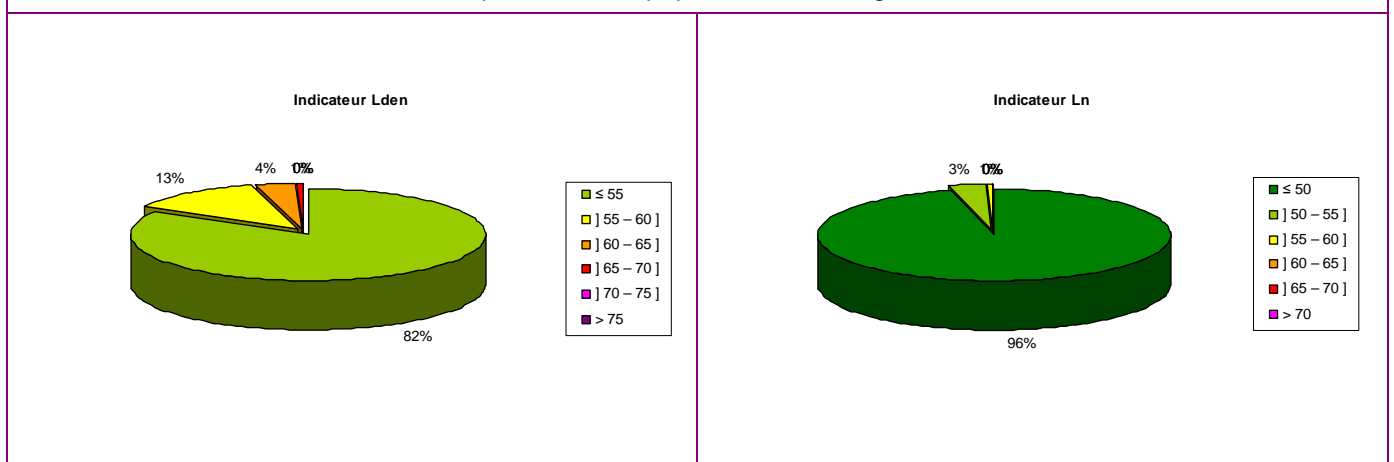
Tableau 49 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1300	85	1500	100	1500	99	1200	83
] 55 – 60]	200	11	0	0	0	1	200	13
] 60 – 65]	0	3	0	0	0	0	100	4
] 65 – 70]	0	1	0	0	0	0	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 50 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1400	96	1500	100	1500	100	1400	96
] 50 – 55]	100	3	0	0	0	0	100	3
] 55 – 60]	0	1	0	0	0	0	0	1
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 51 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

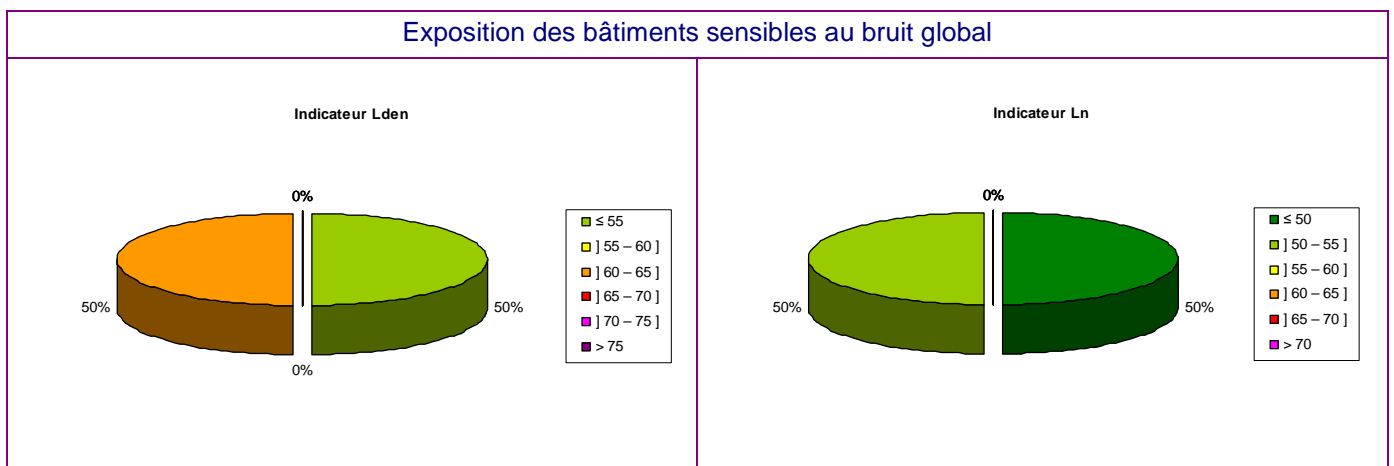
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	50	2	100	2	100	1	50
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 52 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	50	2	100	2	100	1	50
] 50 – 55]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 53 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 54 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

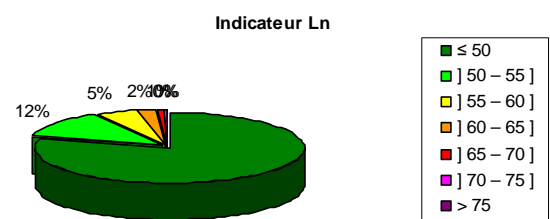
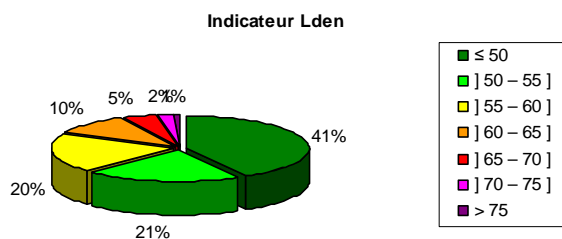
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 55 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	164	42	310	79
] 50 – 55]	81	21	49	12
] 55 – 60]	77	20	20	5
] 60 – 65]	40	10	9	2
] 65 – 70]	18	5	4	1
> 70	8	2	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.6 Marange-Silvange

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de la commune d'Amneville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

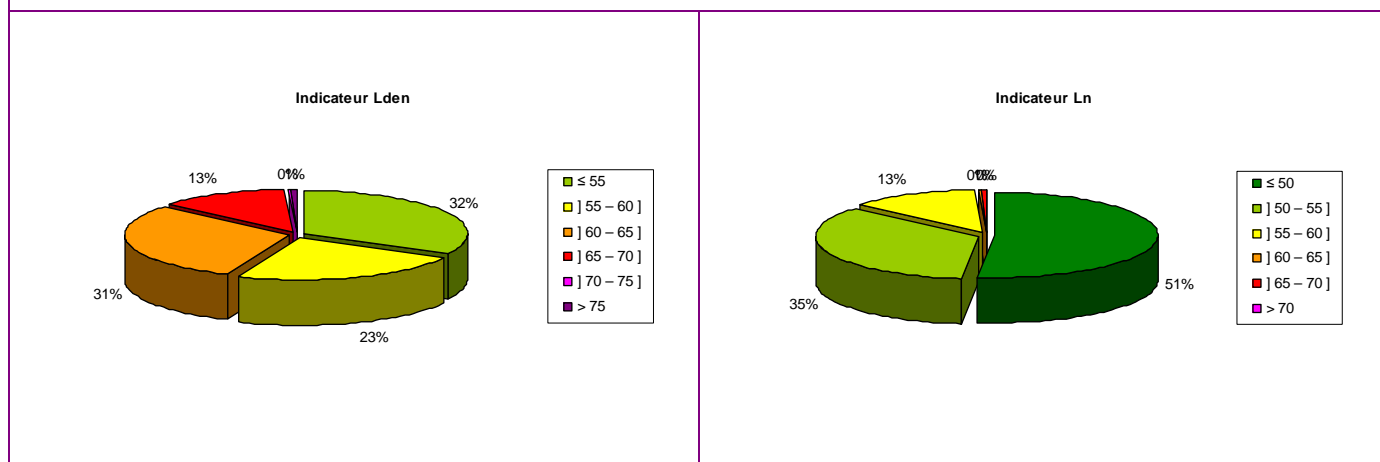
Tableau 56 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1800	33	5400	100	5400	100	1800	33
] 55 – 60]	1300	23	0	0	0	0	1300	23
] 60 – 65]	1600	31	0	0	0	0	1600	31
] 65 – 70]	700	13	0	0	0	0	700	13
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	1	0	0	0	0	0	1

Tableau 57 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	2800	52	5400	100	5400	100	2800	52
] 50 – 55]	1900	35	0	0	0	0	1900	35
] 55 – 60]	700	13	0	0	0	0	700	13
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	1	0	0	0	0	0	1
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 58 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

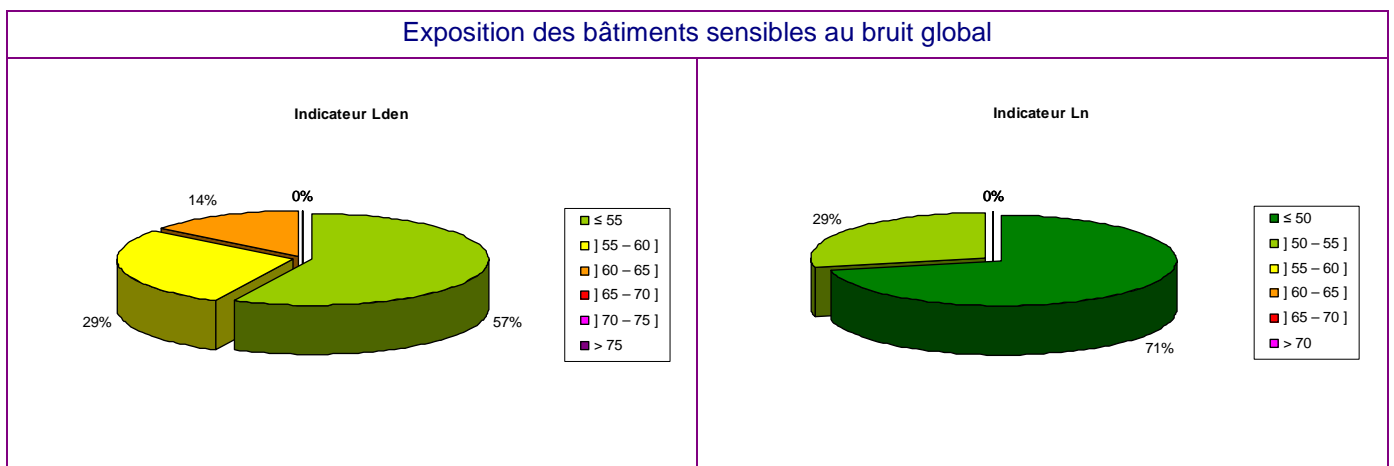
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	4	57	7	100	7	100	4	57
] 55 – 60]	2	29	0	0	0	0	2	29
] 60 – 65]	1	14	0	0	0	0	1	14
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 59 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	5	71	7	100	7	100	5	71
] 50 – 55]	2	29	0	0	0	0	2	29
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 60 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	96	2	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 61 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

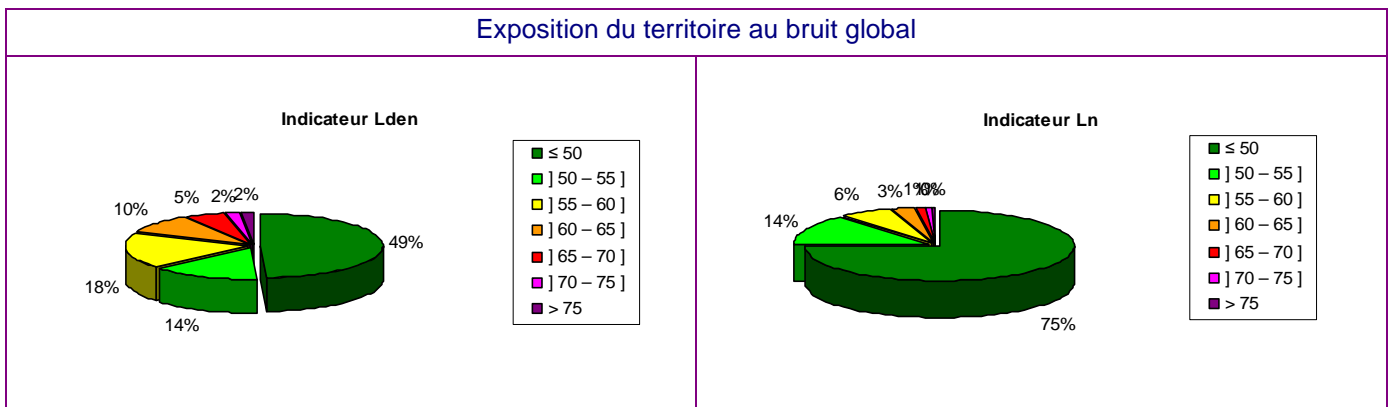
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	51	1	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 62 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	753	49	1146	75
] 50 – 55]	218	14	210	14
] 55 – 60]	274	18	97	6
] 60 – 65]	150	10	41	3
] 65 – 70]	78	5	20	1
> 70	31	2	9	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.7 Montois la Montagne

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Montois la Montagne exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

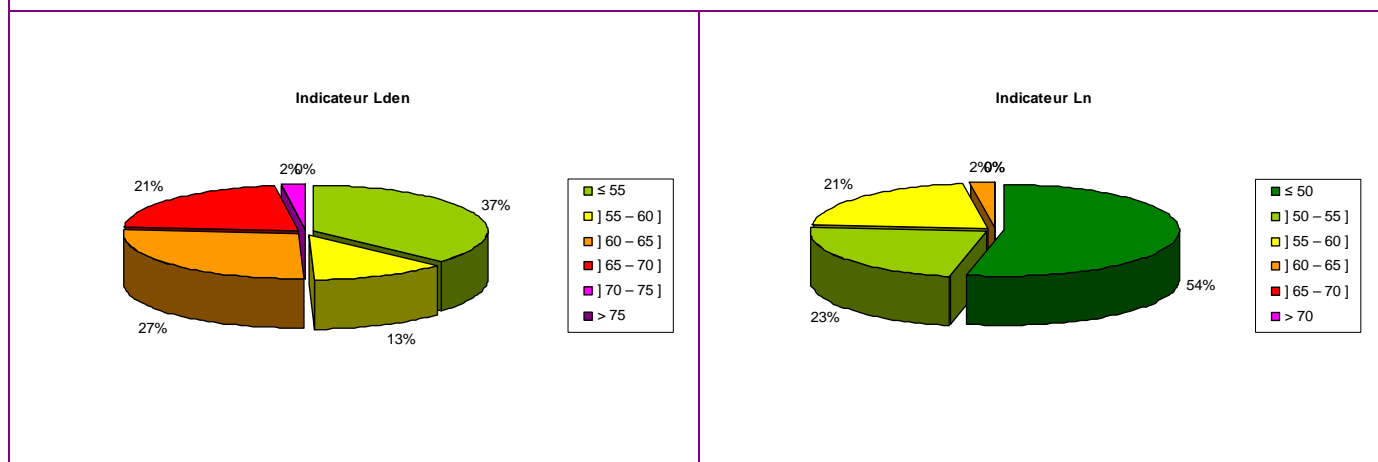
Tableau 63 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1000	37	2600	100	2600	98	1000	37
] 55 – 60]	300	13	0	0	0	0	300	13
] 60 – 65]	700	27	0	0	0	2	700	27
] 65 – 70]	600	21	0	0	0	0	600	21
] 70 – 75]	100	2	0	0	0	0	100	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 64 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1400	54	2600	100	2600	100	1400	53
] 50 – 55]	600	23	0	0	0	0	600	23
] 55 – 60]	600	21	0	0	0	0	600	21
] 60 – 65]	100	2	0	0	0	0	100	2
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 65 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

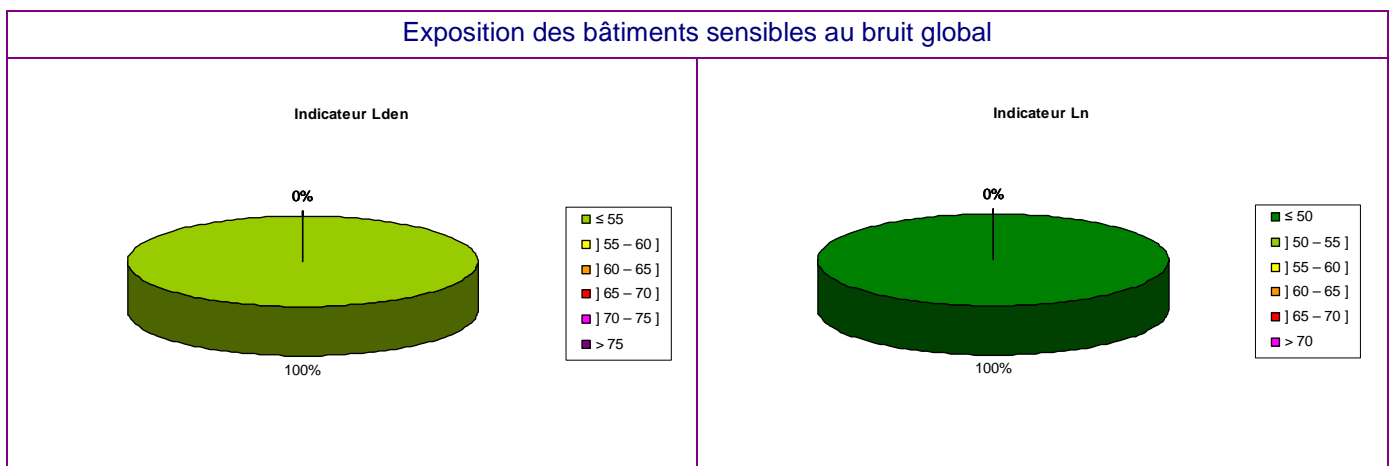
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	100	1	100	1	100	1	100
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 66 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	100	1	100	1	100	1	100
] 50 – 55]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 67 –Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	149	6	0	0	1	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 68 –Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

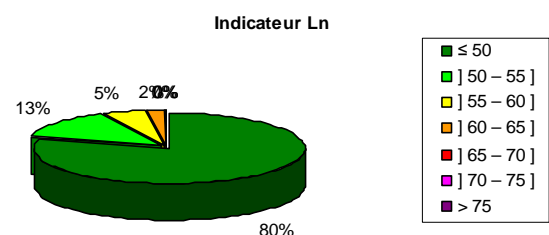
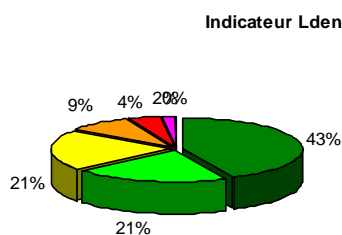
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	1	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 69 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	304	43	558	79
] 50 – 55]	148	21	94	13
] 55 – 60]	147	21	36	5
] 60 – 65]	62	9	14	2
] 65 – 70]	31	4	3	0
> 70	11	2	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A. 2-8 Moyeuve-Grande

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Moyeuve-Grande exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

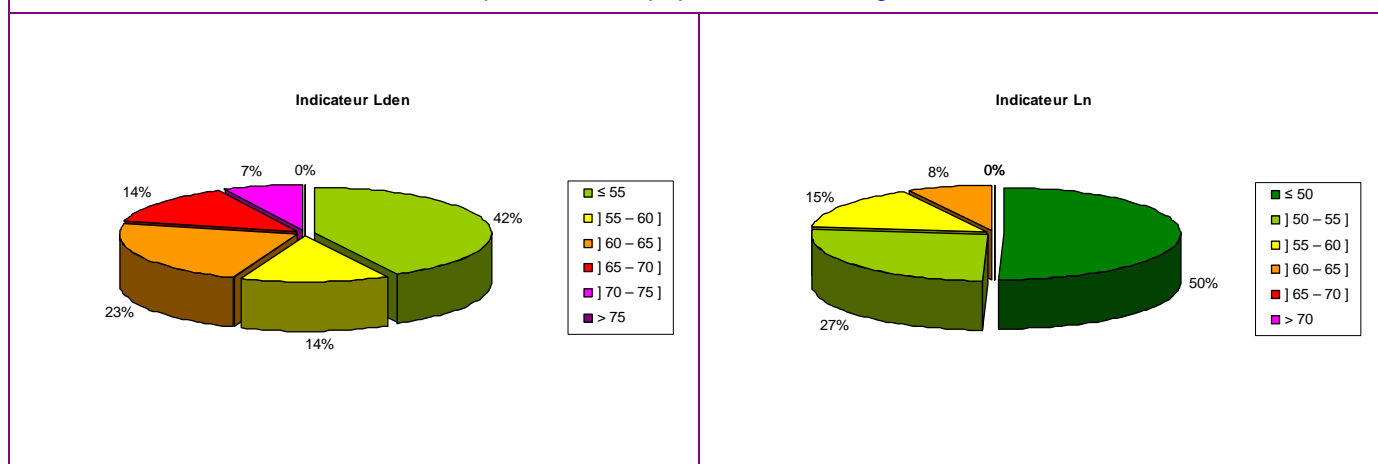
Tableau 70 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	4800	53	8400	93	7500	83	3800	42
] 55 – 60]	600	7	300	3	1300	15	1200	14
] 60 – 65]	1900	21	200	2	200	2	2000	23
] 65 – 70]	1000	11	100	2	0	0	1300	14
] 70 – 75]	700	7	0	0	0	0	700	7
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 71 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	5500	61	8400	94	8700	97	4500	51
] 50 – 55]	1900	21	400	4	300	3	2400	27
] 55 – 60]	1000	11	100	1	0	0	1400	15
] 60 – 65]	700	7	100	1	0	0	700	8
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 72 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

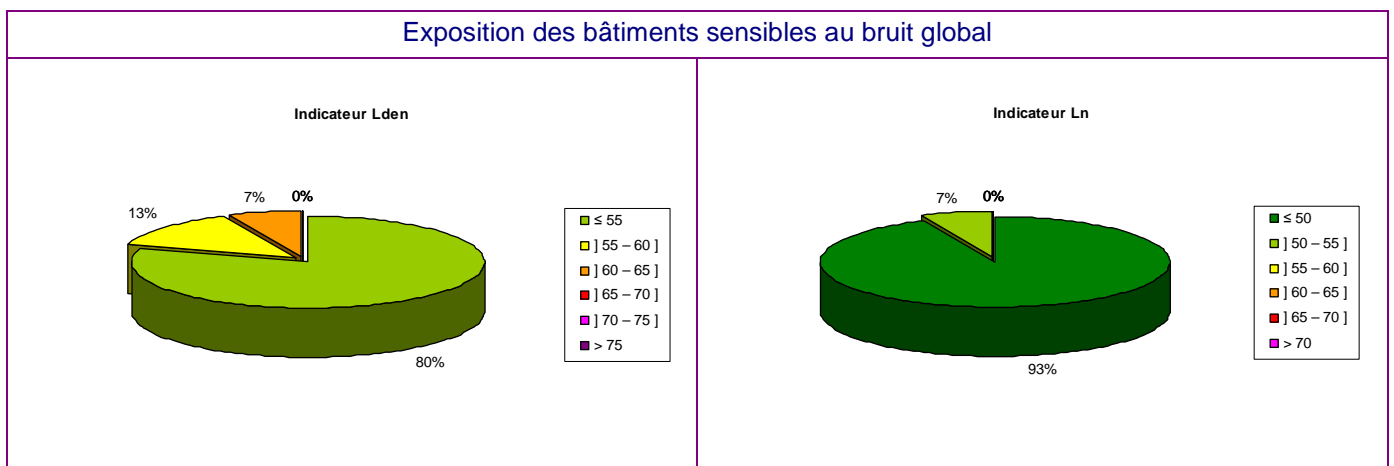
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	12	80	15	100	15	100	12	80
] 55 – 60]	2	13	0	0	0	0	2	13
] 60 – 65]	1	7	0	0	0	0	1	7
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 73 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	14	93	15	100	15	100	14	93
] 50 – 55]	1	7	0	0	0	0	1	7
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 74 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	890	10	0	0	3	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 75 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

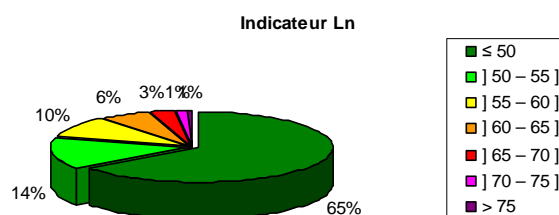
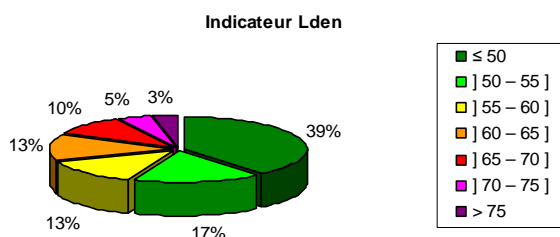
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	144	2	0	0	6	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 76 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	382	39	636	65
] 50 – 55]	167	17	138	14
] 55 – 60]	129	13	97	10
] 60 – 65]	129	13	60	6
] 65 – 70]	95	10	29	3
> 70	45	5	12	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.9 Moyeuve-Petite

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Moyeuve-Petite exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

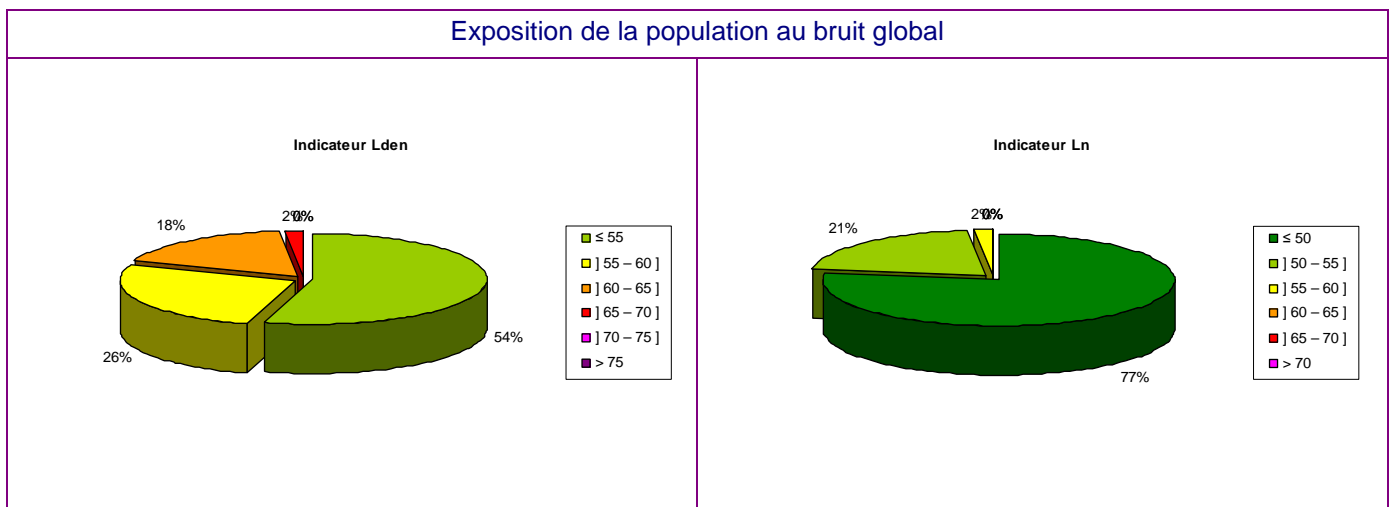
Tableau 77 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	400	69	600	100	500	88	300	54
] 55 – 60]	100	12	0	0	100	12	100	26
] 60 – 65]	100	17	0	0	0	0	100	18
] 65 – 70]	0	2	0	0	0	0	0	2
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 78 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	500	82	600	100	500	96	400	77
] 50 – 55]	100	17	0	0	0	4	100	21
] 55 – 60]	0	2	0	0	0	0	0	2
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 79 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

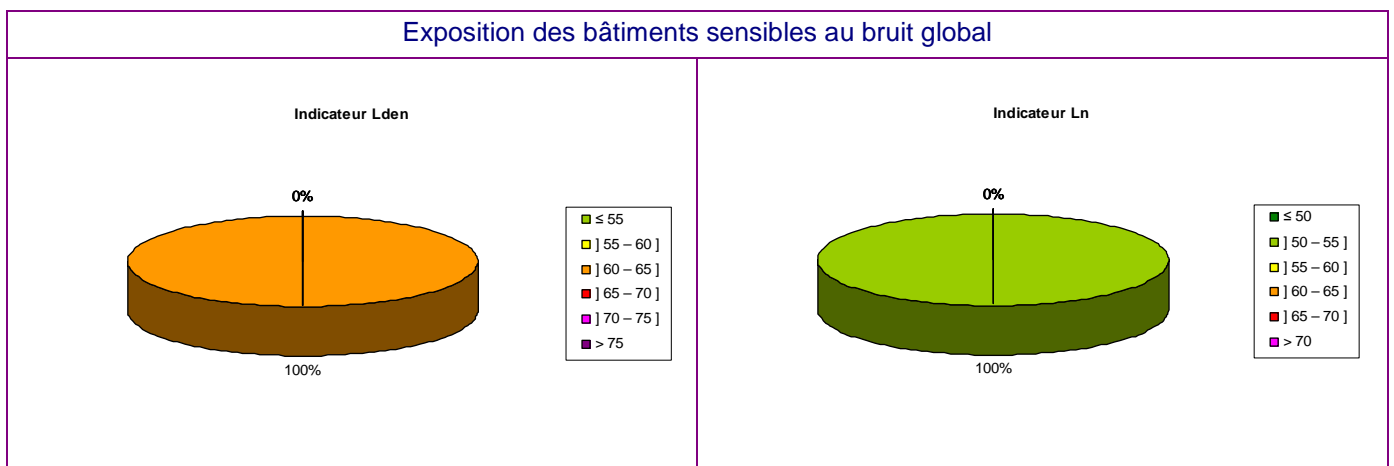
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	0	0	1	100	0	0	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	1	100	0	0
] 60 – 65]	1	100	0	0	0	0	1	100
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 80 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	0	0	1	100	1	100	0	0
] 50 – 55]	1	100	0	0	0	0	1	100
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 81 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 82 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

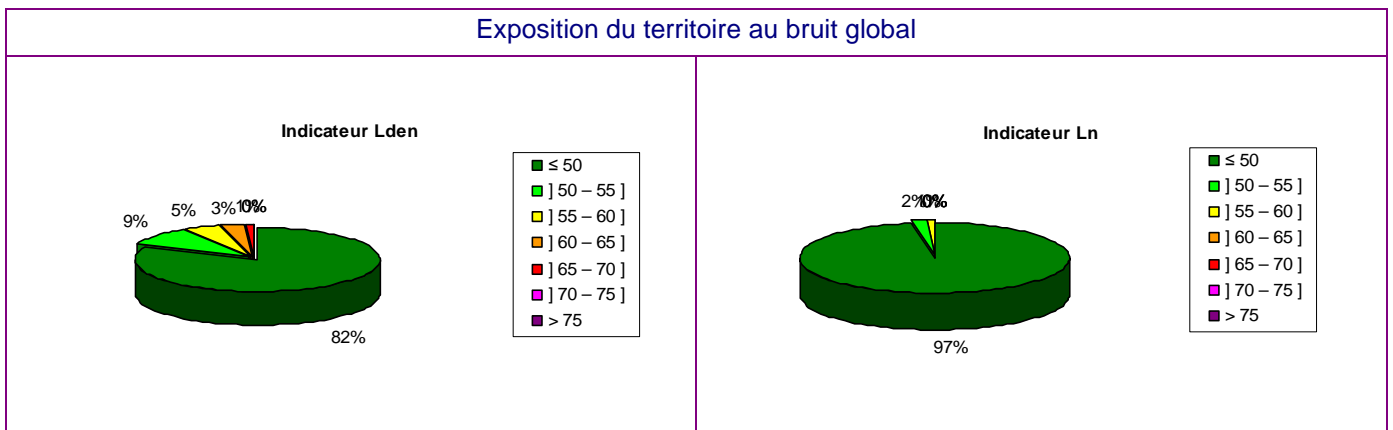
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 83 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	480	81	573	97
] 50 – 55]	56	9	12	2
] 55 – 60]	30	5	4	1
] 60 – 65]	17	3	0	0
] 65 – 70]	7	1	0	0
> 70	0	0	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.10 Pierrevillers

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Pierrevillers exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

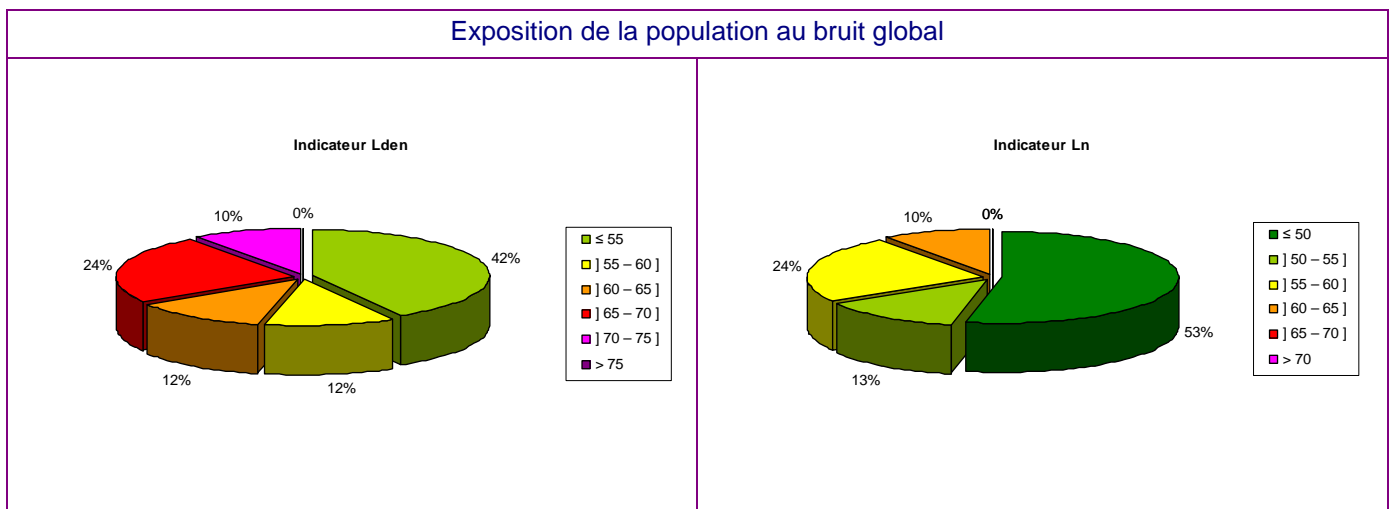
Tableau 84 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	600	42	1400	100	1400	100	600	42
] 55 – 60]	200	12	0	0	0	0	200	12
] 60 – 65]	200	12	0	0	0	0	200	12
] 65 – 70]	300	24	0	0	0	0	300	24
] 70 – 75]	100	10	0	0	0	0	100	10
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 85 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	700	53	1400	100	1400	100	700	53
] 50 – 55]	200	13	0	0	0	0	200	13
] 55 – 60]	300	24	0	0	0	0	300	24
] 60 – 65]	100	10	0	0	0	0	100	10
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 86 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

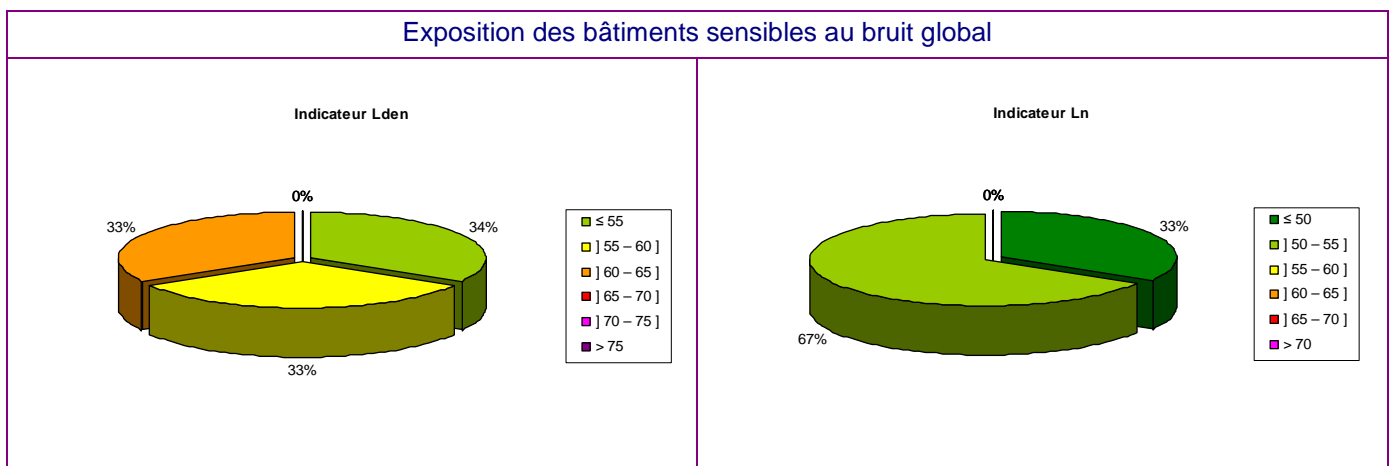
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	33	3	100	3	100	1	33
] 55 – 60]	1	33	0	0	0	0	1	33
] 60 – 65]	1	33	0	0	0	0	1	33
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 87 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	33	3	100	3	100	1	33
] 50 – 55]	2	67	0	0	0	0	2	67
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 88 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	255	19	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 89 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

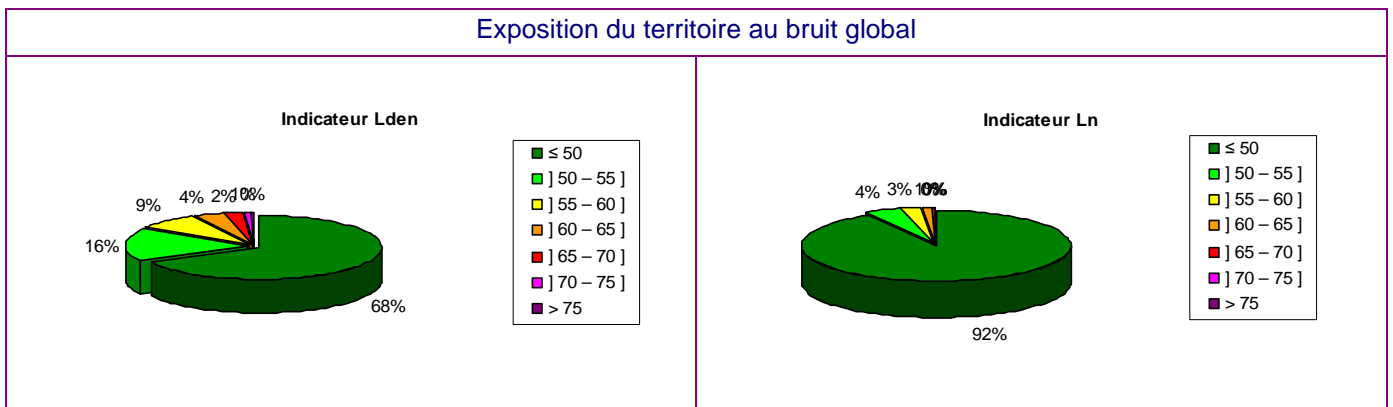
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	9	1	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 90 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	408	67	556	92
] 50 – 55]	99	16	27	4
] 55 – 60]	52	9	15	3
] 60 – 65]	24	4	6	1
] 65 – 70]	15	2	2	0
> 70	6	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.11 Rombas

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Rombas exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

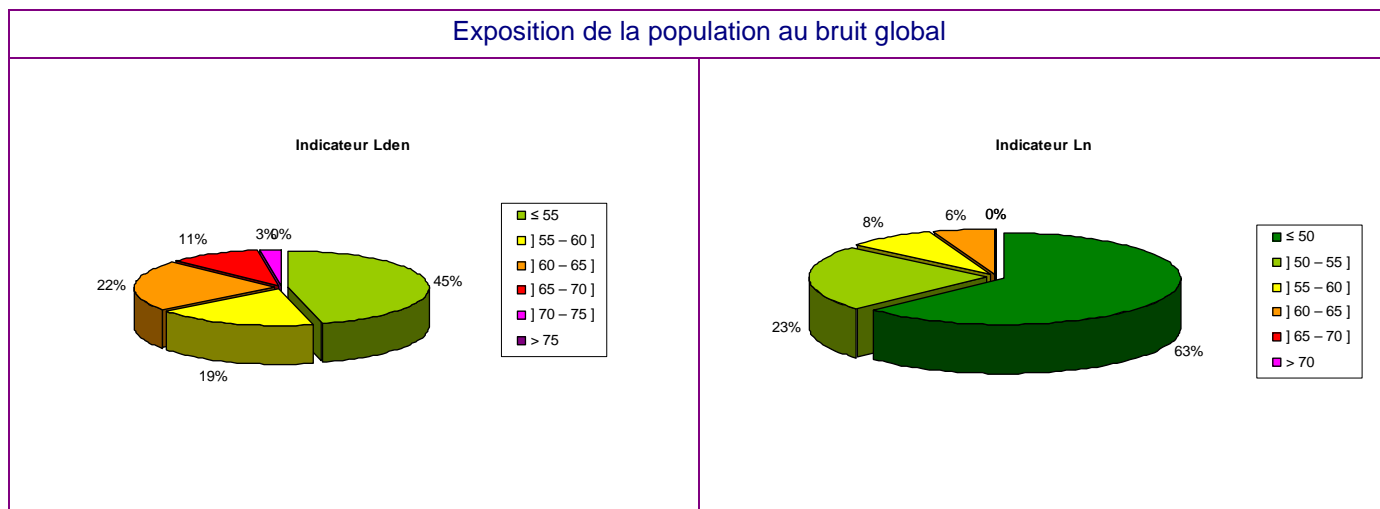
Tableau 91 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	5100	48	10200	95	10700	99	5000	46
] 55 – 60]	1900	18	200	2	0	0	2000	19
] 60 – 65]	2400	22	0	0	0	0	2400	22
] 65 – 70]	1100	10	300	3	0	0	1100	11
] 70 – 75]	200	2	0	0	0	0	300	3
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 92 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	6900	64	10300	95	10700	100	6800	63
] 50 – 55]	2600	24	200	2	0	0	2500	23
] 55 – 60]	1100	10	100	1	0	0	800	8
] 60 – 65]	200	2	200	2	0	0	600	6
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 93 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

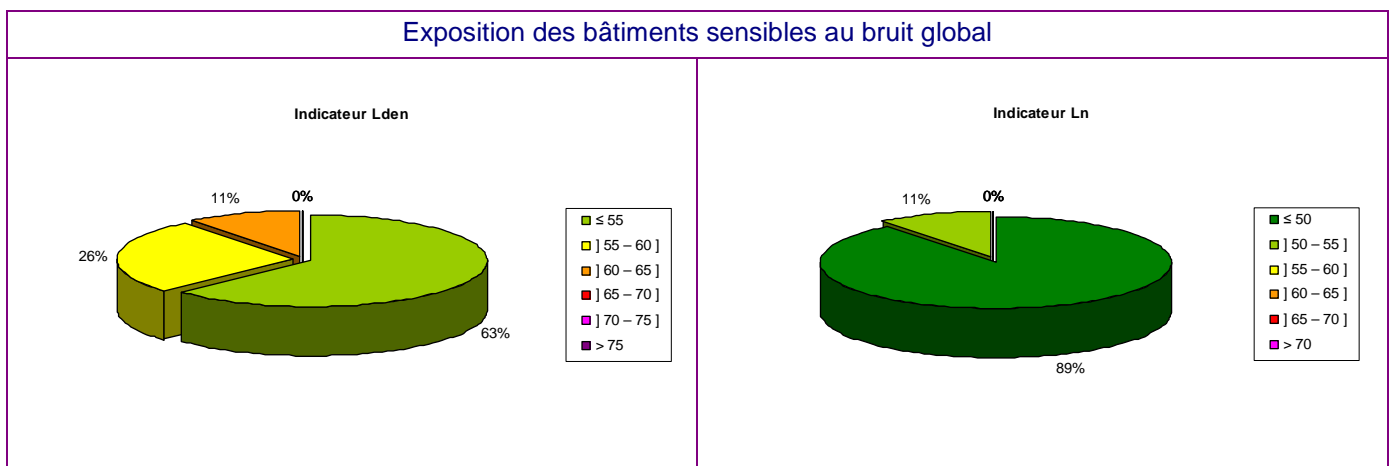
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	12	63	19	100	19	100	12	63
] 55 – 60]	5	26	0	0	0	0	5	26
] 60 – 65]	2	11	0	0	0	0	2	11
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 94 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	17	89	19	100	19	100	17	89
] 50 – 55]	2	11	0	0	0	0	2	11
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 95 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	470	4	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 96 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

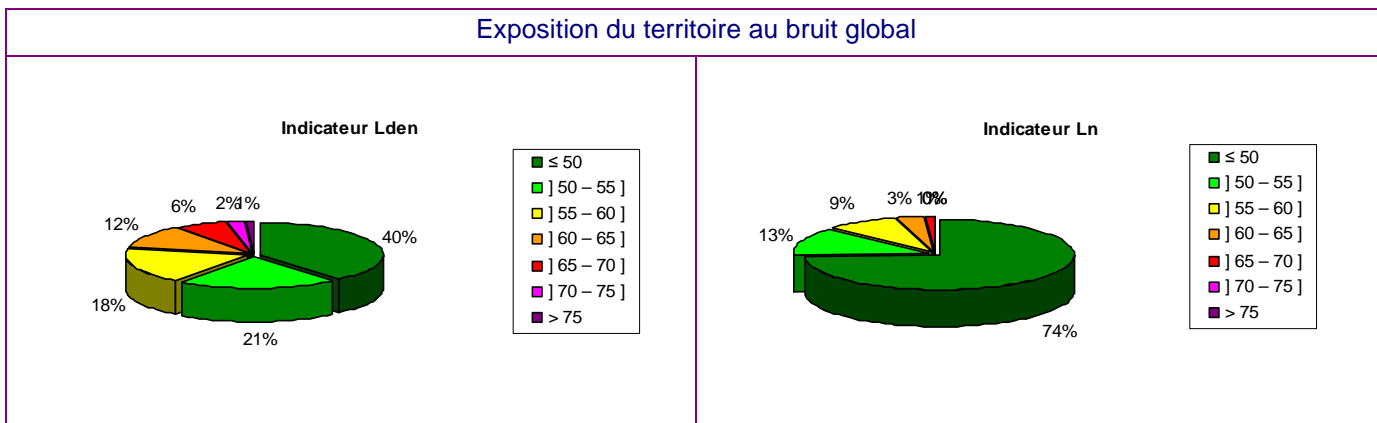
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	77	1	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 97 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	478	39	906	74
] 50 – 55]	260	21	160	13
] 55 – 60]	225	18	107	9
] 60 – 65]	144	12	41	3
] 65 – 70]	79	6	14	1
> 70	31	2	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.12 Roncourt

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Roncourt exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

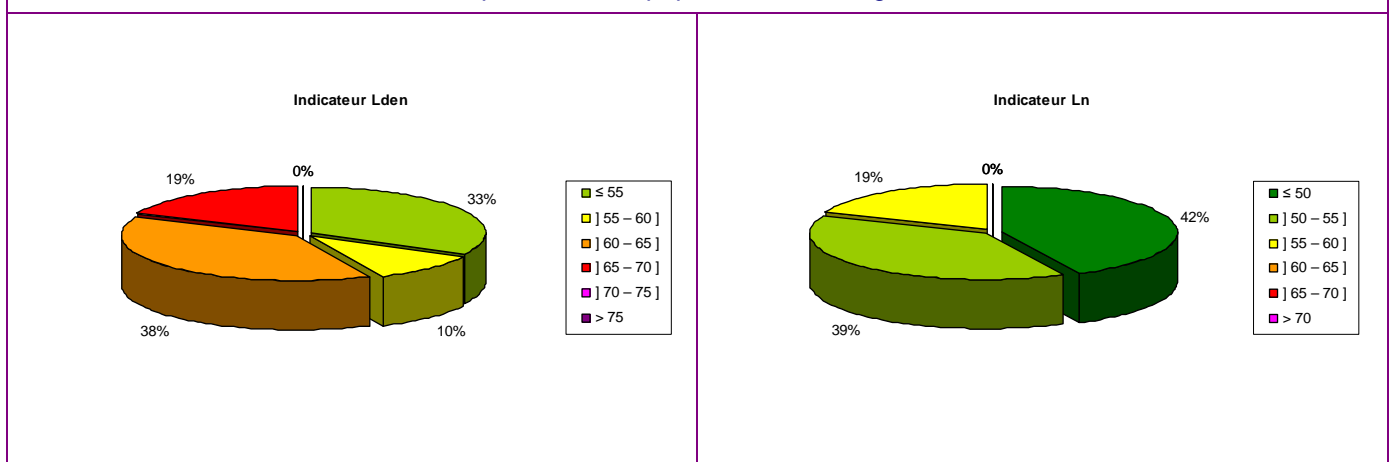
Tableau 98 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	300	33	800	100	800	99	300	33
] 55 – 60]	100	10	0	0	0	1	100	10
] 60 – 65]	300	40	0	0	0	0	300	38
] 65 – 70]	100	17	0	0	0	0	200	19
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 99 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	400	43	800	100	800	100	400	43
] 50 – 55]	300	39	0	0	0	0	300	39
] 55 – 60]	200	19	0	0	0	0	200	19
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 100 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

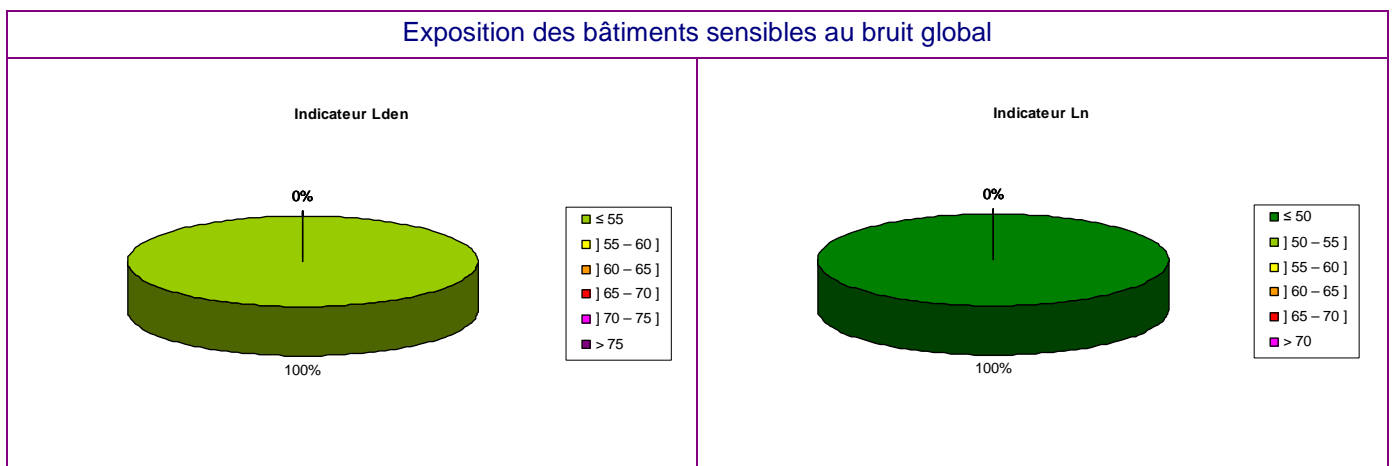
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	2	100	2	100	2	100	2	100
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 101 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	2	100	2	100	2	100	2	100
] 50 – 55]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 102 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 103 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

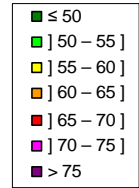
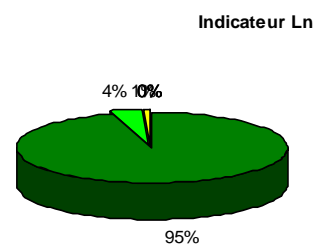
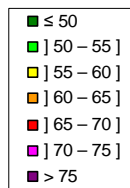
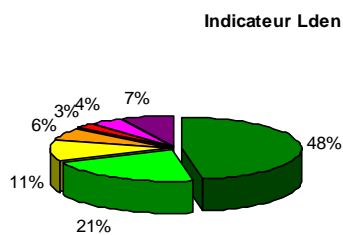
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 104 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	343	47	692	95
] 50 – 55]	155	21	28	4
] 55 – 60]	79	11	6	1
] 60 – 65]	44	6	1	0
] 65 – 70]	22	3	0	0
> 70	31	4	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.13 Rosselange

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Rosselange exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

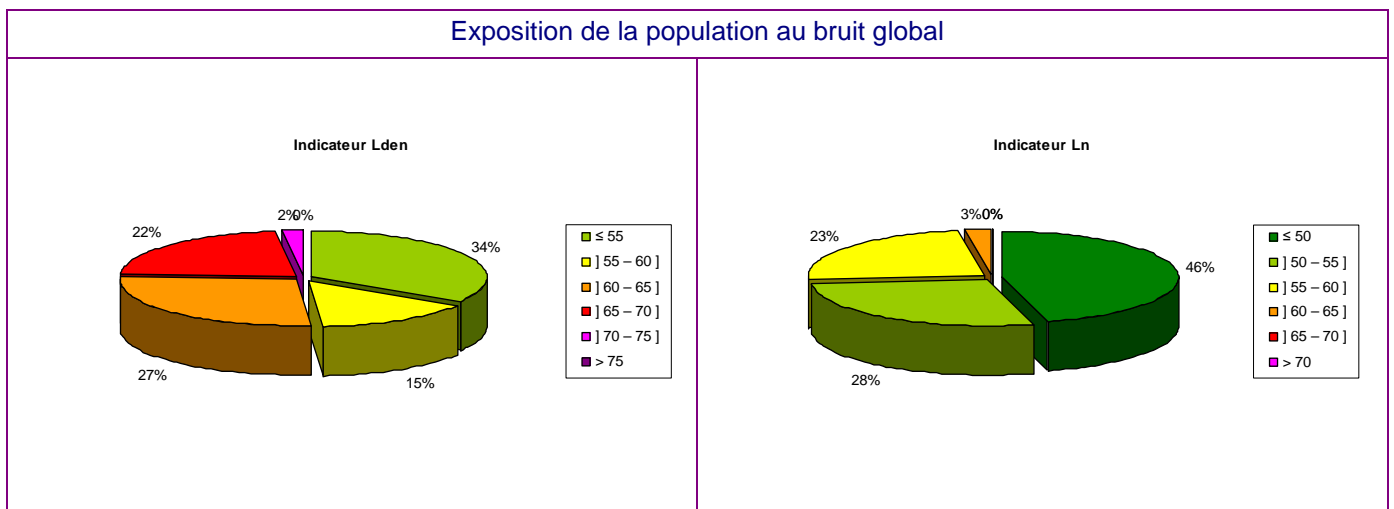
Tableau 105 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1100	35	3100	100	3100	100	1100	34
] 55 – 60]	400	14	0	0	0	0	500	15
] 60 – 65]	900	28	0	0	0	0	800	27
] 65 – 70]	700	21	0	0	0	0	700	22
] 70 – 75]	100	2	0	0	0	0	100	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 106 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1400	47	3100	100	3100	100	1400	46
] 50 – 55]	900	28	0	0	0	0	900	28
] 55 – 60]	700	23	0	0	0	0	700	24
] 60 – 65]	100	2	0	0	0	0	100	3
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 107 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

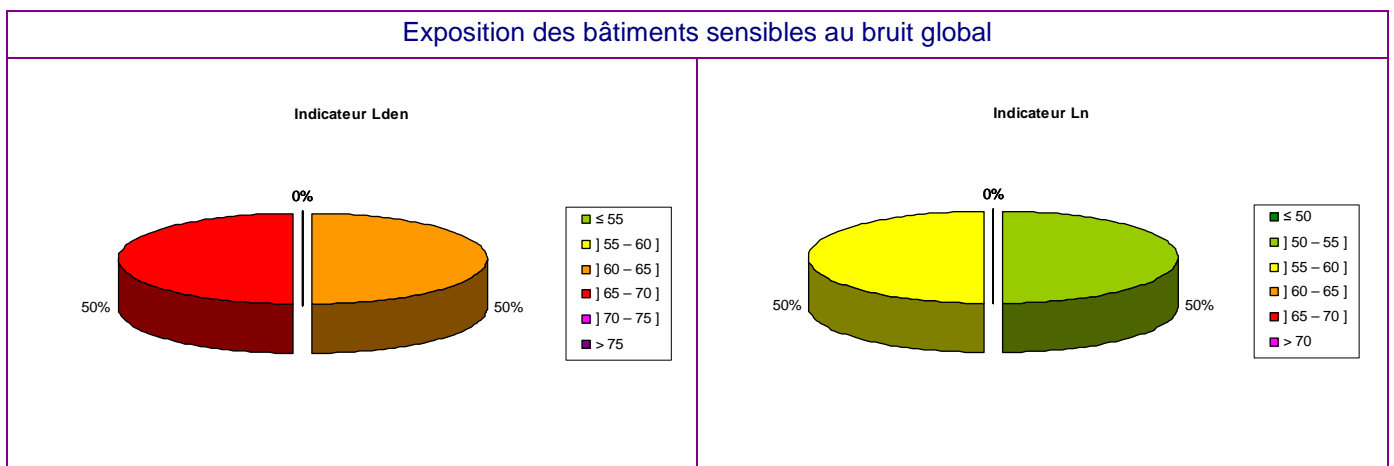
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	0	0	2	100	2	100	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 65 – 70]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 108 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	0	0	2	100	2	100	0	0
] 50 – 55]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 55 – 60]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 109 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	153	5	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 110 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

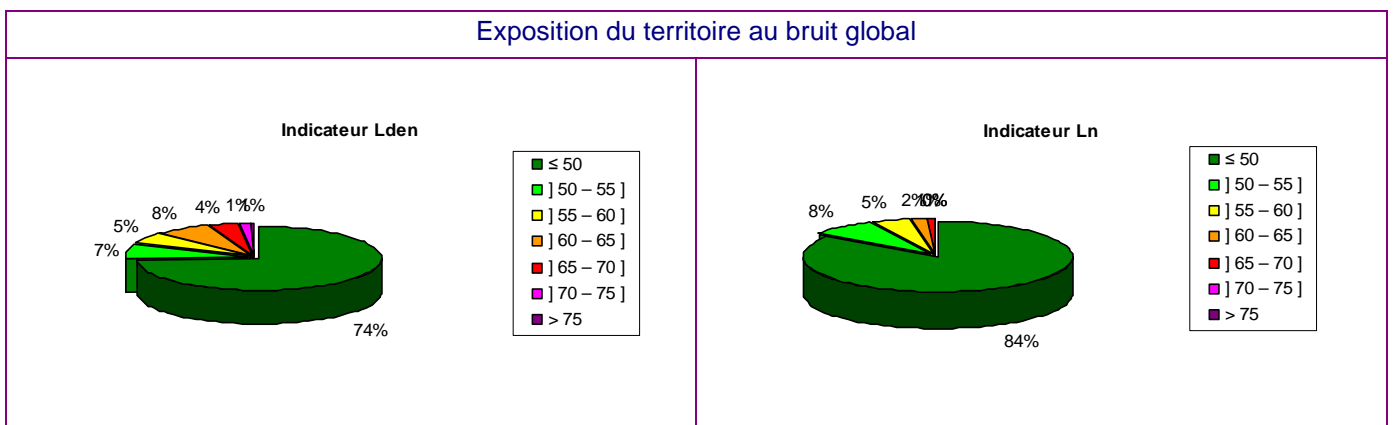
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	15	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 111 – superficie de la commune exposé au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	428	74	487	85
] 50 – 55]	40	7	46	8
] 55 – 60]	31	5	28	5
] 60 – 65]	44	8	11	2
] 65 – 70]	21	4	4	1
> 70	8	1	1	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.14 Ste. Marie aux Chênes

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de la commune d'amneville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

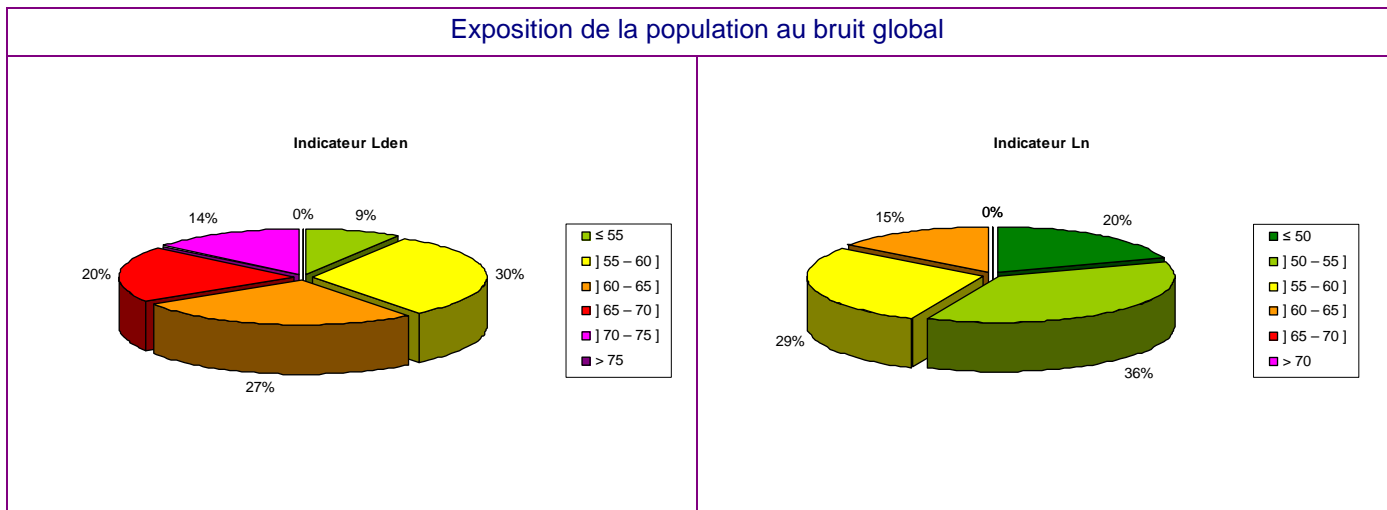
Tableau 112 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	300	9	3300	100	3300	100	300	9
] 55 – 60]	1000	30	0	0	0	0	1000	30
] 60 – 65]	900	27	0	0	0	0	900	27
] 65 – 70]	700	20	0	0	0	0	700	20
] 70 – 75]	500	14	0	0	0	0	500	14
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 113 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	700	20	3300	100	3300	100	700	20
] 50 – 55]	1200	37	0	0	0	0	1200	37
] 55 – 60]	900	29	0	0	0	0	900	29
] 60 – 65]	500	15	0	0	0	0	500	15
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 114 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

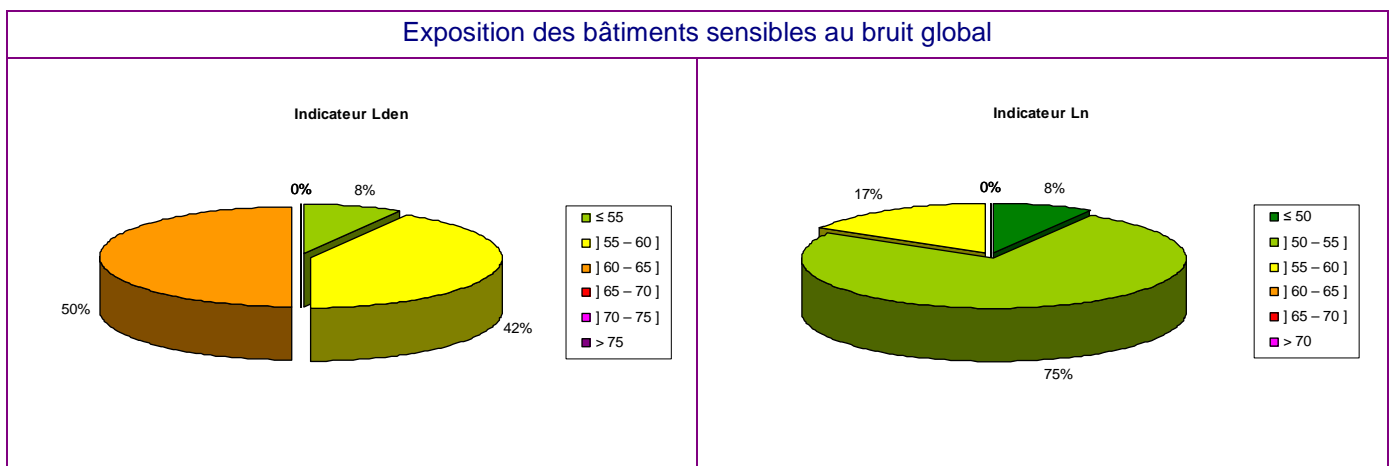
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	8	12	100	12	100	1	8
] 55 – 60]	5	42	0	0	0	0	5	42
] 60 – 65]	6	50	0	0	0	0	6	50
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 115 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	8	12	100	12	100	1	8
] 50 – 55]	9	75	0	0	0	0	9	75
] 55 – 60]	2	17	0	0	0	0	2	17
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 116 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	722	22	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 117 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

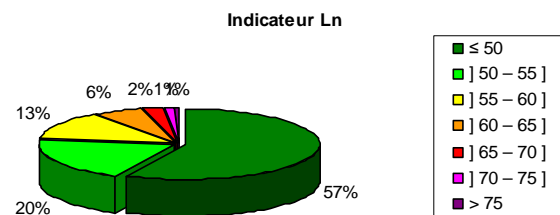
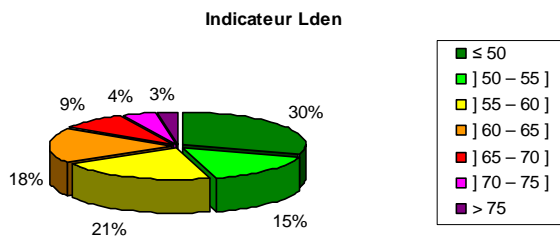
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	228	7	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 118 – superficie de la CCPOM exposé au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	332	30	628	57
] 50 – 55]	167	15	217	20
] 55 – 60]	225	21	143	13
] 60 – 65]	195	18	64	6
] 65 – 70]	97	9	27	2
> 70	49	4	11	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.15 Vitry sur Orne

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Vitry sur Orne exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

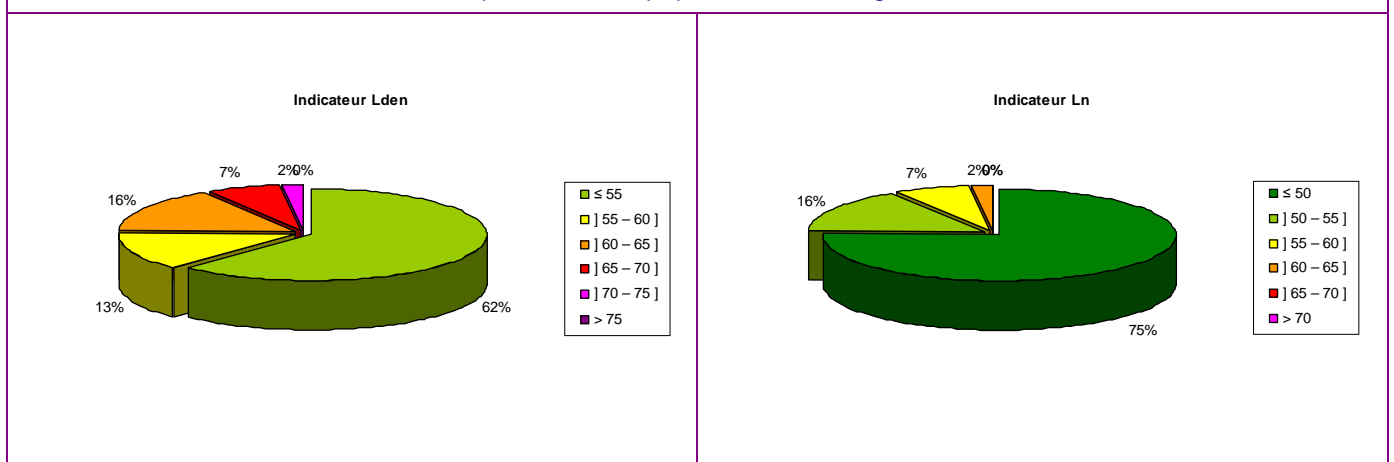
Tableau 119 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1400	62	2300	100	2300	100	1400	62
] 55 – 60]	300	13	0	0	0	0	300	13
] 60 – 65]	400	16	0	0	0	0	400	16
] 65 – 70]	200	7	0	0	0	0	200	7
] 70 – 75]	0	2	0	0	0	0	0	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 120 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1800	76	2300	100	2300	100	1800	76
] 50 – 55]	400	16	0	0	0	0	400	16
] 55 – 60]	200	7	0	0	0	0	200	7
] 60 – 65]	0	2	0	0	0	0	0	2
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 121 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

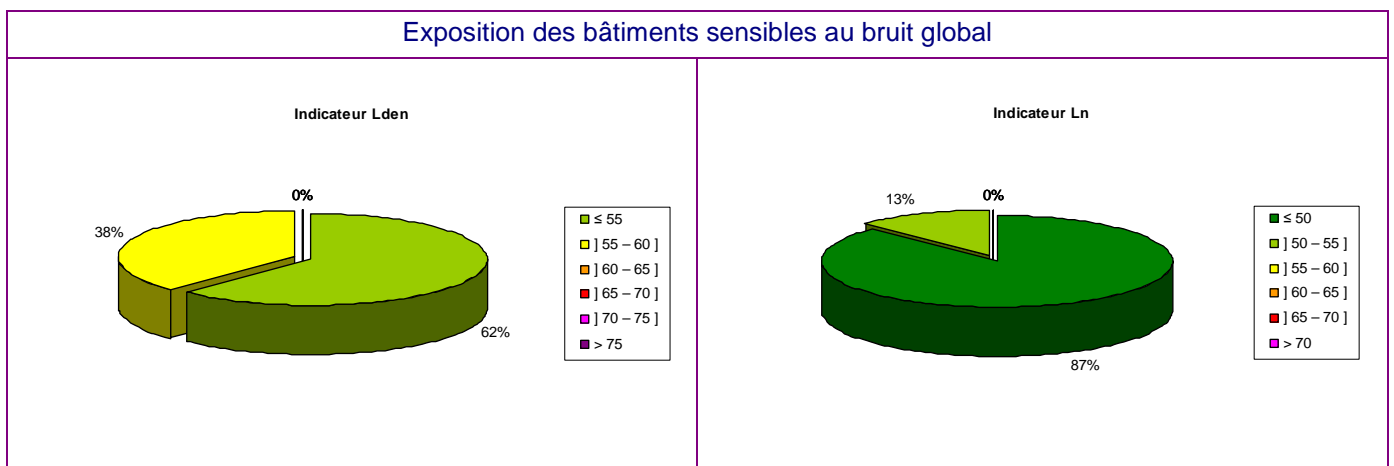
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	5	63	8	100	8	100	5	63
] 55 – 60]	3	38	0	0	0	0	3	38
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 122 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	7	88	8	100	8	100	7	88
] 50 – 55]	1	13	0	0	0	0	1	13
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 123 –Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	36	2	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 124 –Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

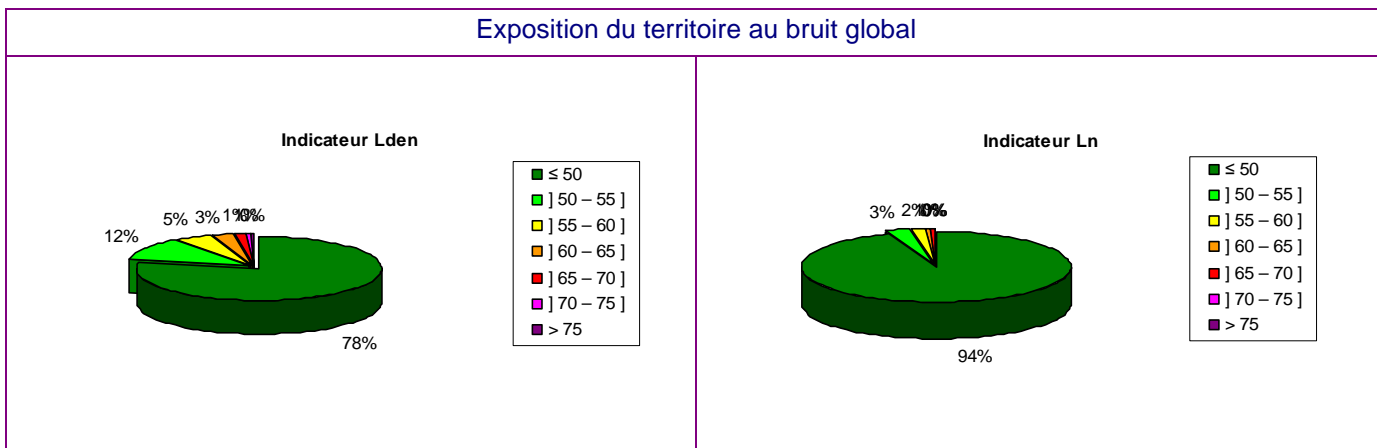
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 125 – superficie de la commune exposé au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	642	78	776	94
] 50 – 55]	95	12	25	3
] 55 – 60]	41	5	13	2
] 60 – 65]	23	3	5	1
] 65 – 70]	12	1	4	0
> 70	5	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global





Rapport d'étude technique



SPC Acoustique - 10, rue de l'hôtel de ville – 57950 Montigny les Metz
Tel/ +33 (0)3 87 55 24 55 - Fax/ +33 (0)3 87 55 24 21

www.spc-acoustique.com

Rapport final :
Restitution des résultats et Analyse

Références du dossier :

Interlocuteur :	Monsieur SCHNEIDER
Etablissement :	CCPOM
Tél. :	03.87.58.32.32
Fax :	03.87.67.59.48
e-mail :	ccpom@ccpom.fr
N° d'affaire :	01.08/002/AO_V4-rev00 - Mars 2010

Sommaire

1	PREAMBULE	3
1.1	Cadre de la mission	3
1.2	Descriptif de la zone d'étude	4
1.3	Contexte réglementaire	5
2	RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RESTITUER	7
2.1	Indicateurs de bruit	7
2.2	Valeurs de seuil	7
2.3	Cartes de bruit	8
2.4	Tableaux d'exposition des populations	9
3	CARTES DE BRUIT	10
4	EXPOSITION DES POPULATIONS AU BRUIT	11
5	ANALYSE DE LA SITUATION SONORE EXISTANTE	21
5.1	Amnéville	21
5.2	Bronvaux	21
5.3	Clouange	22
5.4	Malancourt la Montagne	22
5.5	Marange Silvange	22
5.6	Montois La Montagne	23
5.7	Moyeuvre Grande	23
5.8	Moyeuvre Petite	23
5.9	Pierrevillers	24
5.10	Rombas	24
5.11	Roncourt	24
5.12	Rosselange	25
5.13	Sainte Marie Aux Chênes	25
5.14	Vitry Sur Orne	25
6	CONCLUSION	26
	ANNEXE 1 : Cartographies de Bruit	27
	ANNEXE 2	28
A-2.1	CCPOM	29
A-2.2.	Amnéville	32
A-2.3	Bronvaux	35
A-2.4	Clouange	38
A-2.5	Malancourt la montagne	41
A-2.6	Marange-Silvange	44
A-2.7	Montois la Montagne	47
A. 2-8	Moyeuvre-Grande	50
A-2.9	Moyeuvre-Petite	53
A-2.10	Pierrevillers	56
A-2.11	Rombas	59
A-2.12	Roncourt	62
A-2.13	Rosselange	65
A-2.14	Ste. Marie aux Chênes	68
A-2.15	Vitry sur Orne	71

Annexes

Versions

Chargé de l'étude : Natalino GURNARI - Tel/ +33 (0)3.87.55.24.55

Diffusion du rapport d'étude		
Destinataire	Etablissement	Fonction
M. FOURNIER	CCPOM	Président
Versions	Désignation	Date d'émission
V1-Rev00	Rapport intermédiaire - Phase 1	30//04/2009
V2-Rev01	Campagne de mesurage	22/12/2009
V3-Rev00	Rapport intermédiaire - Phase 2	21/01/2010
V4-Rev00	Rapport final	18/03/2010

1 PREAMBULE

1.1 Cadre de la mission

Le présent rapport clos l'étude pour laquelle nous avons été missionné, à savoir l'élaboration des cartes de bruit stratégiques sur le territoire de la CCPOM, conformément aux prescriptions de la Directive Européenne 2002/49/CE.

Les cartographies sonores sont réalisées à l'échelle communale et intercommunale pour chacune des sources sonores visées par la Directive Européenne (bruit routier, ferroviaire et industriel). Elles sont accompagnées de tableaux d'exposition au bruit des populations et des bâtiments sensibles.

Les résultats sont suivis d'une analyse permettant de mieux appréhender la situation sonore actuelle sur le territoire de la CCPOM et l'exposition au bruit de sa population.

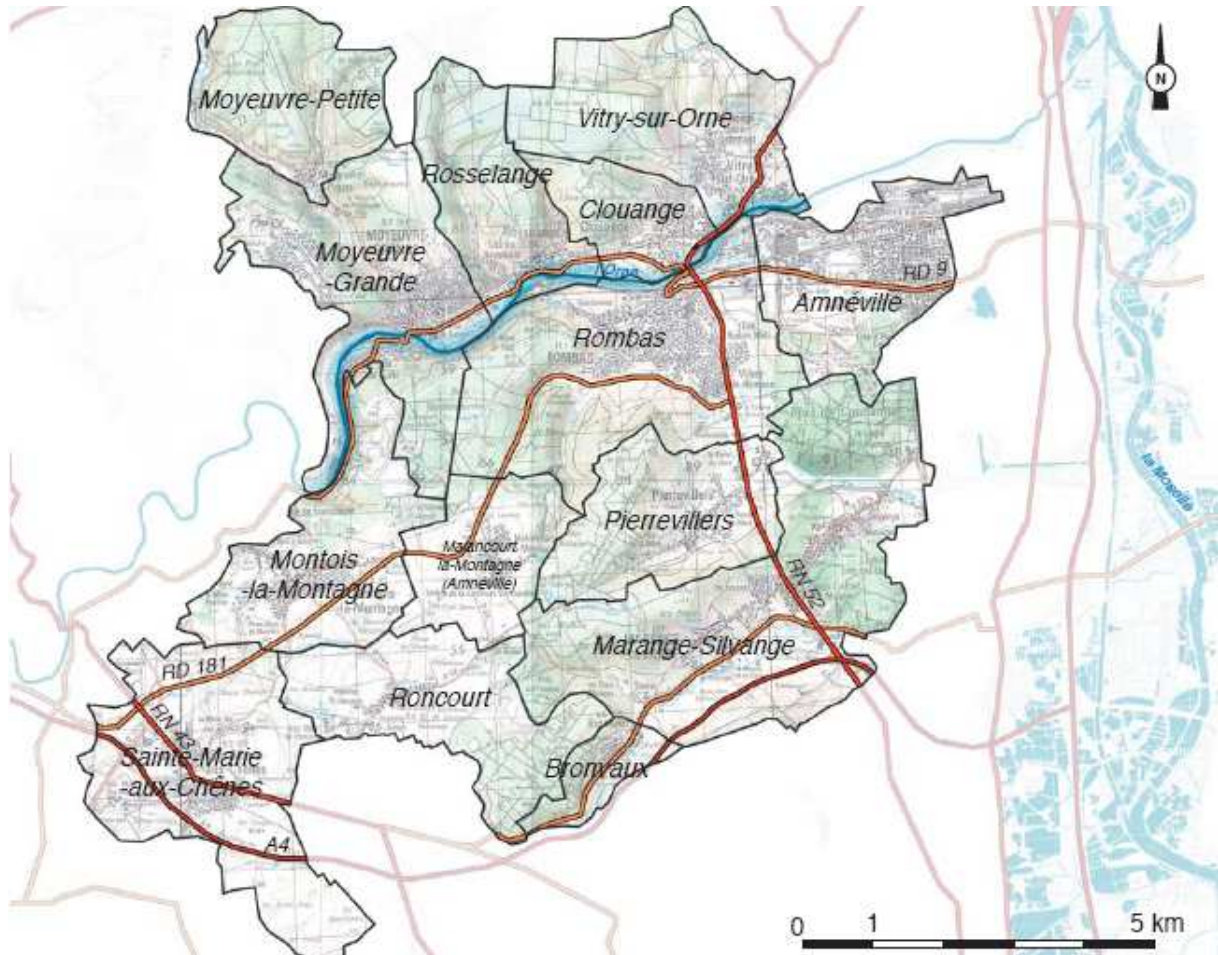
Pour plus d'information concernant la méthodologie employée, le recueil des données sources, et la modélisation de l'aire d'étude, il y a lieu de se référer aux rapports édités antérieurement :

Tableau 1 – Référence des rapports antérieurs

Référence	Date d'édition	Objet
R_01-08_002AO- CCPOM_phase1_V1_Rev00	Avril 2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil et mise en forme des données sources ▪ Méthodologie employée
R_01-08_002AO- CCPOM_campagne_mesurage_V2_Rev01	Décembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Campagne de mesure de bruit en des lieux ciblés de la CCPOM
R_01-08_002AO- CCPOM_modelisation_V3_Rev00	Janvier 2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modélisation de l'aire d'étude ▪ Validation du modèle numérique ▪ Présentation des résultats sur une commune test (Rombas)

1.2 Descriptif de la zone d'étude

La CCPOM est localisée à l'Ouest de la vallée de la Moselle, à égale distance des agglomérations de Metz et de Thionville. Elle est composée de 13 communes qui s'étendent sur un territoire de 9 980 ha et qui regroupent 52 792 habitants.



■ Topographie

La topographie est caractérisée par un relief vallonné qui s'articule autour :

- ⇒ de la vallée de l'Orne, vallée urbanisée et industrielle avec notamment les communes de Rombas et d'Amnéville,
- ⇒ d'un plateau au Sud de cette rivière, (communes de Sainte-Marie aux-chênes, Montois-la-Montagne et Roncourt),
- ⇒ de coteaux (Communes de Bronvaux, Marange-Silvange, Pierrevillers et Moyeuvre-petite).

Les communes implantées sur le plateau et les coteaux présentent une densité de population plus faible que celles qui longent l'Orne. Hors des zones urbaines ou industrielles, le paysage est caractérisé par de nombreuses zones boisées, des coteaux plantés de vignes ou de vergers, et des exploitations agricoles. Des espaces verts ont par ailleurs été aménagés, comme la promenade des berges de l'Orne reliant Rombas à Moineville.

■ Principales sources de bruit

Les nuisances sonores sur le territoire de la CCPOM résultent principalement des infrastructures routières appartenant aux réseaux supra départemental (A4, VR.52) et intercommunal, ainsi que de l'implantation de plusieurs sites industriels.

Le territoire est traversé par un unique axe ferroviaire, classé en catégorie 2, reliant les communes d'Amnéville et de Hauconcourt.

La CCPOM n'est pas concernée par le bruit aérien.

1.3 Contexte réglementaire

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 prévoit la mise en place d'un dispositif d'évaluation et de gestion du bruit dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants sur la base des principes ci-après :

- ⇒ Evaluation de l'exposition au bruit des populations basée sur des méthodes communes aux pays européens,
- ⇒ Information des populations sur le niveau d'exposition et les effets du bruit sur la santé,
- ⇒ Mise en œuvre de politiques visant à réduire le niveau d'exposition et à préserver les zones calmes.

La transposition de la Directive Européenne en droit français date de 2006. Les textes en vigueur sont les suivants :

- ▶ Décret n°2006-361 du 24 mars 2006 relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement et modifiant le code de l'urbanisme et de ses deux arrêtés d'application des 3 et 4 avril 2006.
- ▶ Circulaire du 7 juin 2007 relative à l'élaboration des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement.
- ▶ Les articles L.572-1 à L.572-11 du code de l'environnement.

Douze des treize communes de la CCPOM font parties de l'aire urbaine de Metz, répertoriées parmi les grandes agglomérations visées par la directive.

Dans ce contexte, la CCPOM souhaite construire un référentiel cartographique commun pour les communes considérées, afin de fédérer et mettre en cohérence les moyens de lutte contre les nuisances sonores. Les cartes de bruit stratégiques serviront de base à l'établissement d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement.

2 RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RESTITUER

2.1 Indicateurs de bruit

Les indicateurs communs du niveau sonore définis par la Directive Européenne sont le L_{den} (day-evening-night) pour évaluer la gêne sur une journée complète, et le L_n (night) pour évaluer les perturbations du sommeil. Ces deux indicateurs sont définis comme suit :

$$L_{den} = 10 \cdot \log\left(\frac{12}{24} \cdot 10^{\frac{L_{Aeq}(6h-18h)}{10}} + \frac{4}{24} \cdot 10^{\frac{L_{Aeq}(18h-22h)+5}{10}} + \frac{8}{24} \cdot 10^{\frac{L_{Aeq}(22h-6h)+10}{10}}\right) - 3dB \quad (1)$$

$$L_n = L_{Aeq}(22h - 6h) - 3dB \quad (2)$$

où les indices $L_{Aeq}(6h-18h)$, $L_{Aeq}(18h-22h)$ et $L_{Aeq}(22h-6h)$ sont évalués à 2 m en avant des façades fenêtres fermées. Ils sont mesurables selon les norme NFS 31-085 (bruit routier) et NFS 31-088 (bruit ferroviaire).

Nota : les indices L_{day} , $L_{evening}$ et L_{night} ne tiennent pas compte de la réflexion sur la façade des bâtiments, à la différence des indices $L_{Aeq}(6h-18h)$, $L_{Aeq}(18h-22h)$ et $L_{Aeq}(22h-6h)$, d'où le terme correctif de 3 dB.

2.2 Valeurs de seuil

Les valeurs limites mentionnées à l'article L. 572-6 du code de l'environnement dont le dépassement peut justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 2 – Valeurs de seuil

Indicateur de niveau sonore	Valeurs limites, en dB(A)		
	Routes	Voies ferrées	ICPE
$L_{den}^{(1)}$	68	73	71
$L_n^{(2)}$	62	65	60

⁽¹⁾ Niveau de bruit sur une journée complète (24h)

⁽²⁾ Niveau de bruit en période nocturne (22h-6h)

Ces valeurs limites concernent les bâtiments d'habitation ainsi que les établissements d'enseignement et de santé.

2.3 Cartes de bruit

Conformément aux prescriptions réglementaires, les cartes de bruit sont restituées pour chaque source sonore séparément (routes, voies ferrées, et ICPE soumises à autorisation) puis pour toutes sources confondues. Les cartes sont transmises à l'échelle communale et pour l'ensemble du territoire de la CCPOM, comme spécifié dans le cahier des charges.

Les représentations graphiques sont de 4 types :

- ▶ Type « a » : Zones exposées au bruit, à l'aide de courbes isophones en Lden et Ln.
- ▶ Type « b » : Secteurs affectés par le bruit tels que désignés par le classement sonore des infrastructures de transports terrestres.
- ▶ Type « c » : Courbes isophones de dépassement des valeurs limites en Lden et Ln (se reporter au tableau 2).
- ▶ Type « d » : Représentation des évolutions prévisibles des niveaux de bruit.

Les courbes isophones des cartes de type « a » sont tracées à partir de 50 dB(A) puis, pour les valeurs supérieures, fixées de 5 en 5 dB(A). Les zones de bruit comprises entre les courbes isophones sont représentées par une couleur dont le code est conforme à la norme NF S 31 130.

Tableau 3 – Synthèse des cartes à produire

Sources de bruit	Type de carte*	Indicateur de niveau sonore	Zone représentée
Trafic routier	Types a, b et c	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lden ▪ Ln 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Territoire de la CCPOM ▪ Echelle communale
Trafic ferroviaire	Types a, b et c		
ICPE	Types a et c		
Toutes sources confondues	Types a et c		

*En l'absence de données sur les évolutions futures des niveaux de bruit, les cartes de type « d » sont sans objet.

2.4 Tableaux d'exposition des populations

Les cartographies sonores doivent être accompagnées de tableaux d'exposition des populations au bruit. Il s'agit d'une estimation du nombre de personnes vivant dans les bâtiments d'habitation et du nombre d'établissements d'enseignement et de santé exposés aux différentes plages de bruit.

Les tableaux rendent compte :

- ⇒ du nombre estimé de personnes (par centaine) vivant dans des habitations exposées dans les plages de valeurs 55-59, 60-64, 65-69, 70-74 et 75 dB(A) pour l'indicateur L_{den} évalué à une hauteur de 4 mètres sur la façade la plus exposée du bâtiment considéré.
- ⇒ du nombre de bâtiments d'enseignement et de santé exposés dans ces mêmes plages pour l'indicateur L_{den} .
- ⇒ du nombre estimé de personnes (par centaine) vivant dans des habitations exposées dans les plages de valeurs 50-54, 55-59, 60-64, 65-69 et 70 dB(A) pour l'indicateur L_n évalué à une hauteur de 4 mètres sur la façade la plus exposée du bâtiment considéré.
- ⇒ du nombre de bâtiments d'enseignement et de santé exposés dans ces mêmes plages pour l'indicateur L_n .

3 CARTES DE BRUIT

L'ensemble de cartes de bruit issues de cette étude est reporté en annexe 1 et sont référencées comme suit :

Tableau 4 – Numérotation et synthèse des cartographies éditées

Annexe	Commune	Type	A				B	C		
		Source	Routier	Ferroviaire	Industriel	Global		Routier	Ferroviaire	Industriel
1.1	CCPOM		x	x	x	x	x	x	x	x
1.2	Amnéville		x	x	x	x	x			x
1.3	Bronvaux		x			x	x	x		
1.4	Clouange		x	x		x	x	x		
1.5	Malancourt la Montagne		x		x	x	x	x		x
1.6	Marange-Silvange		x		x	x	x	x		
1.7	Montois la Montagne		x	x	x	x	x	x		x
1.8	Moyeuvre-Grande		x	x	x	x	x	x		x
1.9	Moyeuvre-Petite		x		x	x				
1.10	Pierrevilliers		x			x	x	x		
1.11	Rombas		x	x	x	x	x	x		x
1.12	Roncourt		x		x	x		x		x
1.13	Rosselange		x	x		x	x	x		
1.14	St Marie aux Chênes		x			x	x	x		
1.15	Vitry sur Orne		x			x	x	x		

Les cartes de type "a" sont éditées uniquement lorsque le niveau sonore en Lden ou Ln excède le seuil de 55 dB(A).

Les cartes de type "b" sont éditées uniquement pour les communes traversées par une infrastructure routière classée par l'arrêté préfectorale du 29.07.1999.

Les cartes de type "c" sont éditées lorsque le niveau sonore en Lden ou Ln excède les valeurs limites reportées dans le Tableau 2.

4 EXPOSITION DES POPULATIONS AU BRUIT

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la CCPOM exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés à l'échelle communale et pour l'ensemble du territoire en annexe 2. Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

■ Exposition des populations - Indicateur Lden

Tableau 5 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit routier- Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrelevillers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	67	0	44	85	33	37	53	69	42	48	33	35	9	62	47
] 55 – 60]	10	72	7	11	23	13	7	12	12	18	10	14	30	13	15
] 60 – 65]	8	17	36	3	31	27	21	17	12	22	40	28	27	16	22
] 65 – 70]	14	11	12	1	13	21	11	2	24	10	17	21	20	7	13
] 70 – 75]	2	0	1	0	0	2	7	0	10	2	0	2	14	2	3
> 75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 6 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit ferroviaire- Indicateur Lden (journée complète)

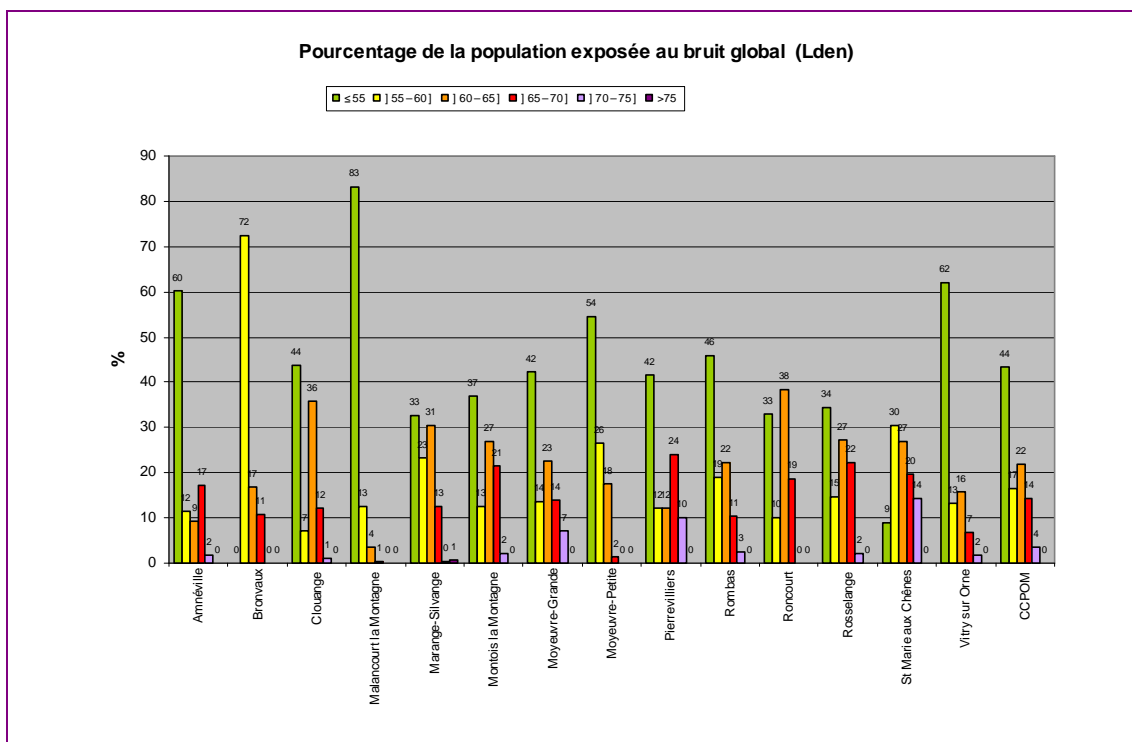
Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit routier ferroviaire				
	Amnéville	Moyeuvre-Grande	Rombas	Autres	CCPOM
≤ 55	91	93	95	100	96
] 55 – 60]	1	3	2	0	1
] 60 – 65]	3	2	0	0	1
] 65 – 70]	6	2	3	0	2
] 70 – 75]	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0

Tableau 7 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit industriel- Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit industriel								
	Amnéville	Malancourt la Montagne	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Rombas	Roncourt	Autres	CCPOM
≤ 55	99	99	98	83	88	99	99	100	97
] 55 – 60]	1	1	0	15	12	0	1	0	3
] 60 – 65]	0	0	2	2	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 8 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit global - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage de la population exposée au bruit global														
	Annéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevillers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	60	0	44	83	33	37	42	54	42	46	33	34	9	62	44
] 55 – 60]	12	72	7	13	23	13	14	26	12	19	10	15	30	13	17
] 60 – 65]	9	17	36	4	31	27	23	18	12	22	38	27	27	16	22
] 65 – 70]	17	11	12	1	13	21	14	2	24	11	19	22	20	7	14
] 70 – 75]	2	0	1	0	0	2	7	0	10	3	0	2	14	2	4
> 75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



■ Exposition des populations - Indicateur Ln

Tableau 9 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit routier- Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	76	40	50	96	52	54	61	82	53	64	43	47	20	76	59
] 55 – 60]	9	48	35	3	35	23	21	17	13	24	39	28	37	16	23
] 60 – 65]	14	11	14	1	13	21	11	2	24	10	19	23	29	7	14
] 65 – 70]	2	0	1	0	0	2	7	0	10	2	0	2	15	2	4
] 70 – 75]	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 10 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit ferroviaire- Indicateur Ln (nuit)

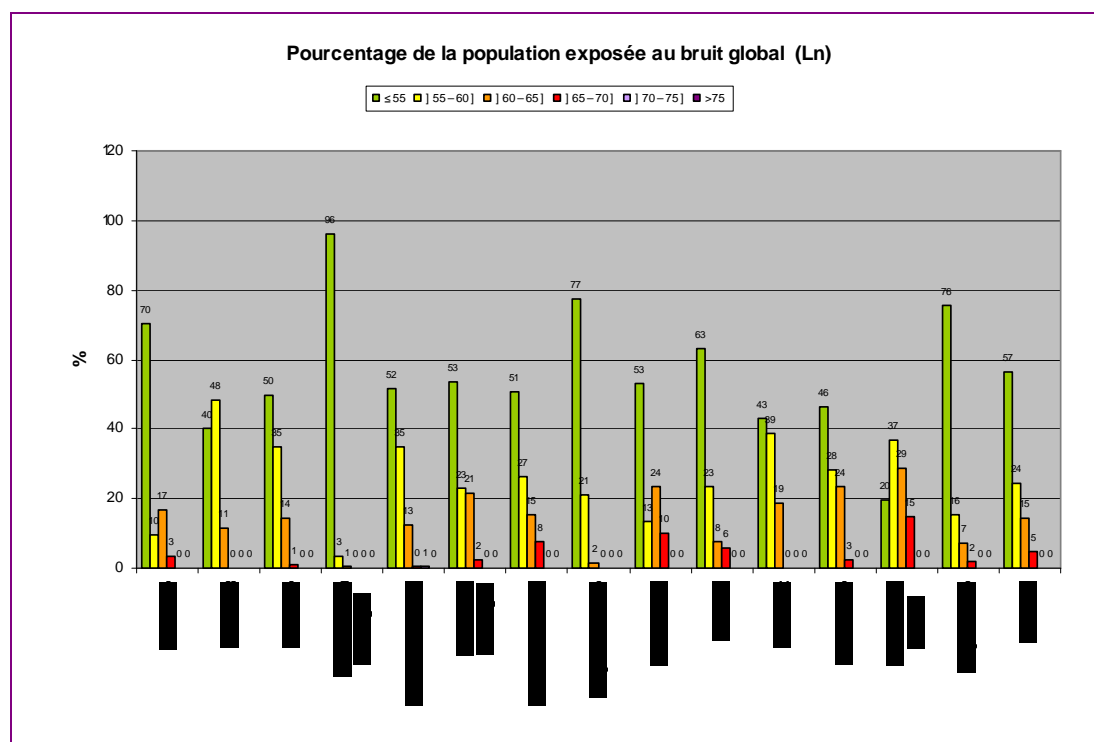
Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit routier ferroviaire				
	Amnéville	Moyeuvre-Grande	Rombas	Autres	CCPOM
≤ 55	91	94	95	100	97
] 55 – 60]	1	4	2	0	1
] 60 – 65]	6	1	1	0	1
] 65 – 70]	2	1	2	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0

Tableau 11 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit industriel- Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit industriel			
	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Autres	CCPOM
≤ 55	97	96	100	99
] 55 – 60]	3	4	0	1
] 60 – 65]	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0

Tableau 12 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit global - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage de la population exposée au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevillers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	70	40	50	96	52	53	51	77	53	63	43	46	20	76	57
] 55 – 60]	10	48	35	3	35	23	27	21	13	23	39	28	37	16	24
] 60 – 65]	17	11	14	1	13	21	15	2	24	8	19	24	29	7	15
] 65 – 70]	3	0	1	0	0	2	8	0	10	6	0	3	15	2	5
] 70 – 75]	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Les populations de la CCPOM sont exposées principalement au bruit généré par le trafic routier. Toutefois, les niveaux d'exposition demeurent dans l'ensemble modérés : 60 % de la population est exposé à des niveaux sonores inférieurs à 60 dB(A) en Lden et à 55 dB(A) en Ln.

Seules les communes de Moyeuvre-Grande, Pierrevillers, et Sainte Marie aux Chênes présentent un pourcentage important de la population (près de 10 %) exposé à des bruits routiers dépassant les valeurs de 70 dB(A) en Lden et de 65 dB(A) en Ln.

Les bruits d'origine ferroviaire et industrielle impactent un pourcentage très faible de la population, habitant notamment les communes d'Amnéville, Moyeuvre-Grande et Rombas.

■ Exposition des bâtiments sensibles - Indicateur Lden

**Tableau 13 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit routier-
Indicateur Lden (journée complète)**

Indicateur Lden	Pourcentage des bâtiments sensibles exposées au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Roselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	64	0	50	50	57	100	80	0	33	63	100	0	8	63	54
] 55 – 60]	27	100	25	0	29	0	13	0	33	26	0	0	42	38	27
] 60 – 65]	9	0	25	50	14	0	7	100	33	11	0	50	50	0	18
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

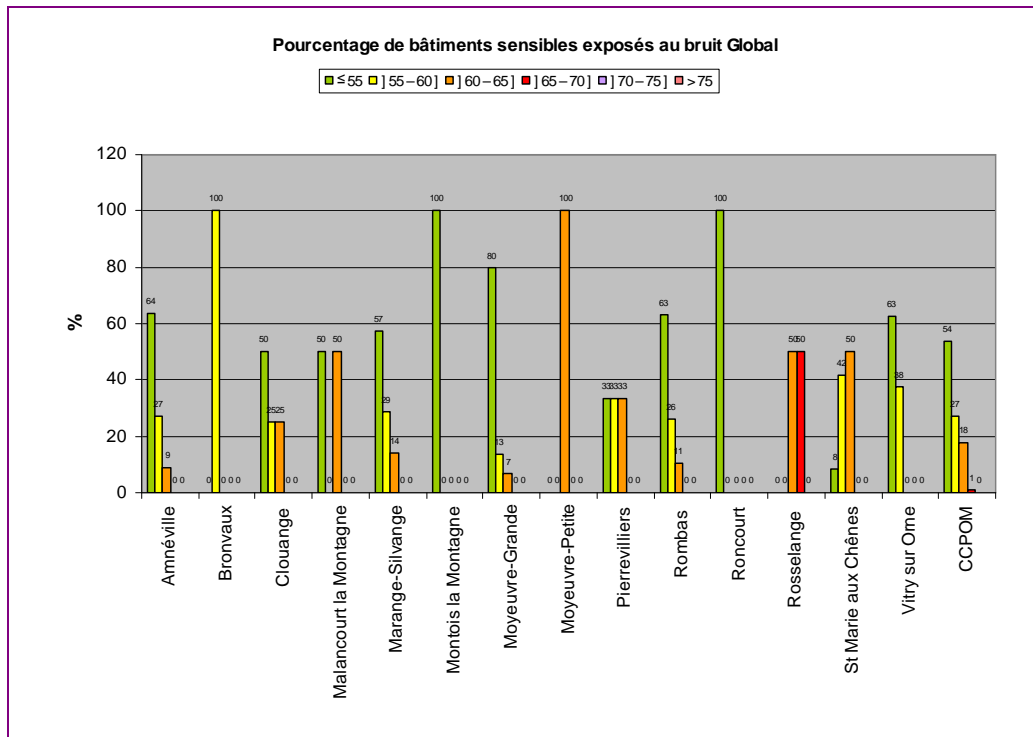
**Tableau 14 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit ferroviaire et industriel -
Indicateur Lden (journée complète)**

Indicateur Lden	Bruit ferroviaire			Bruit industriel
	Moyeuve-Petite	Autres	CCPOM	Toutes les communes et CCPOM
≤ 55	0	100	99	100
] 55 – 60]	100	0	1	0
] 60 – 65]	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0

Tableau 15 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit global-

Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Pourcentage des bâtiments sensibles exposés au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevillers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	64	0	50	50	57	100	80	0	33	63	100	0	8	63	54
] 55 – 60]	27	100	25	0	29	0	13	0	33	26	0	0	42	38	27
] 60 – 65]	9	0	25	50	14	0	7	100	33	11	0	50	50	0	18
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



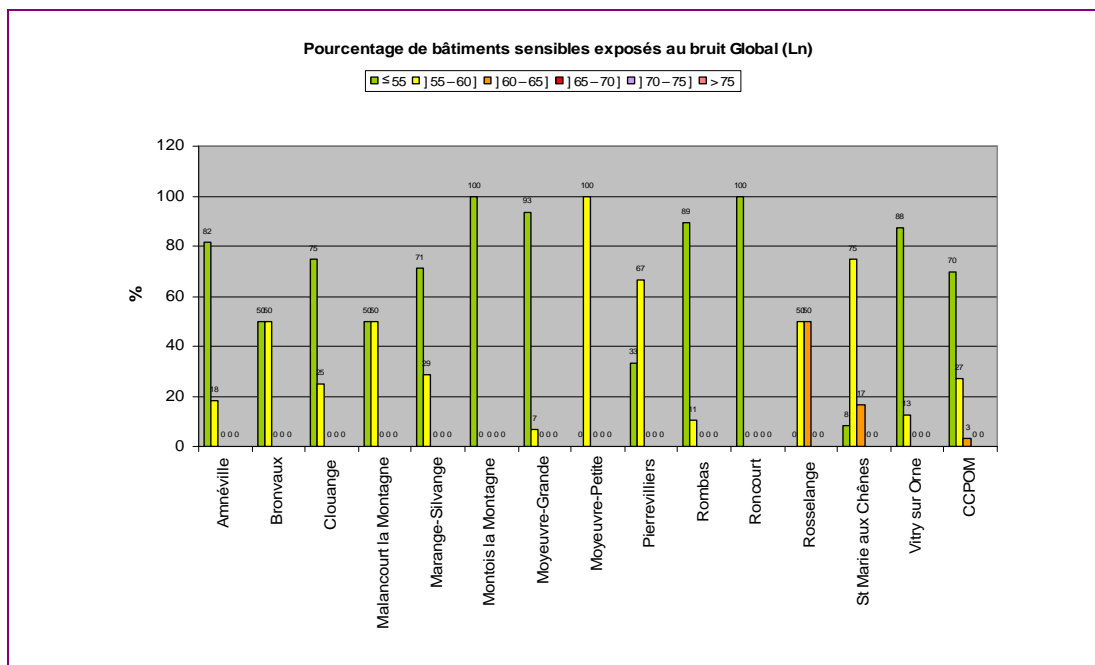
■ Exposition des bâtiments sensibles - Indicateur Ln

Tableau 16 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit routier et/ou bruit global - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage des bâtiments sensibles exposées au bruit routier														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 55	82	50	75	50	71	100	93	0	33	89	100	0	8	88	70
] 55 – 60]	18	50	25	50	29	0	7	100	67	11	0	50	75	13	27
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	17	0	3
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 17 – Pourcentage de bâtiments sensibles exposés au bruit ferroviaire et industriel - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Toutes les communes	
	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
≤ 55	100	100
] 55 – 60]	0	0
] 60 – 65]	0	0
] 65 – 70]	0	0
] 70 – 75]	0	0
> 75	0	0



Nous pouvons constater que seul le bruit routier présente un impact sur les niveaux sonores ressentis dans les établissements dits « sensibles ».

Cette influence demeure modérée et n'est pas de nature à nuire la santé et le bien-être des personnes.

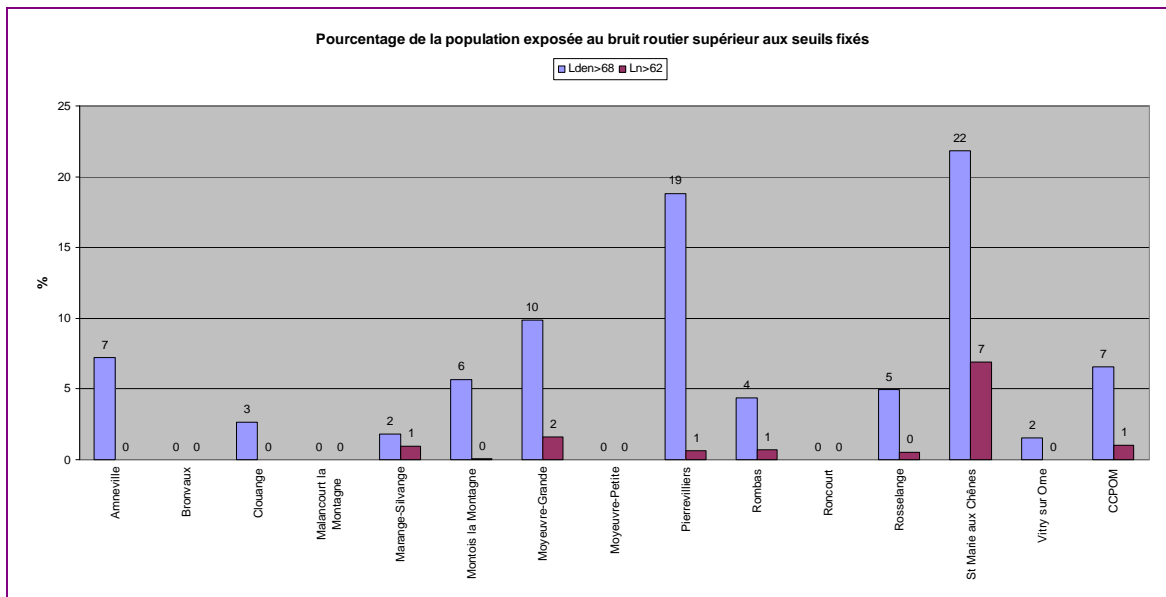
■ Dépassement des valeurs limites

Les tableaux ci-après rendent compte du pourcentage d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 18 – Pourcentage d'habitants exposés au bruit dépassant les seuils fixés

Commune	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Lden	Ln	Lden	Ln	Lden	Ln
Valeur limite en dB(A)	68	62	73	65	71	60
Amnéville	7	0	0	0	0	0
Bronvaux	0	0	0	0	0	0
Clouange	3	0	0	0	0	0
Malancourt la Montagne	0	0	0	0	0	0
Marange-Silvange	2	1	0	0	0	0
Montois la Montagne	6	0	0	0	0	0
Moyeuvre-Grande	10	2	0	0	0	0
Moyeuvre-Petite	0	0	0	0	0	0
Pierrevillers	19	1	0	0	0	0
Rombas	4	1	0	0	0	0
Roncourt	0	0	0	0	0	0
Rosselange	5	0	0	0	0	0
St Marie aux Chênes	22	7	0	0	0	0
Vitry sur Orne	2	0	0	0	0	0
CCPOM	7	1	0	0	0	0

Aucun bâtiment sensible n'est soumis à des niveaux sonores supérieurs aux seuils fixés.



Les bruits d'origine industrielle et ferroviaire demeurent inférieurs aux seuils fixés.

Concernant l'exposition au bruit routier, seule 7 % de la population est soumise à des niveaux Lden supérieurs à 68 dB(A). Dans les communes de Pierrevillers et de Saint Marie Aux Chênes, communes les plus affectées par le bruit routier, le pourcentage de la population exposée à un dépassement des valeurs de seuil est voisin de 20%.

■ Exposition du territoire au bruit

Tableau 19 – Pourcentage du territoire exposé au bruit global - Indicateur Lden (journée)

Indicateur Lden	Pourcentage du territoire exposé au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuvre-Grande	Moyeuvre-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 50	41	14	52	42	49	43	39	81	67	39	47	74	30	78	78
] 50 – 55]	27	15	20	21	14	21	17	9	16	21	21	7	15	12	12
] 55 – 60]	17	50	10	20	18	21	13	5	9	18	11	5	21	5	5
] 60 – 65]	8	12	8	10	10	9	13	3	4	12	6	8	18	3	3
] 65 – 70]	5	5	5	5	5	4	10	1	2	6	3	4	9	1	1
] 70 – 75]	1	2	3	2	2	2	5	0	1	2	4	1	4	1	1
> 75	0	2	1	1	2	0	3	0	0	1	7	1	3	0	0

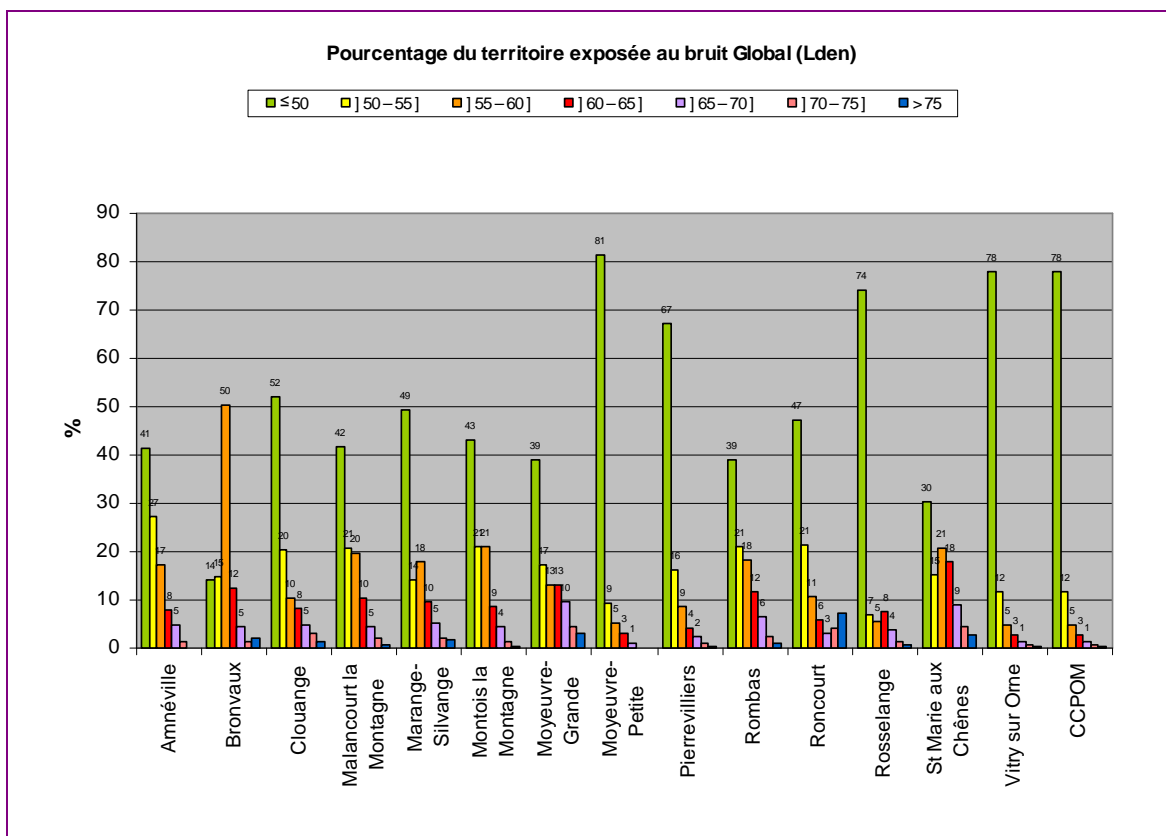
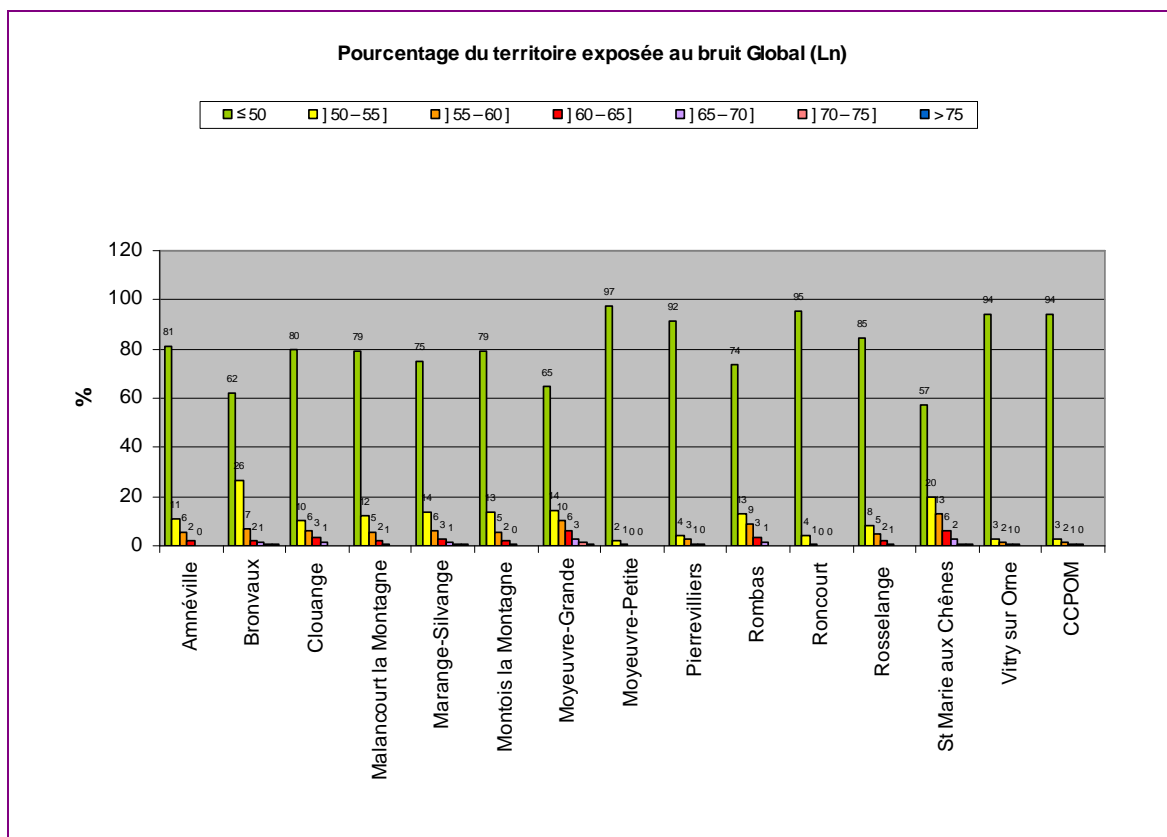


Tableau 20 – Pourcentage du territoire exposé au bruit global - Indicateur Ln (nuit)

Indicateur Ln	Pourcentage du territoire exposé au bruit global														
	Amnéville	Bronvaux	Clouange	Malancourt la Montagne	Marange-Silvange	Montois la Montagne	Moyeuve-Grande	Moyeuve-Petite	Pierrevilliers	Rombas	Roncourt	Rosselange	St Marie aux Chênes	Vitry sur Orne	CCPOM
≤ 50	81	62	80	79	75	79	65	97	92	74	95	85	57	94	94
] 50 – 55]	11	26	10	12	14	13	14	2	4	13	4	8	20	3	3
] 55 – 60]	6	7	6	5	6	5	10	1	3	9	1	5	13	2	2
] 60 – 65]	2	2	3	2	3	2	6	0	1	3	0	2	6	1	1
] 65 – 70]	0	1	1	1	1	0	3	0	0	1	0	1	2	0	0
] 70 – 75]	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
> 75	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0



La distribution des différentes sources de bruit présentes sur le territoire de la CCPOM offre à cette communauté de communes une vaste superficie de zones calmes. 90% du territoire observe des niveaux sonores en Lden inférieurs à 55 dB(A).

Les communes de Moyeuve-Grande, Roncourt et Sainte Marie Aux Chênes auraient un important pourcentage de leur territoire (près de 10 %) exposé à des niveaux Lden supérieurs à 70 dB(A).

5 ANALYSE DE LA SITUATION SONORE EXISTANTE

Dans l'ensemble, la CCPOM jouit d'un territoire où les niveaux sonores d'origine routière, ferroviaire et industrielle sont relativement bas. Les zones bruyantes sont cantonnées aux abords des axes routiers très fréquentés, tels que l'autoroute A4, la RD181, la RN52 et la RD9.

Compte tenu du tracé des infrastructures routières par rapport à la localisation des zones habitées, seules la RN52 et la RD9 présentent un impact majeur sur la population vivant aux abords de ces voies. Le passage de l'A4 à proximité du casque urbain de Sainte Marie aux Chênes dégrade sensiblement le confort acoustique dans cette commune, mais dans une moindre mesure. Le tracé de la D.181 demeure dans l'ensemble relativement éloigné des zones habitées.

Le bruit engendré par les ICPE, s'avère modéré au delà des limites de propriété des sites industriels. Leur implantation est généralement plutôt distante des zones habitées. Seuls la SLAG et les Agglomérés de Rombas ont un impact sur les populations.

Nota: Le comparatif des résultats de la présente étude avec le classement acoustique des voies démontre que la voie ferrée traversant la CCPOM est surclassée par rapport aux niveaux sonores générés actuellement par la voie ferrée. L'arrêt des activités de l'usine d'ArcelorMittal à Gandrange contribue fortement à cet écart.

5.1 Amnéville

Les niveaux sonores perçus dans la commune d'Amnéville sont relativement calmes (plus 65 % du territoire où habite 70 % de la population est soumis à des niveaux $L_{den} < 55$ dB(A).)

Seules les habitations aux abords de la RD112F, de la RD47, de la rue Clémenceau, de la rue des Romains et de la voie ferrée sont affectées par le bruit des infrastructures de transports terrestres.

Les activités de Calcia affectent le nouveau lotissement situé face à l'ancienne aciérie Mittal. Les Agglomérés de Rombas peuvent être audibles depuis l'Ouest de la commune mais son impact reste modéré.

5.2 Bronvaux

Dans la commune de Bronvaux, seules les habitations situées le long de la RD52 sont impactées par le bruit routier. Compte tenu de la distance entre l'A4 et les zones habitées, l'impact sonore de l'autoroute sur les populations riveraines demeure modéré ($L_{den} < 60$ dB(A)).

5.3 Clouange

La RD9 et les bretelles d'accès à la RN52 engendrent des niveaux sonores élevés en façade des bâtiments les plus exposées à ces voies (Lden proche de 70 dB(A)).

Les bâtiments à caractère industriel implantés à proximité de ces voies font écran et limitent la propagation du bruit routier sur les populations apportant un gain qui varie entre 5 et 10 dB(A) selon les cas. Néanmoins, un certain nombre d'habitations ne profitent pas de cette protection et sont soumises à des niveaux sonores élevés.

5.4 Malancourt la Montagne

Les habitations de cette commune profitent de l'atténuation apportée par l'éloignement des voies routières (RD181 et RD54) plaçant l'ensemble de la zone urbaine de Malancourt en zone calme ou modéré calme (96% des habitants sont soumis à des niveaux Lden<60(dB(A))).

De la même manière des ICPE Vaglio et Celidor n'ont aucun impact sur les zones d'habitation de la commune.

Cette commune se place parmi les plus calmes de la CCPOM.

5.5 Marange Silvange

L'autoroute A4 a un très faible impact sur le niveau sonore perçu dans la commune. Les habitations situées le long de la RD52 sont directement impactées par le trafic routier sur cet axe et les niveaux sonores perçus demeurent relativement modérés (Lden<65). Les habitations les plus impactées par le bruit routier sont celles placées en vue directe avec la RN52. Les niveaux sonores perçus depuis ces habitations sont élevés (Lden voisin à 70 dB(A)), notamment à cause du trafic important en période nocturne.

La population impactée par le bruit routier reste inférieure à 1 % de la population totale de la commune.

Le bruit engendré par les activités de France Transfo est négligeable par rapport au bruit routier et n'a pas d'influence sur les habitations placées en ZER.

5.6 Montois La Montagne

Le trafic routier sur la RD181, RD54 et la RD11 a un faible impact sur les habitations de la commune. Néanmoins, le flux sur la rue du Général de Gaulle engendre des niveaux relativement élevés (Lden proche de 70 dB(A)) sur les habitations situées entre la rue Jean Burger et la RD11.

La densité urbanistique le long de la RD54 fait que toutes les habitations situées le long de cet axe sont soumises à des niveaux sonores modérés.

Les activités des ICPE Sita et Leclerc ont un impact négligeable sur le paysage sonore de ces communes.

5.7 Moyeuve Grande

Cette commune est impactée par les trois types de source.

- ▶ En premier lieu, le trafic routier, important sur la RD9, RD9a et RD11, engendre des niveaux sonores importants ($65 \text{ dB(A)} < \text{Lden} < 75 \text{ dB(A)}$) sur les façades situées le long de ces axes.
- ▶ D'autre part, la voie ferrée se trouve au plus près des habitations dans cette commune engendrant des niveaux sonores Lden proches de 70 dB(A) dans les façades les plus exposées.
- ▶ En troisième lieu, le bruit industriel engendré par la Slag a un impact non négligeable ($\text{Lden} > 60 \text{ dB(A)}$) sur les habitations de la cité Curel et les habitations qui se situent à l'ouest de la commune sur la RD9.

Toutes ces sources placent cette commune parmi les plus bruyantes de la CCPOM.

5.8 Moyeuve Petite

Cette commune présente une forte surface de terrain boisé. Elle est traversée uniquement par la RD.9a.

Au même titre, la circulation de transports de la Slag contribue de façon très faible sur les niveaux sonores perçus dans la commune.

Cette commune se place parmi les plus calmes de la CCPOM. 90% de sa surface est soumise à des niveaux Lden $< 55 \text{ dB(A)}$

5.9 Pierrevillers

Cette commune jouit d'un territoire particulièrement calme (plus de 80 % de sa superficie est soumise à des niveaux sonores $L_{den} < 55$ dB(A)), cependant le développement urbanistique a placé l'ensemble d'habitations le long de la RD112c et la RN52.

Au vue de cette configuration, plus de 30 % de la population est exposée à des niveaux $L_{den} > 65$ dB(A) plaçant ainsi cette commune parmi l'une des plus exposées au bruit.

5.10 Rombas

Cette commune est impactées par le bruit routier, ferroviaire et industriel.

- **Bruit Routier** : Compte tenu de la forte densité de population située le long de la RN52, cette voie serait la principale source de nuisances sonores dans la commune suivie par la RD47 et la RD8.

D'autre part, et dans une proportion moindre, les artères internes principales de la commune comme la Rue de Metz, et l'Avenue H. Berlioz, la route de Malancourt, la rue de Verdun, la rue de la Paix et la Grande'Rue impactent considérablement un grand nombre d'habitations notamment pendant les heures de pointe.

Malgré l'importance du trafic circulant sur la RD181 cette voie impacte très peu d'habitation car ces dernières sont relativement éloignées de la voie.

- **Bruit Ferroviaire** : ce type de bruit impacte très peu d'habitations, mais contribue considérablement au niveau sonore global pour les habitations situées au plus près de la voie et qui sont déjà affectées considérablement par le bruit routier.
- **Bruit Industriel** : En dernier lieu, le bruit engendré par les Agglomérés de Rombas affecte d'une façon négligeable les habitations situées sur la RN47, sachant que ces habitations sont déjà affectées par le bruit routier et ferroviaire.

Les zones internes de la commune, éloignées des axes cités précédemment, demeurent calmes et sont exposés à des niveaux sonores $L_{den} < 55$ dB(A).

5.11 Roncourt

La commune de Roncourt est affectée principalement par le trafic routier sur les RD54 et RD54a. Néanmoins, les niveaux sonores engendrés par ces axes restent modérés ($L_{den} < 70$ dB(A)) et la diminution du trafic en période nocturne limite le risque de nuire au sommeil des riverains.

D'autre part, la carrière Vaglio n'affecte pas les habitations existantes. Cependant, lors de notre visite dans cette commune, nous avons recensé la construction d'un nouveau lotissement (non modélisé) situé à proximité de la piste d'accès à la carrière, les futurs habitants risquent d'être gênés par le bruit des activités de la carrière, et notamment par le trafic PL dans sa piste d'accès.

5.12 Rosselange

Le trafic sur la RD9 engendre des niveaux sonores élevés (Lden proche à 70 dB(A)) en façades des habitations les plus exposées. D'autre part un grand nombre de ces habitations ne jouissent pas d'une façade calme car elles sont aussi exposées à la rue du Lt-Ce Honnequin.

Les habitations situées à Bouswald et Les Essarts sont situées dans des zones protégées de toutes les nuisances sonores.

5.13 Sainte Marie Aux Chênes

Le trafic routier sur l'autoroute A4 et sur la RD643 ainsi que leur proximité aux habitations placent cette commune parmi les plus bruyantes. Plus du 30 % de la population est exposée à des niveaux supérieurs à 65 dB(A).

5.14 Vitry Sur Orne

Cette commune jouit d'un territoire particulièrement calme (Lden < 45 dB(A)), en haut des plateaux. Cependant, une grande partie des habitations se situent le long des axes routiers importants tels que la VR52 et la rue de Thionville. La mise en place de murs antibruit limite l'impact à des niveaux sonores Lden proches de 65 dB(A).

6 CONCLUSION

L'analyse de la situation sonore actuelle, permet de mettre en évidence la prédominance du bruit routier perçu sur l'ensemble du territoire de la CCPOM.

Hormis quelques exceptions, la CCPOM est un territoire relativement calme où seul un faible pourcentage de la population est soumis à des niveaux sonores élevés.

Les différentes données issues de cette étude permettront aux acteurs concernés par la problématique de l'environnement sonore (notamment aux gestionnaires d'infrastructures), de réaliser des plans d'actions adaptés à la situation sonore actuelle visant à :

- ▶ Lutter contre le bruit dans les zones subissant des dépassements des seuils.
- ▶ Préserver les zones considérées comme calmes.

Cette cartographie servira d'un outil d'aide à la décision pour établir plan de prévention du bruit de la CCPOM. Elle pourra être intégrée par la suite dans les différents documents de développement et d'urbanisme.

ANNEXE 1 : Cartographies de Bruit

ANNEXE 2

A-2.1 CCPOM

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la CCPOM exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

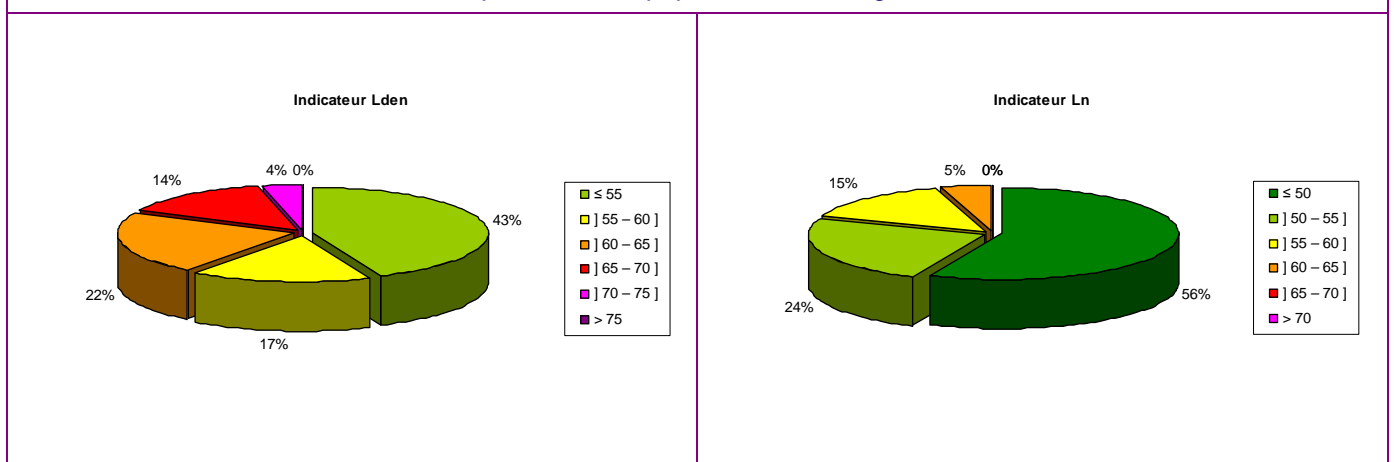
Tableau 21 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	24900	47	51000	96	51100	97	23000	44
] 55 – 60]	7800	15	500	1	1500	3	8800	17
] 60 – 65]	11400	22	500	1	200	0	11600	22
] 65 – 70]	6900	13	900	2	0	0	7500	14
] 70 – 75]	1800	3	0	0	0	0	1900	4
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 22 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	31400	59	51100	97	52500	99	29900	57
] 50 – 55]	12200	23	600	1	300	1	12800	24
] 55 – 60]	7300	14	700	1	0	0	7700	15
] 60 – 65]	1900	4	500	1	0	0	2400	5
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 23 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

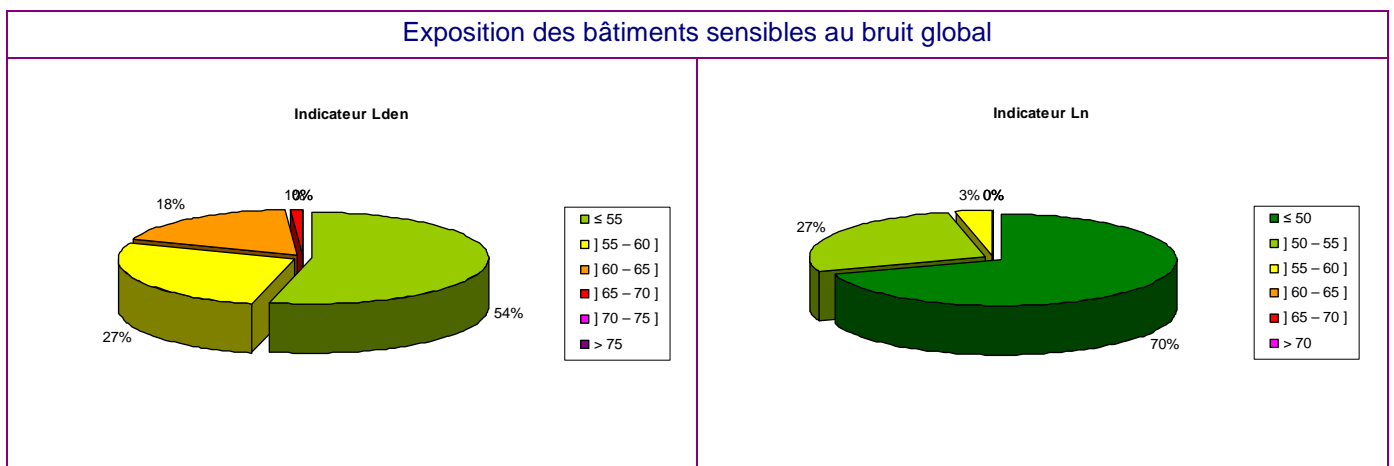
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	48	54	89	100	88	99	48	54
] 55 – 60]	24	27	0	0	1	1	24	27
] 60 – 65]	16	18	0	0	0	0	16	18
] 65 – 70]	1	1	0	0	0	0	1	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 24 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	62	70	89	100	89	100	62	70
] 50 – 55]	24	27	0	0	0	0	24	27
] 55 – 60]	3	3	0	0	0	0	3	3
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 25 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	3469	7	0	0	3	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 26 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

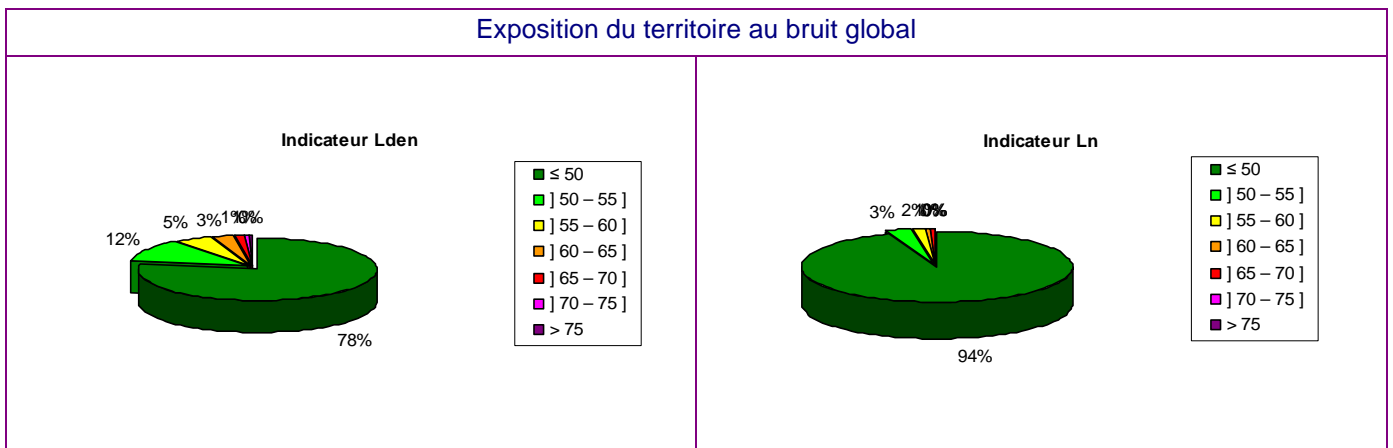
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	559	1	0	0	3	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 27 – superficie de la CCPOM exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	642	78	776	94
] 50 – 55]	95	12	25	3
] 55 – 60]	41	5	13	2
] 60 – 65]	23	3	5	1
] 65 – 70]	12	1	4	0
> 70	5	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.2. Amnéville

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune d'Amnéville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

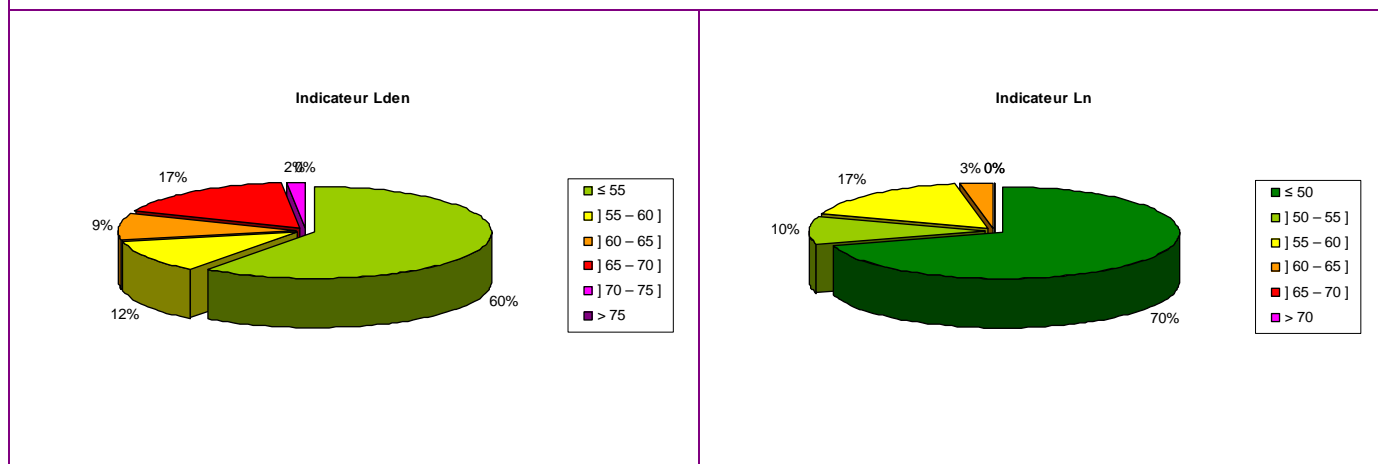
Tableau 28 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	5300	67	7200	91	7800	99	4800	60
] 55 – 60]	800	10	100	1	100	1	900	12
] 60 – 65]	600	8	200	3	0	0	700	9
] 65 – 70]	1100	14	400	6	0	0	1300	17
] 70 – 75]	100	2	0	0	0	0	100	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 29 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	6000	76	7200	91	7900	100	5600	70
] 50 – 55]	700	9	100	1	0	0	800	10
] 55 – 60]	1100	14	500	6	0	0	1300	17
] 60 – 65]	100	2	100	2	0	0	300	3
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 30 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

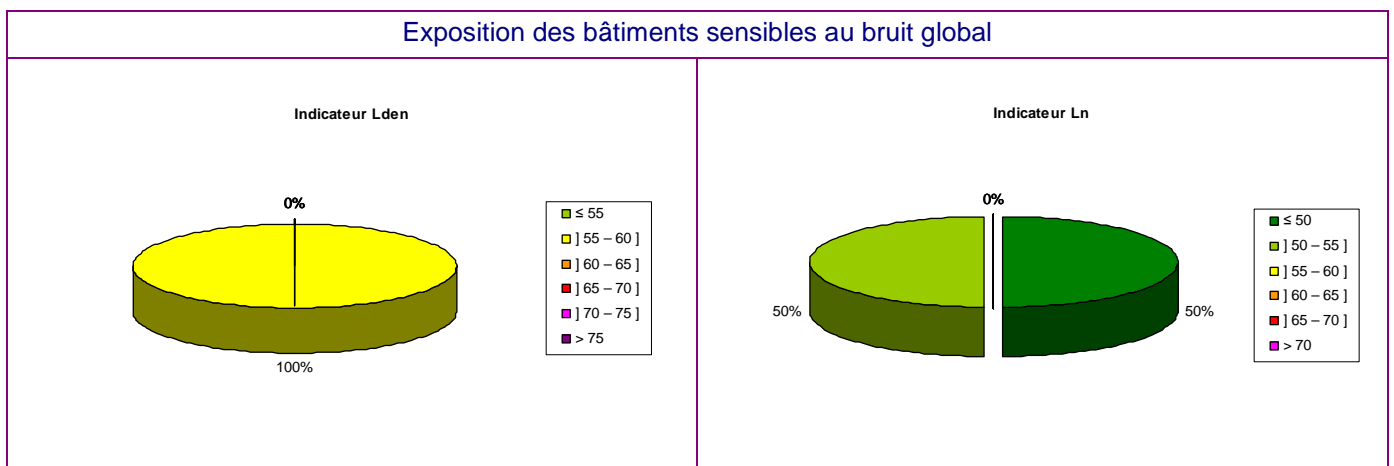
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	7	64	11	100	11	100	7	64
] 55 – 60]	3	27	0	0	0	0	3	27
] 60 – 65]	1	9	0	0	0	0	1	9
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 31 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	9	82	11	100	11	100	9	82
] 50 – 55]	2	18	0	0	0	0	2	18
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 32 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	569	7	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 33 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

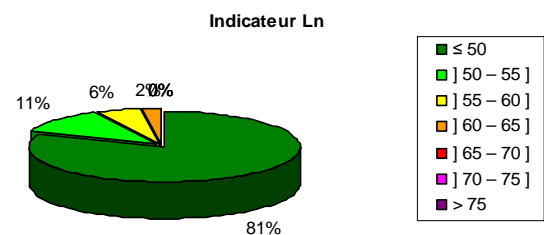
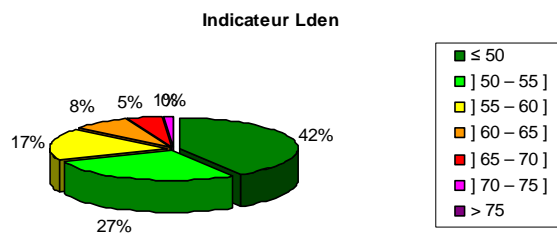
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 34 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	245	41	479	81
] 50 – 55]	160	27	65	11
] 55 – 60]	101	17	33	6
] 60 – 65]	47	8	12	2
] 65 – 70]	29	5	1	0
> 70	8	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.3 Bronvaux

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Bronvaux exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

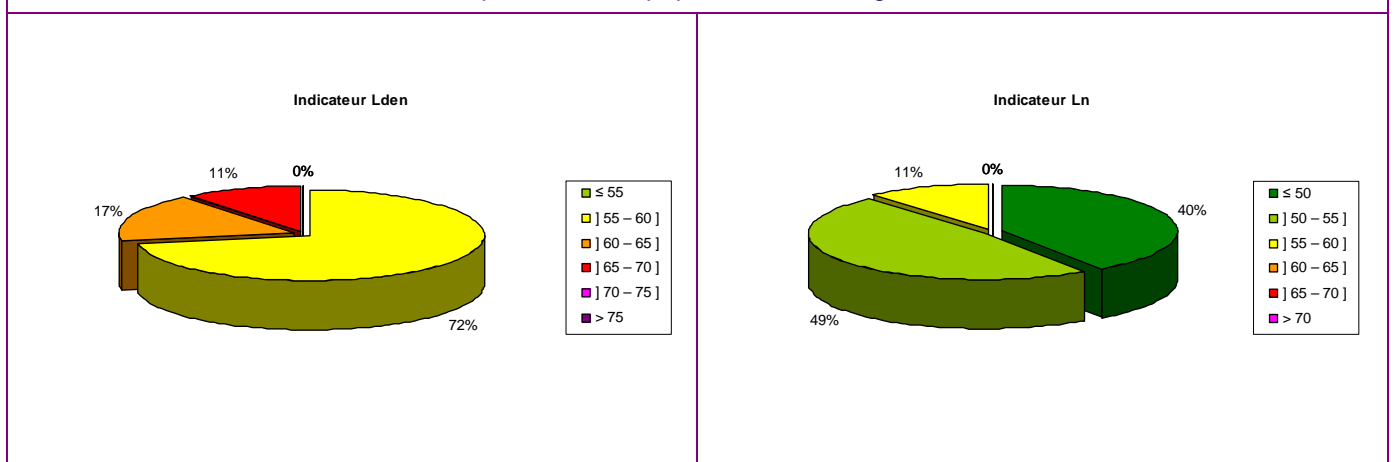
Tableau 35 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	0	0	600	100	600	100	0	0
] 55 – 60]	400	72	0	0	0	0	400	72
] 60 – 65]	100	17	0	0	0	0	100	17
] 65 – 70]	100	11	0	0	0	0	100	11
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 36 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	200	40	600	100	600	100	200	40
] 50 – 55]	300	48	0	0	0	0	300	48
] 55 – 60]	100	11	0	0	0	0	100	11
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 37 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

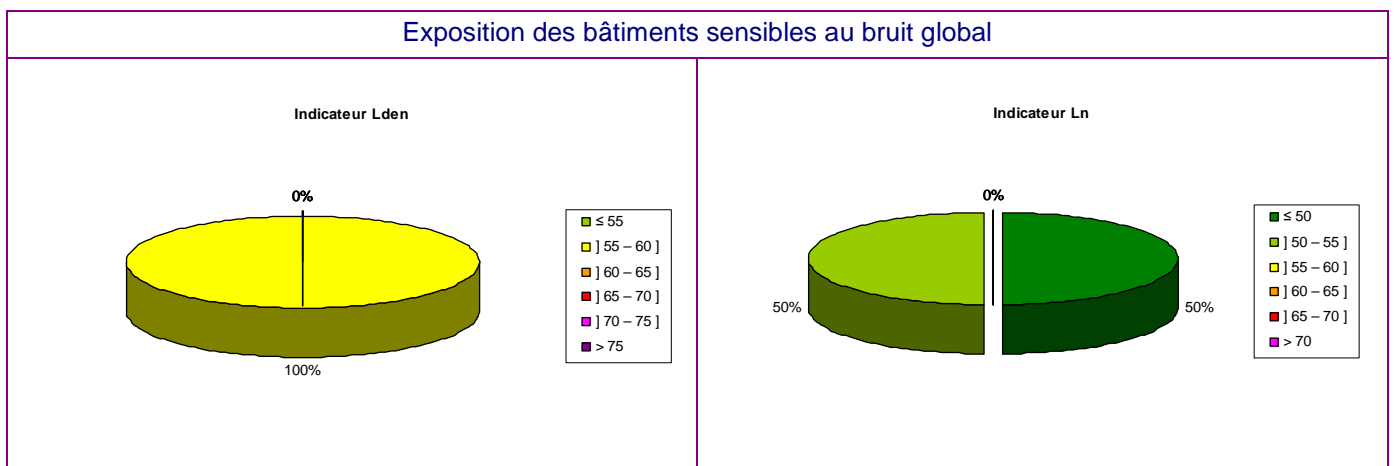
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	0	0	2	100	2	100	0	0
] 55 – 60]	2	100	0	0	0	0	2	100
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 38 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	50	2	100	2	100	1	50
] 50 – 55]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ Dépassement des valeurs limites

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 39 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 40 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

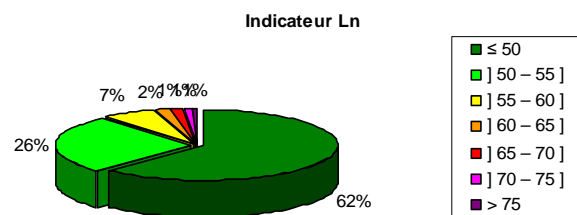
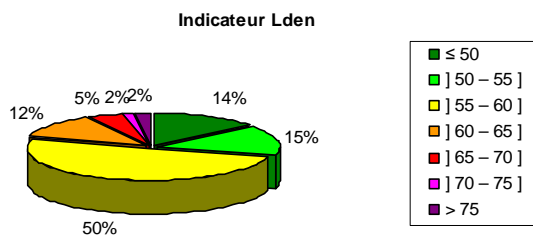
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ Superficie exposée

Tableau 41 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	22	14	95	62
] 50 – 55]	22	15	40	26
] 55 – 60]	77	50	10	7
] 60 – 65]	19	12	3	2
] 65 – 70]	7	5	2	1
> 70	2	2	1	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.4 Clouange

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Clouange exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

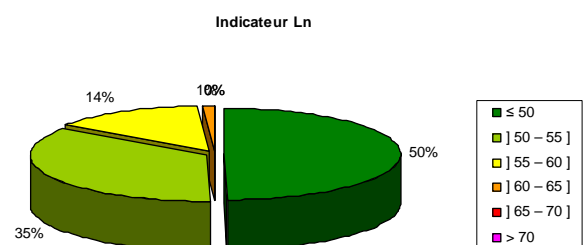
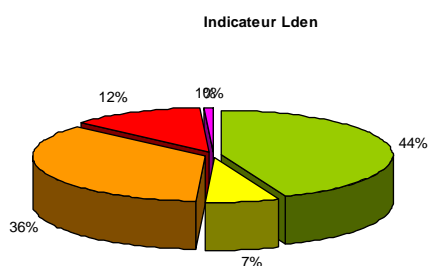
Tableau 42 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1600	44	3600	100	3600	100	1600	44
] 55 – 60]	300	7	0	0	0	0	300	7
] 60 – 65]	1300	36	0	0	0	0	1300	36
] 65 – 70]	400	12	0	0	0	0	400	12
] 70 – 75]	0	1	0	0	0	0	0	1
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 43 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1800	50	3600	100	3600	100	1800	50
] 50 – 55]	1200	35	0	0	0	0	1300	35
] 55 – 60]	500	14	0	0	0	0	500	14
] 60 – 65]	0	1	0	0	0	0	0	1
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 44 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

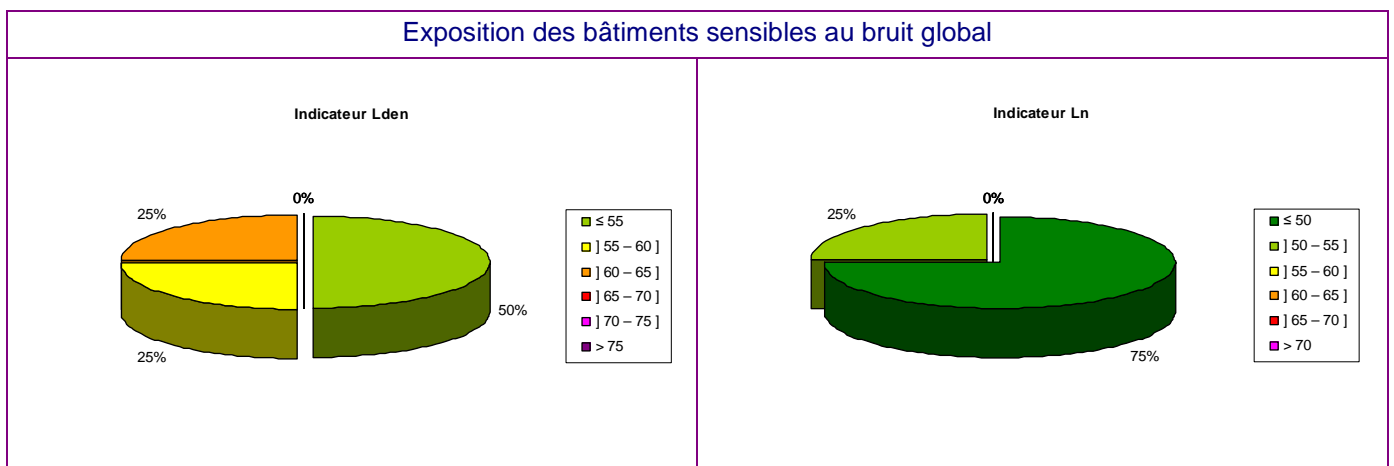
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	2	50	4	100	4	100	2	50
] 55 – 60]	1	25	0	0	0	0	1	25
] 60 – 65]	1	25	0	0	0	0	1	25
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 45 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	3	75	4	100	4	100	3	75
] 50 – 55]	1	25	0	0	0	0	1	25
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 46 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	95	3	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 47 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

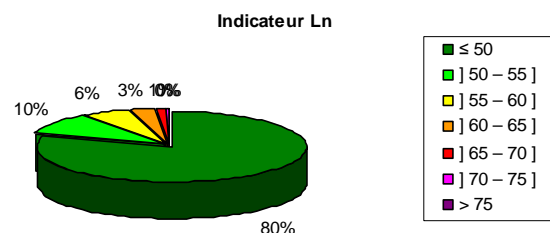
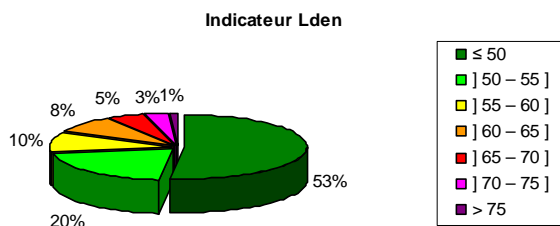
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	1	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 48 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	140	52	214	80
] 50 – 55]	54	20	27	10
] 55 – 60]	28	10	16	6
] 60 – 65]	22	8	8	3
] 65 – 70]	13	5	3	1
> 70	8	3	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.5 Malancourt la montagne

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de la commune d'anneville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

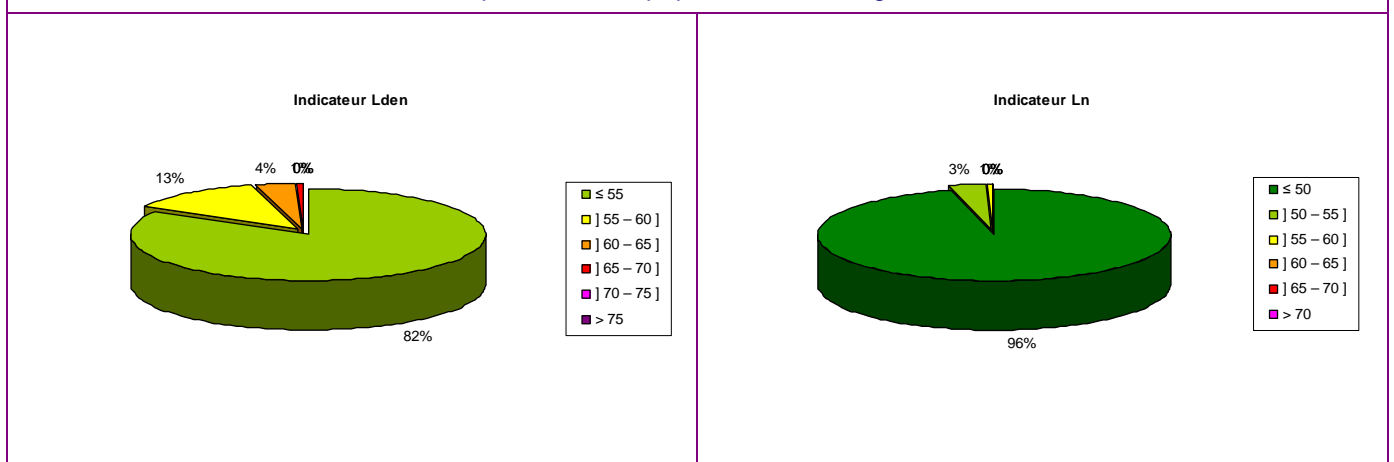
Tableau 49 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1300	85	1500	100	1500	99	1200	83
] 55 – 60]	200	11	0	0	0	1	200	13
] 60 – 65]	0	3	0	0	0	0	100	4
] 65 – 70]	0	1	0	0	0	0	0	1
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 50 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1400	96	1500	100	1500	100	1400	96
] 50 – 55]	100	3	0	0	0	0	100	3
] 55 – 60]	0	1	0	0	0	0	0	1
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 51 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

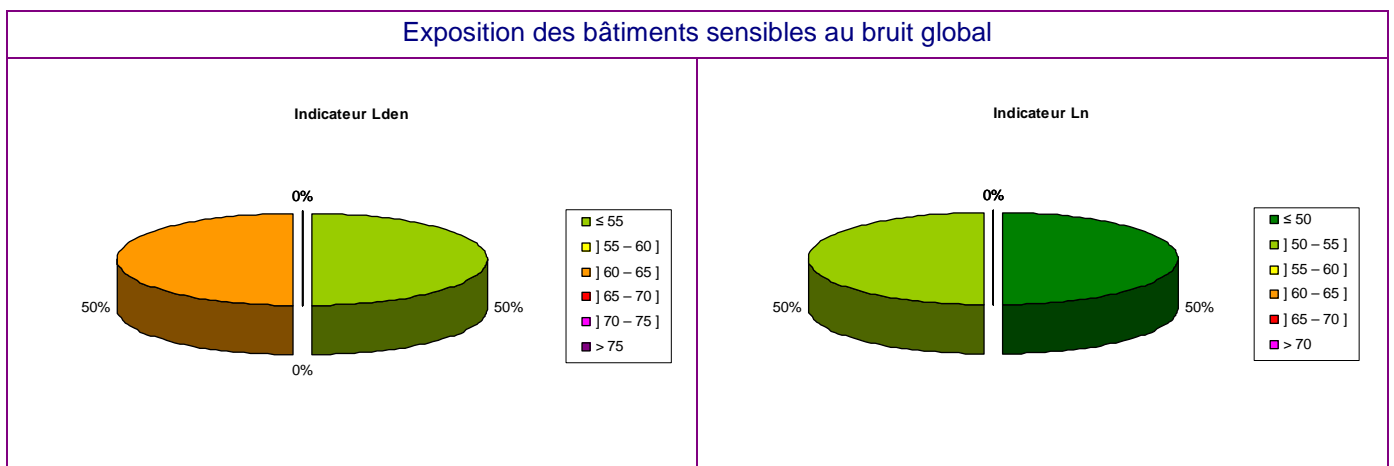
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	50	2	100	2	100	1	50
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 52 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	50	2	100	2	100	1	50
] 50 – 55]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 53 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 54 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

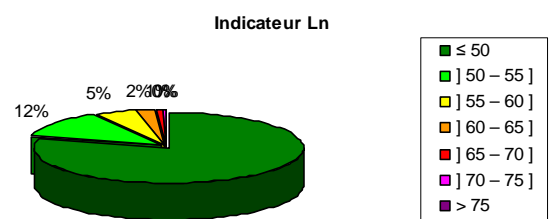
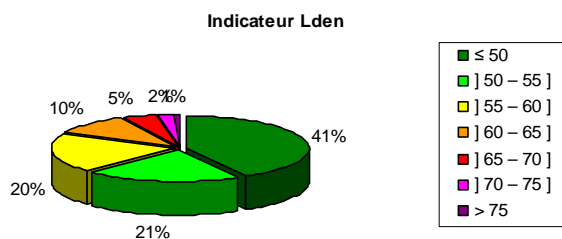
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 55 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	164	42	310	79
] 50 – 55]	81	21	49	12
] 55 – 60]	77	20	20	5
] 60 – 65]	40	10	9	2
] 65 – 70]	18	5	4	1
> 70	8	2	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.6 Marange-Silvange

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de la commune d'Amneville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

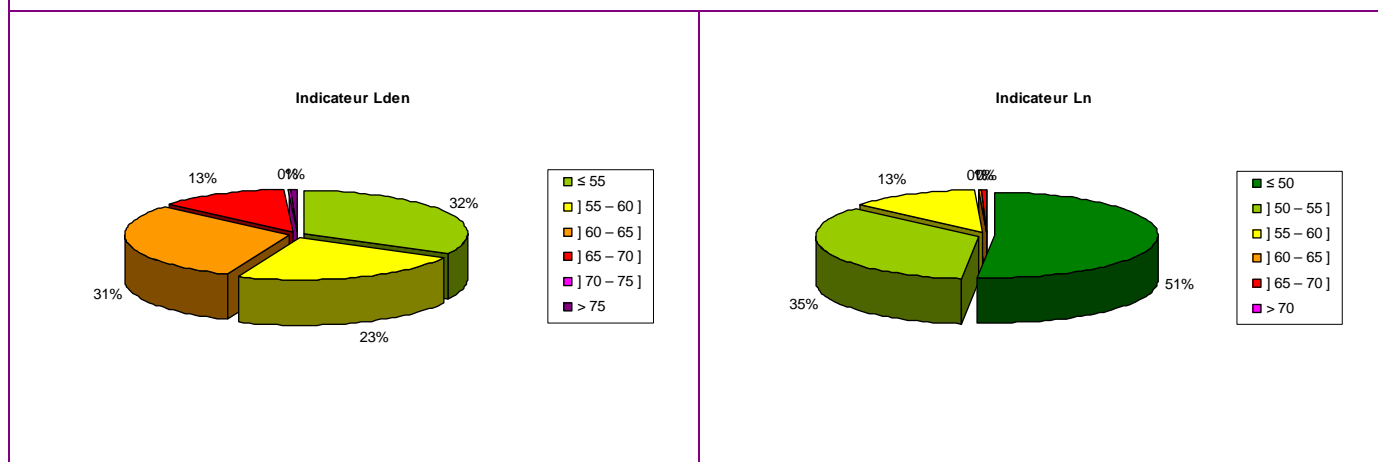
Tableau 56 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1800	33	5400	100	5400	100	1800	33
] 55 – 60]	1300	23	0	0	0	0	1300	23
] 60 – 65]	1600	31	0	0	0	0	1600	31
] 65 – 70]	700	13	0	0	0	0	700	13
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	1	0	0	0	0	0	1

Tableau 57 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	2800	52	5400	100	5400	100	2800	52
] 50 – 55]	1900	35	0	0	0	0	1900	35
] 55 – 60]	700	13	0	0	0	0	700	13
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	1	0	0	0	0	0	1
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 58 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

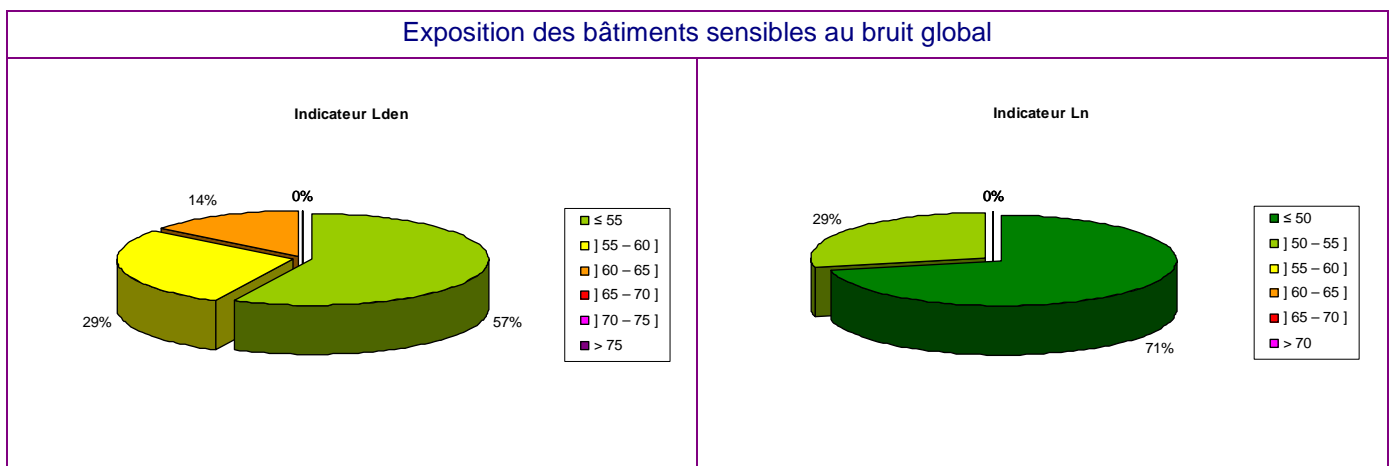
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	4	57	7	100	7	100	4	57
] 55 – 60]	2	29	0	0	0	0	2	29
] 60 – 65]	1	14	0	0	0	0	1	14
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 59 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	5	71	7	100	7	100	5	71
] 50 – 55]	2	29	0	0	0	0	2	29
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 60 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	96	2	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 61 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

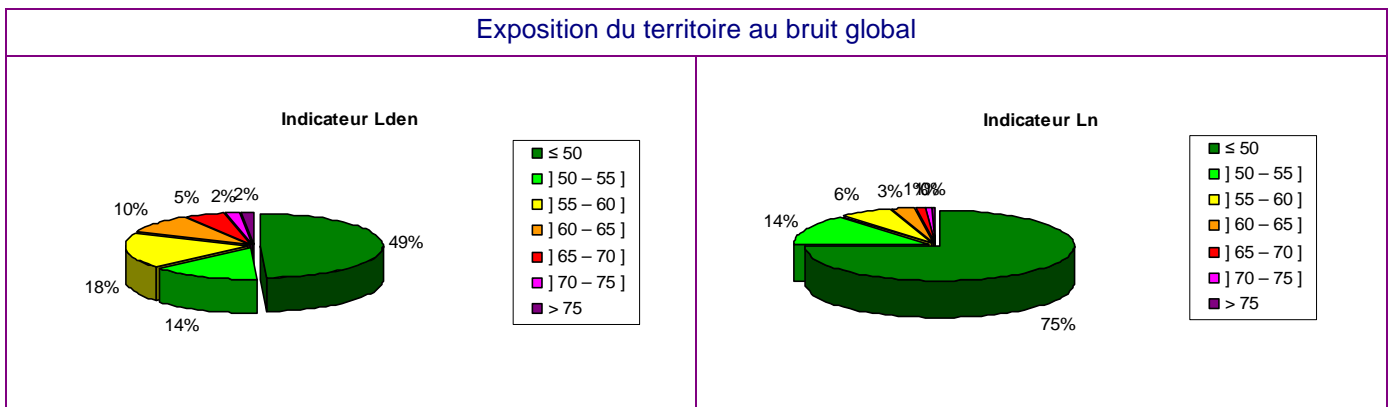
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	51	1	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 62 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	753	49	1146	75
] 50 – 55]	218	14	210	14
] 55 – 60]	274	18	97	6
] 60 – 65]	150	10	41	3
] 65 – 70]	78	5	20	1
> 70	31	2	9	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.7 Montois la Montagne

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Montois la Montagne exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

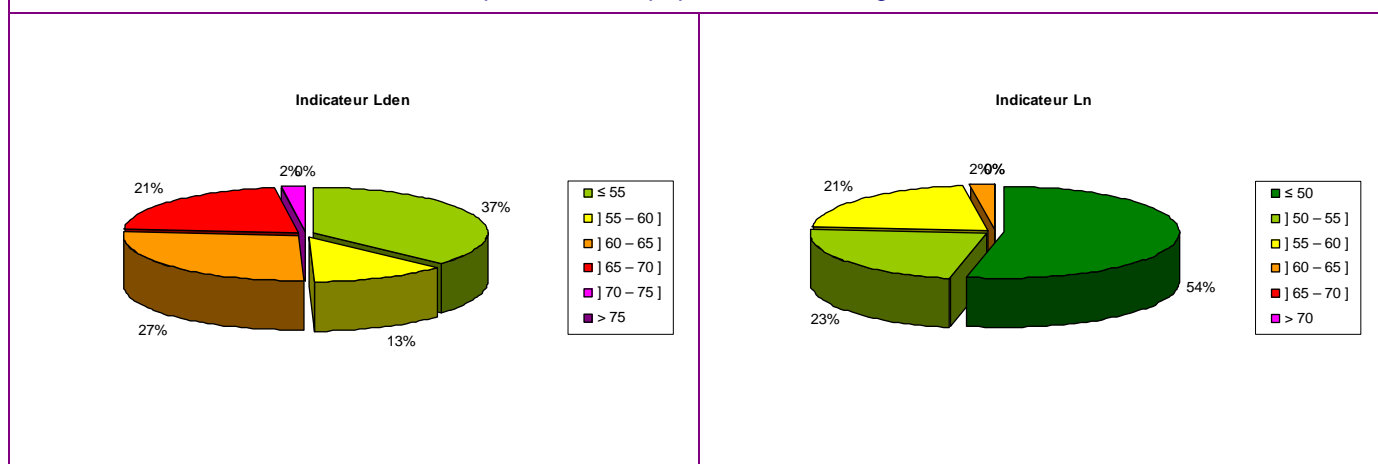
Tableau 63 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1000	37	2600	100	2600	98	1000	37
] 55 – 60]	300	13	0	0	0	0	300	13
] 60 – 65]	700	27	0	0	0	2	700	27
] 65 – 70]	600	21	0	0	0	0	600	21
] 70 – 75]	100	2	0	0	0	0	100	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 64 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1400	54	2600	100	2600	100	1400	53
] 50 – 55]	600	23	0	0	0	0	600	23
] 55 – 60]	600	21	0	0	0	0	600	21
] 60 – 65]	100	2	0	0	0	0	100	2
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 65 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

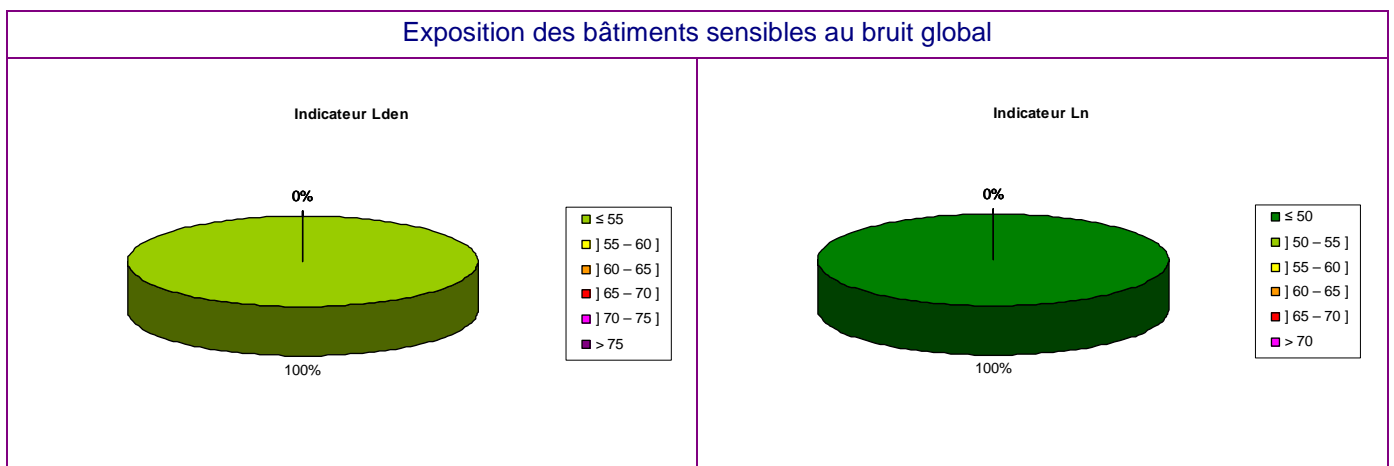
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	100	1	100	1	100	1	100
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 66 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	100	1	100	1	100	1	100
] 50 – 55]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ Dépassement des valeurs limites

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 67 –Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	149	6	0	0	1	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 68 –Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

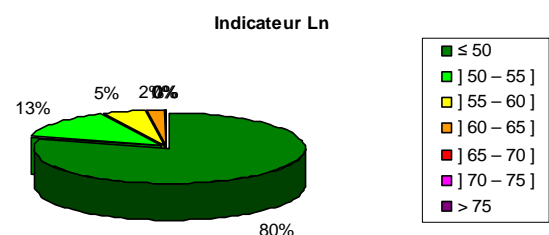
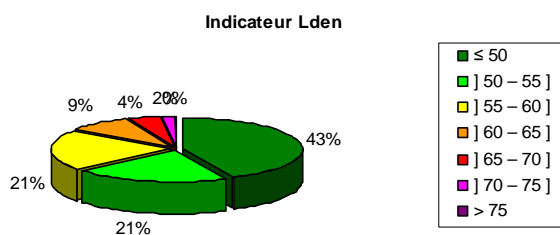
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	1	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ Superficie exposée

Tableau 69 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	304	43	558	79
] 50 – 55]	148	21	94	13
] 55 – 60]	147	21	36	5
] 60 – 65]	62	9	14	2
] 65 – 70]	31	4	3	0
> 70	11	2	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A. 2-8 Moyeuve-Grande

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Moyeuve-Grande exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

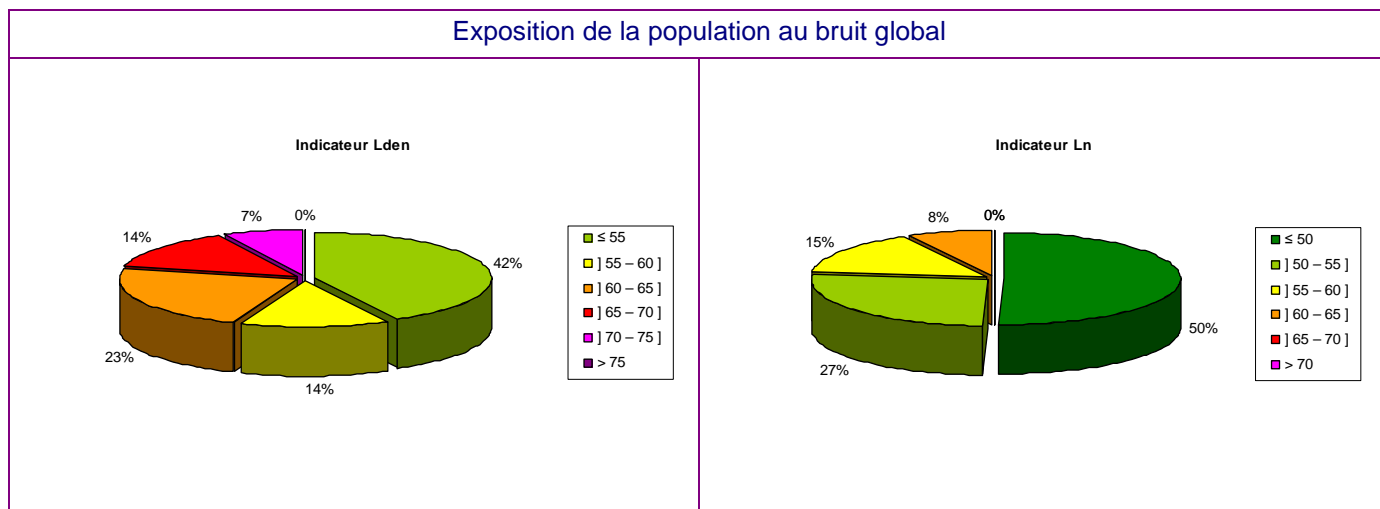
Tableau 70 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	4800	53	8400	93	7500	83	3800	42
] 55 – 60]	600	7	300	3	1300	15	1200	14
] 60 – 65]	1900	21	200	2	200	2	2000	23
] 65 – 70]	1000	11	100	2	0	0	1300	14
] 70 – 75]	700	7	0	0	0	0	700	7
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 71 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	5500	61	8400	94	8700	97	4500	51
] 50 – 55]	1900	21	400	4	300	3	2400	27
] 55 – 60]	1000	11	100	1	0	0	1400	15
] 60 – 65]	700	7	100	1	0	0	700	8
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 72 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

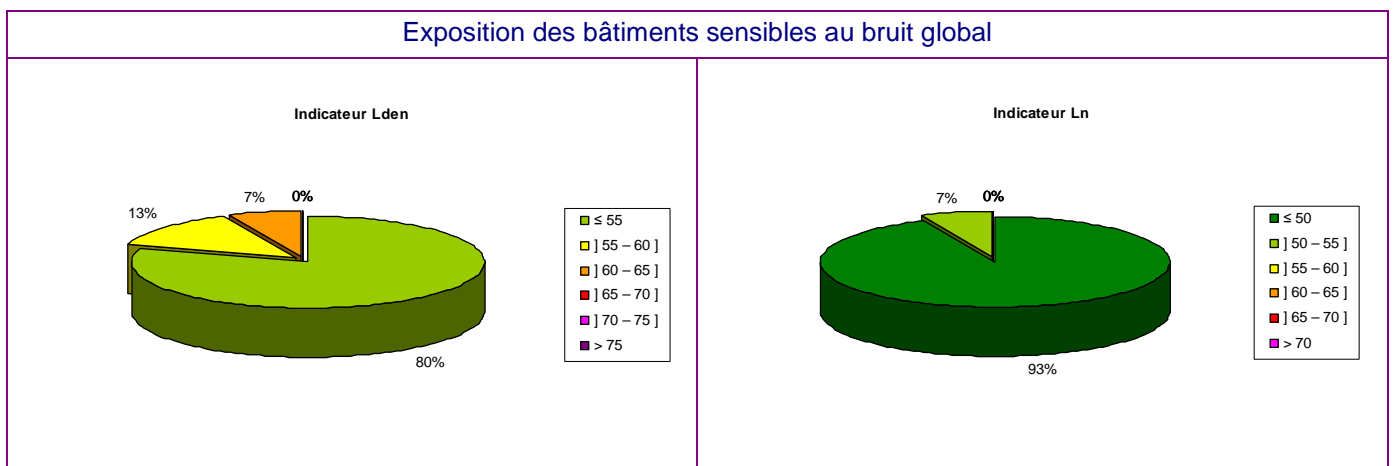
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	12	80	15	100	15	100	12	80
] 55 – 60]	2	13	0	0	0	0	2	13
] 60 – 65]	1	7	0	0	0	0	1	7
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 73 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	14	93	15	100	15	100	14	93
] 50 – 55]	1	7	0	0	0	0	1	7
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 74 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	890	10	0	0	3	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 75 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

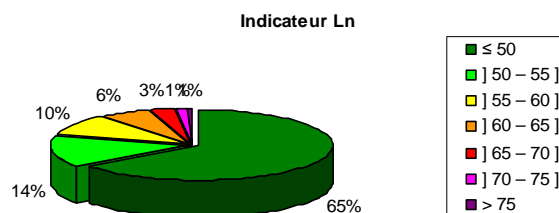
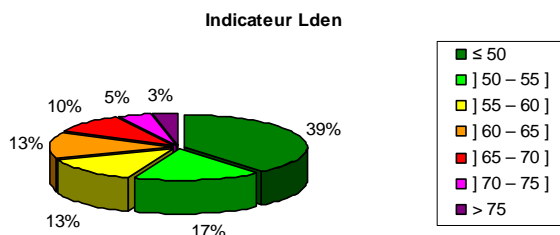
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	144	2	0	0	6	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 76 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	382	39	636	65
] 50 – 55]	167	17	138	14
] 55 – 60]	129	13	97	10
] 60 – 65]	129	13	60	6
] 65 – 70]	95	10	29	3
> 70	45	5	12	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.9 Moyeuve-Petite

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Moyeuve-Petite exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

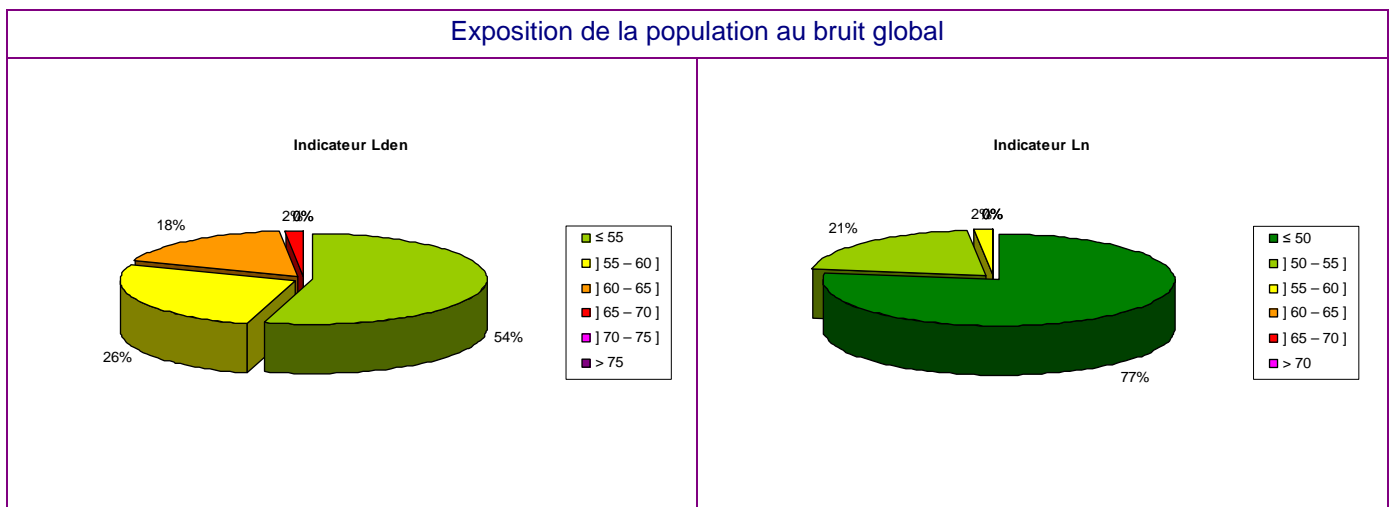
Tableau 77 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	400	69	600	100	500	88	300	54
] 55 – 60]	100	12	0	0	100	12	100	26
] 60 – 65]	100	17	0	0	0	0	100	18
] 65 – 70]	0	2	0	0	0	0	0	2
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 78 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	500	82	600	100	500	96	400	77
] 50 – 55]	100	17	0	0	0	4	100	21
] 55 – 60]	0	2	0	0	0	0	0	2
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 79 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

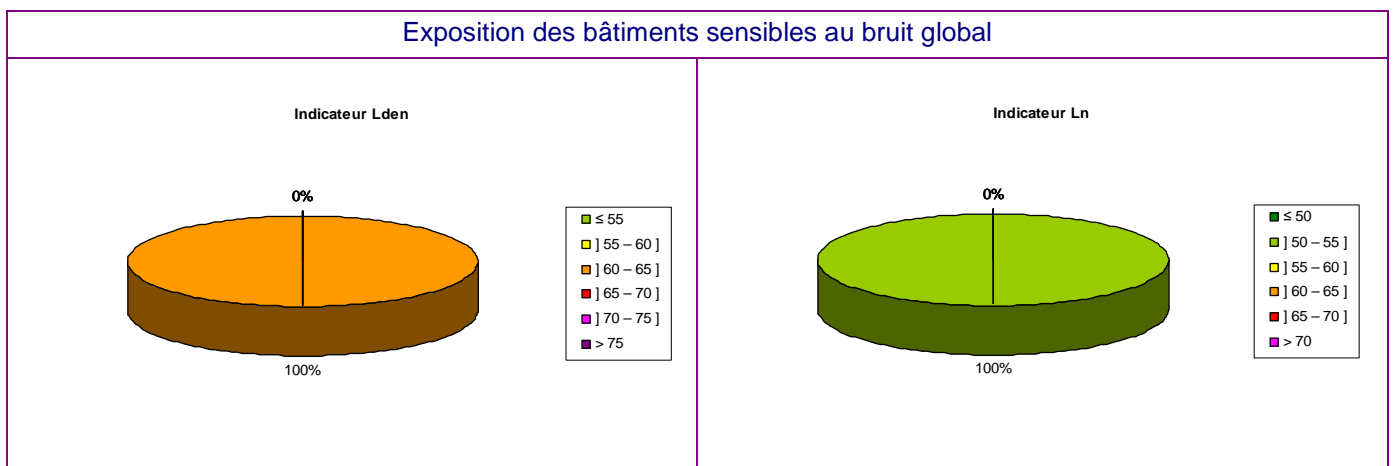
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	0	0	1	100	0	0	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	1	100	0	0
] 60 – 65]	1	100	0	0	0	0	1	100
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 80 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	0	0	1	100	1	100	0	0
] 50 – 55]	1	100	0	0	0	0	1	100
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ Dépassement des valeurs limites

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 81 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 82 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

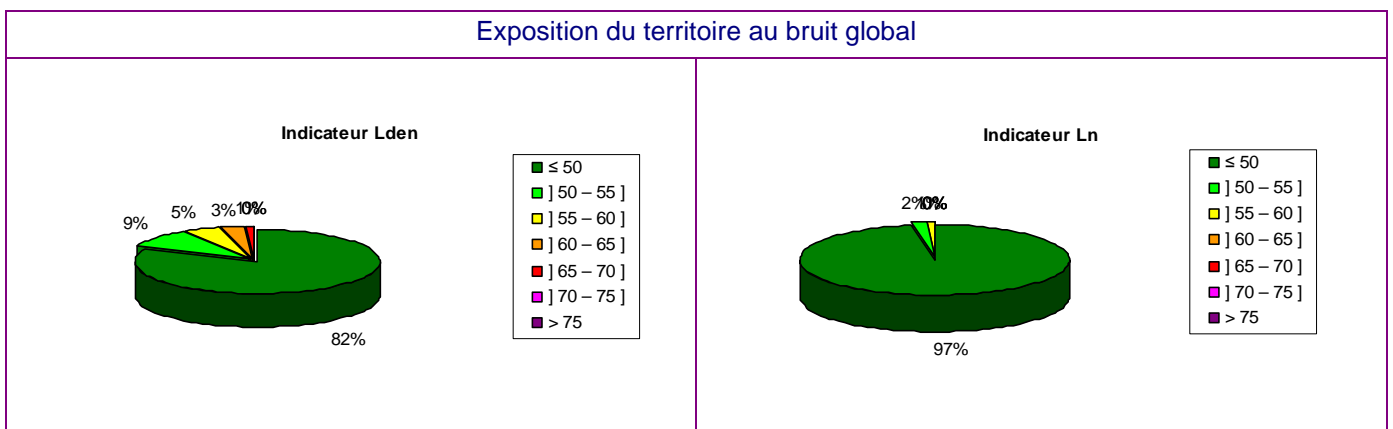
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ Superficie exposée

Tableau 83 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	480	81	573	97
] 50 – 55]	56	9	12	2
] 55 – 60]	30	5	4	1
] 60 – 65]	17	3	0	0
] 65 – 70]	7	1	0	0
> 70	0	0	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.10 Pierrevillers

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Pierrevillers exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

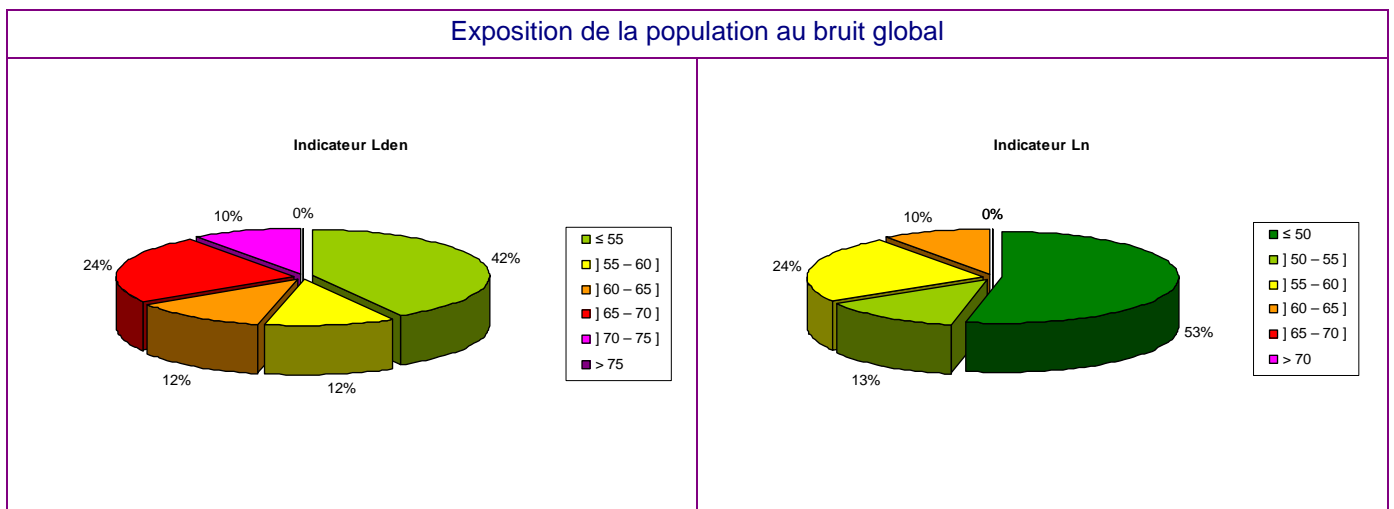
Tableau 84 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	600	42	1400	100	1400	100	600	42
] 55 – 60]	200	12	0	0	0	0	200	12
] 60 – 65]	200	12	0	0	0	0	200	12
] 65 – 70]	300	24	0	0	0	0	300	24
] 70 – 75]	100	10	0	0	0	0	100	10
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 85 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	700	53	1400	100	1400	100	700	53
] 50 – 55]	200	13	0	0	0	0	200	13
] 55 – 60]	300	24	0	0	0	0	300	24
] 60 – 65]	100	10	0	0	0	0	100	10
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 86 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

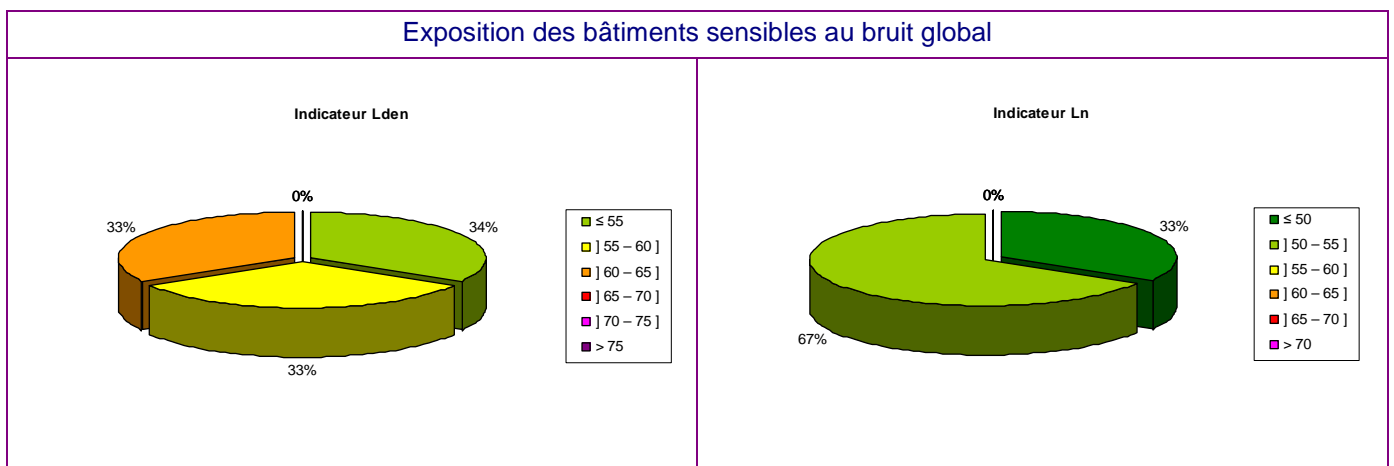
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	33	3	100	3	100	1	33
] 55 – 60]	1	33	0	0	0	0	1	33
] 60 – 65]	1	33	0	0	0	0	1	33
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 87 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	33	3	100	3	100	1	33
] 50 – 55]	2	67	0	0	0	0	2	67
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 88 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	255	19	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 89 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

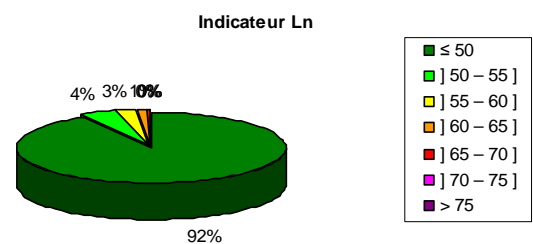
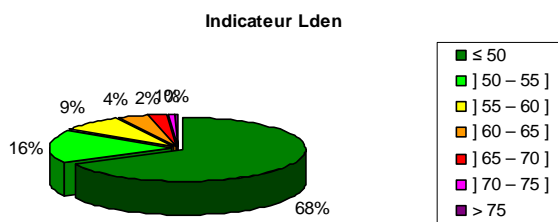
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	9	1	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 90 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	408	67	556	92
] 50 – 55]	99	16	27	4
] 55 – 60]	52	9	15	3
] 60 – 65]	24	4	6	1
] 65 – 70]	15	2	2	0
> 70	6	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.11 Rombas

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Rombas exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

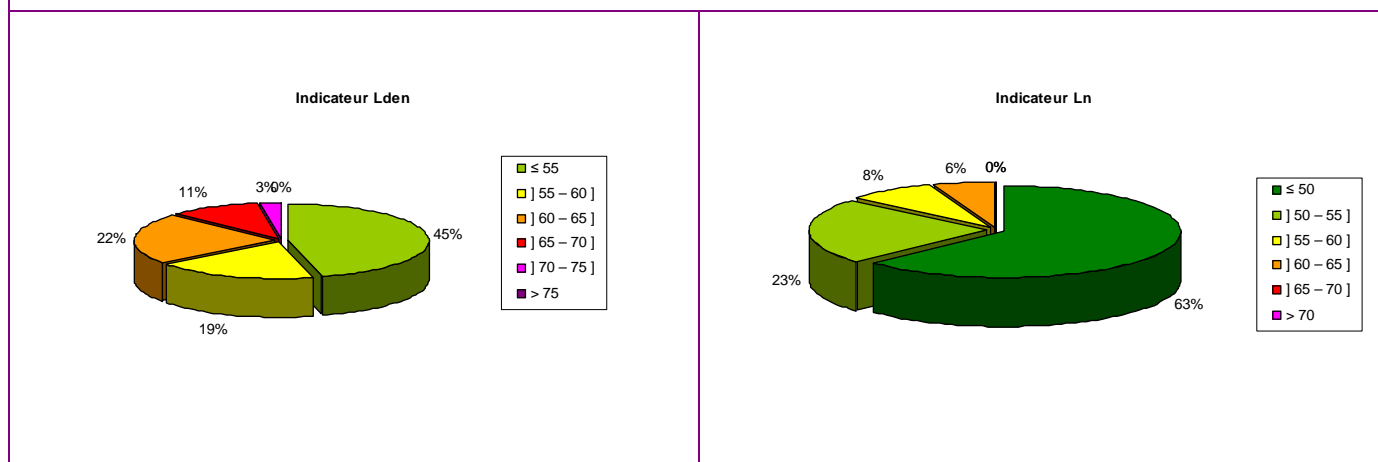
Tableau 91 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	5100	48	10200	95	10700	99	5000	46
] 55 – 60]	1900	18	200	2	0	0	2000	19
] 60 – 65]	2400	22	0	0	0	0	2400	22
] 65 – 70]	1100	10	300	3	0	0	1100	11
] 70 – 75]	200	2	0	0	0	0	300	3
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 92 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	6900	64	10300	95	10700	100	6800	63
] 50 – 55]	2600	24	200	2	0	0	2500	23
] 55 – 60]	1100	10	100	1	0	0	800	8
] 60 – 65]	200	2	200	2	0	0	600	6
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 93 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

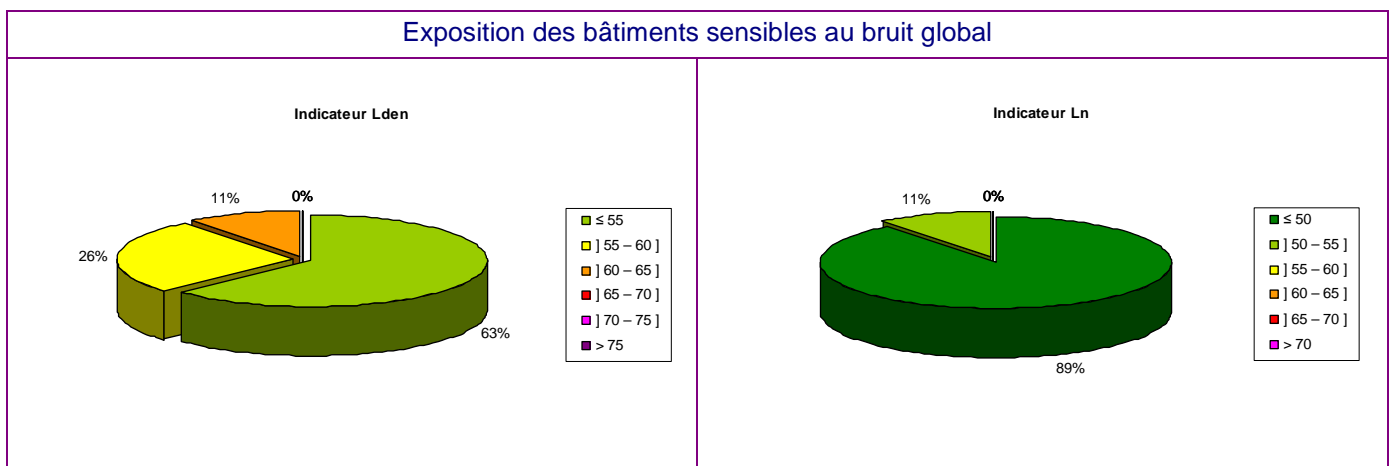
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	12	63	19	100	19	100	12	63
] 55 – 60]	5	26	0	0	0	0	5	26
] 60 – 65]	2	11	0	0	0	0	2	11
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 94 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	17	89	19	100	19	100	17	89
] 50 – 55]	2	11	0	0	0	0	2	11
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 95 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	470	4	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 96 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

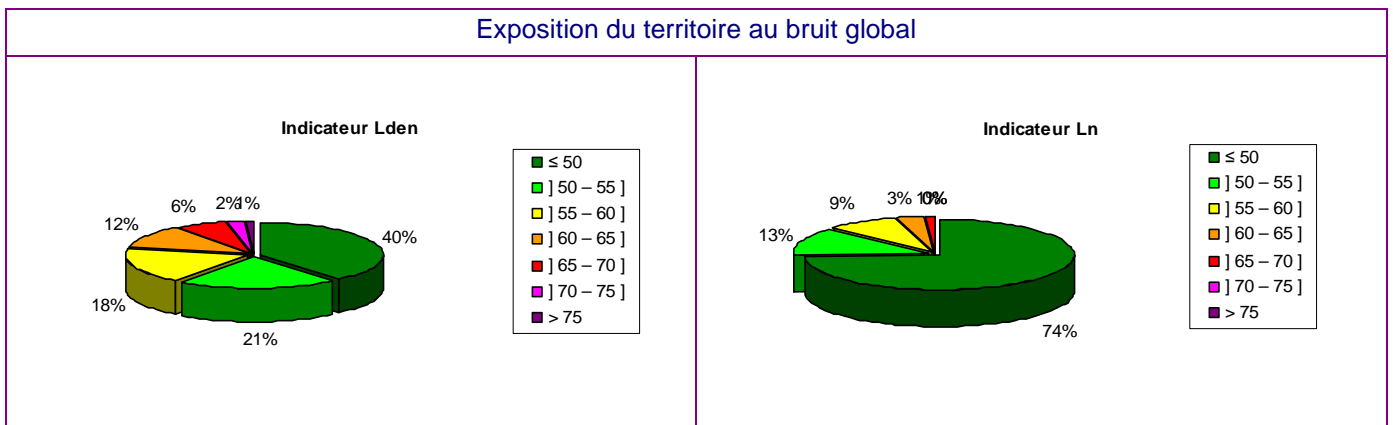
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	77	1	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 97 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	478	39	906	74
] 50 – 55]	260	21	160	13
] 55 – 60]	225	18	107	9
] 60 – 65]	144	12	41	3
] 65 – 70]	79	6	14	1
> 70	31	2	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.12 Roncourt

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Roncourt exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

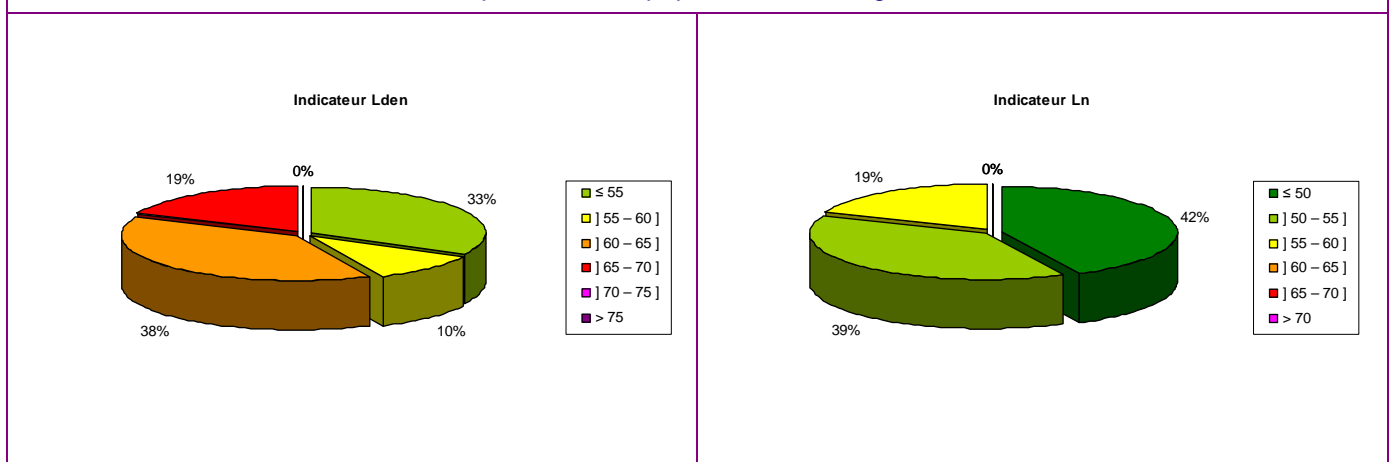
Tableau 98 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	300	33	800	100	800	99	300	33
] 55 – 60]	100	10	0	0	0	1	100	10
] 60 – 65]	300	40	0	0	0	0	300	38
] 65 – 70]	100	17	0	0	0	0	200	19
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 99 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	400	43	800	100	800	100	400	43
] 50 – 55]	300	39	0	0	0	0	300	39
] 55 – 60]	200	19	0	0	0	0	200	19
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 100 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

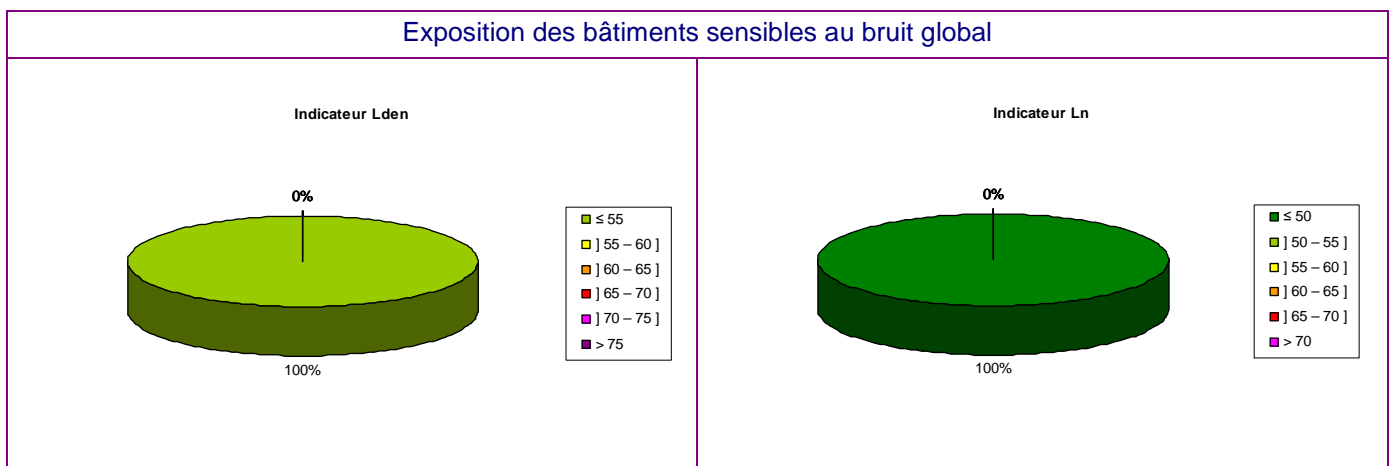
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	2	100	2	100	2	100	2	100
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 101 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	2	100	2	100	2	100	2	100
] 50 – 55]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 102 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 103 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

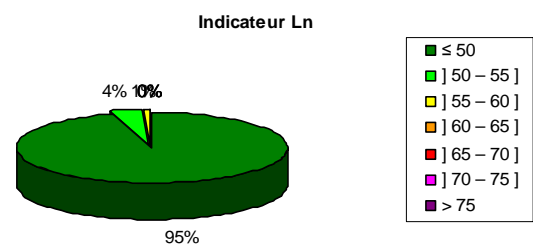
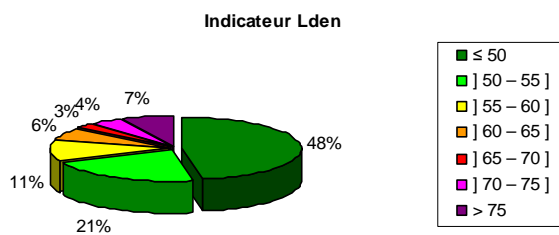
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 104 – superficie de la commune exposée au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	343	47	692	95
] 50 – 55]	155	21	28	4
] 55 – 60]	79	11	6	1
] 60 – 65]	44	6	1	0
] 65 – 70]	22	3	0	0
> 70	31	4	0	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.13 Rosselange

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Rosselange exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

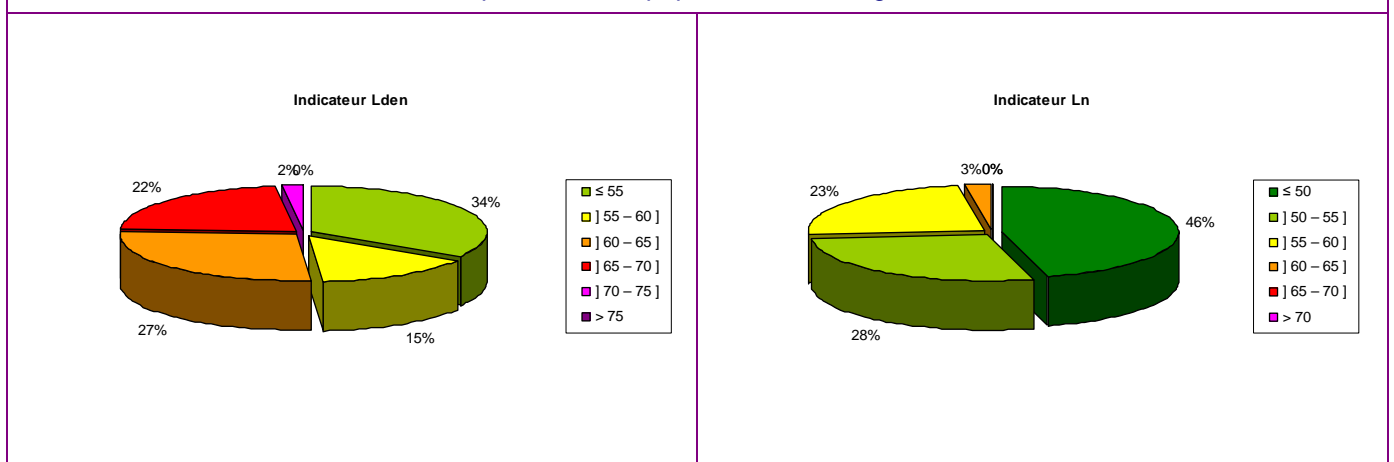
Tableau 105 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1100	35	3100	100	3100	100	1100	34
] 55 – 60]	400	14	0	0	0	0	500	15
] 60 – 65]	900	28	0	0	0	0	800	27
] 65 – 70]	700	21	0	0	0	0	700	22
] 70 – 75]	100	2	0	0	0	0	100	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 106 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1400	47	3100	100	3100	100	1400	46
] 50 – 55]	900	28	0	0	0	0	900	28
] 55 – 60]	700	23	0	0	0	0	700	24
] 60 – 65]	100	2	0	0	0	0	100	3
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 107 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

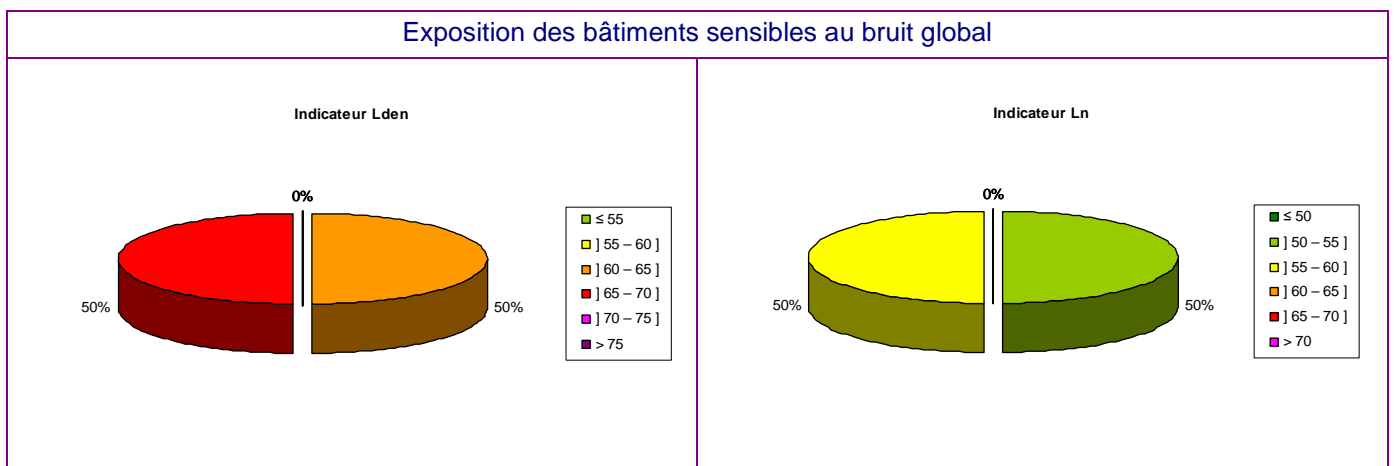
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	0	0	2	100	2	100	0	0
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 65 – 70]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 108 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	0	0	2	100	2	100	0	0
] 50 – 55]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 55 – 60]	1	50	0	0	0	0	1	50
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 109 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	153	5	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 110 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

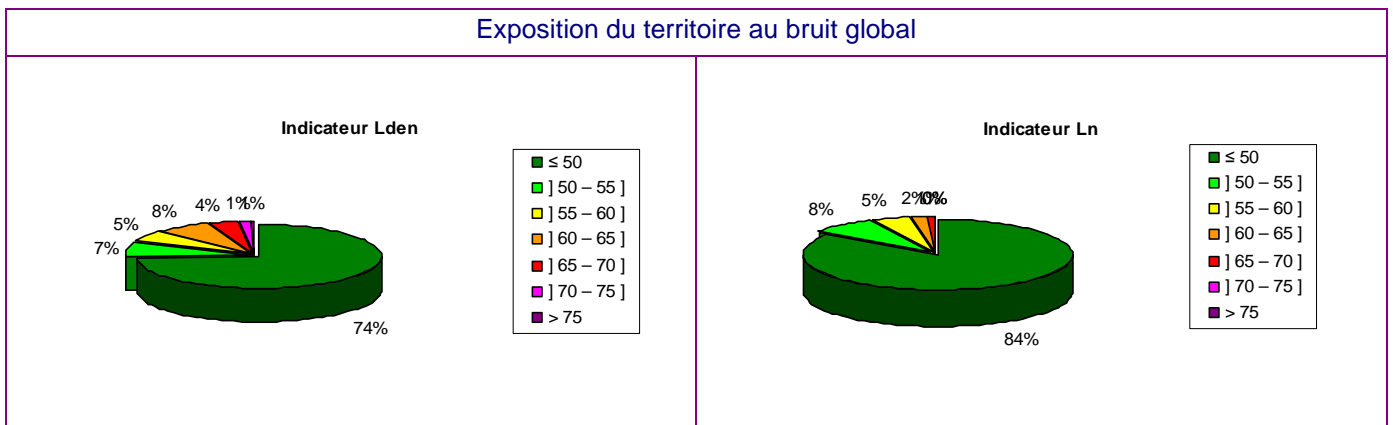
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	15	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 111 – superficie de la commune exposé au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	428	74	487	85
] 50 – 55]	40	7	46	8
] 55 – 60]	31	5	28	5
] 60 – 65]	44	8	11	2
] 65 – 70]	21	4	4	1
> 70	8	1	1	0

Exposition du territoire au bruit global



A-2.14 Ste. Marie aux Chênes

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de la commune d'amneville exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

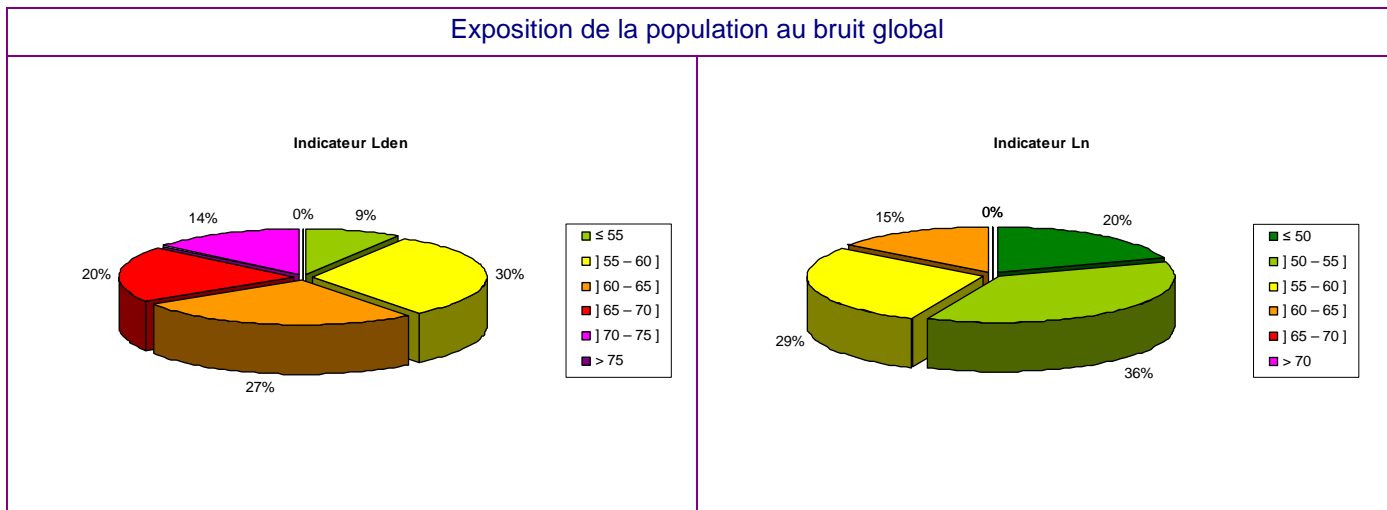
Tableau 112 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	300	9	3300	100	3300	100	300	9
] 55 – 60]	1000	30	0	0	0	0	1000	30
] 60 – 65]	900	27	0	0	0	0	900	27
] 65 – 70]	700	20	0	0	0	0	700	20
] 70 – 75]	500	14	0	0	0	0	500	14
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 113 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	700	20	3300	100	3300	100	700	20
] 50 – 55]	1200	37	0	0	0	0	1200	37
] 55 – 60]	900	29	0	0	0	0	900	29
] 60 – 65]	500	15	0	0	0	0	500	15
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 114 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

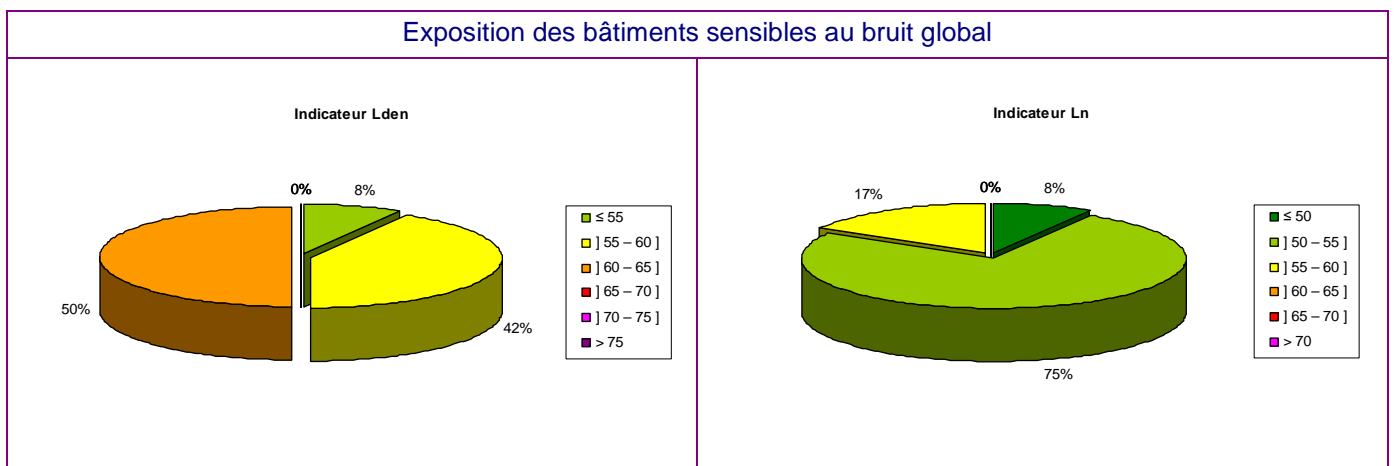
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	1	8	12	100	12	100	1	8
] 55 – 60]	5	42	0	0	0	0	5	42
] 60 – 65]	6	50	0	0	0	0	6	50
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 115 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	1	8	12	100	12	100	1	8
] 50 – 55]	9	75	0	0	0	0	9	75
] 55 – 60]	2	17	0	0	0	0	2	17
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 116 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	722	22	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 117 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

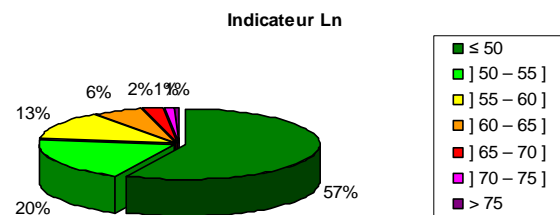
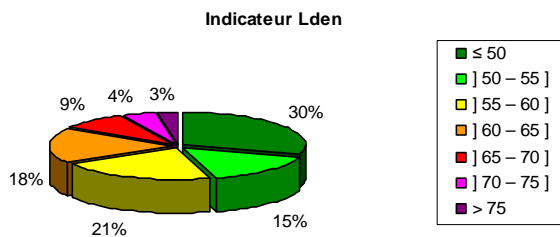
Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	228	7	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 118 – superficie de la CCPOM exposé au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	332	30	628	57
] 50 – 55]	167	15	217	20
] 55 – 60]	225	21	143	13
] 60 – 65]	195	18	64	6
] 65 – 70]	97	9	27	2
> 70	49	4	11	1

Exposition du territoire au bruit global



A-2.15 Vitry sur Orne

Les populations ainsi que les bâtiments sensibles de la commune de Vitry sur Orne exposés à chaque type de source (routes, voies ferrées, ICPE, et cumul des trois sources) ont été comptabilisés par plage de niveau sonore. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

■ Exposition des populations

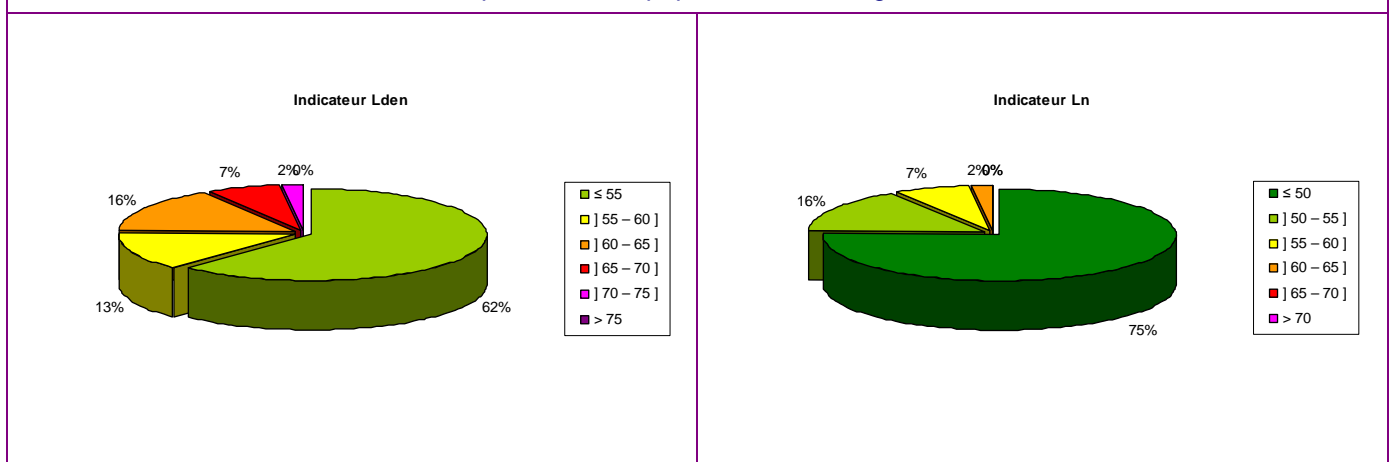
Tableau 119 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Lden (journée complète)

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 55	1400	62	2300	100	2300	100	1400	62
] 55 – 60]	300	13	0	0	0	0	300	13
] 60 – 65]	400	16	0	0	0	0	400	16
] 65 – 70]	200	7	0	0	0	0	200	7
] 70 – 75]	0	2	0	0	0	0	0	2
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 120 – Nombre d'habitants exposés au bruit - Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%	Nb Hab.	%
≤ 50	1800	76	2300	100	2300	100	1800	76
] 50 – 55]	400	16	0	0	0	0	400	16
] 55 – 60]	200	7	0	0	0	0	200	7
] 60 – 65]	0	2	0	0	0	0	0	2
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Exposition de la population au bruit global



■ Exposition des bâtiments sensibles

Tableau 121 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Lden (journée complète)

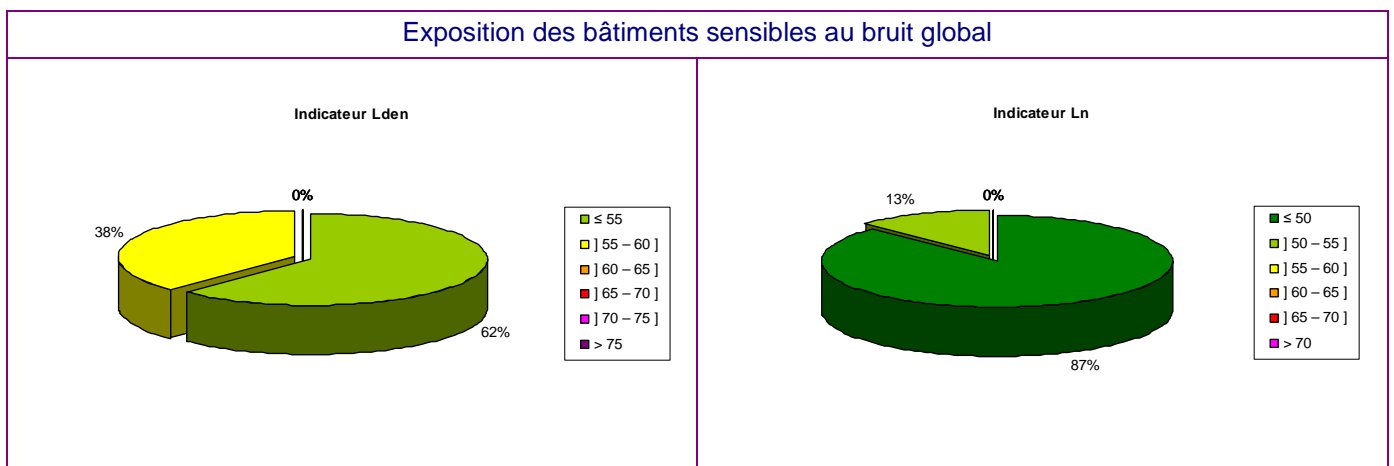
Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 55	5	63	8	100	8	100	5	63
] 55 – 60]	3	38	0	0	0	0	3	38
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 70 – 75]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 75	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 122 – Nombre de bâtiments sensibles exposés au bruit
Indicateur Ln (période nocturne)

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE		Global	
	Nb	%	NB	%	Nb	%	Nb	%
≤ 50	7	88	8	100	8	100	7	88
] 50 – 55]	1	13	0	0	0	0	1	13
] 55 – 60]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 60 – 65]	0	0	0	0	0	0	0	0
] 65 – 70]	0	0	0	0	0	0	0	0
> 70	0	0	0	0	0	0	0	0

Nota : les établissements scolaires et médicaux peuvent être constitués de plusieurs bâtiments.

Exposition des bâtiments sensibles au bruit global



■ **Dépassement des valeurs limites**

Les tableaux ci-après rendent compte du nombre d'habitants et de bâtiments sensibles faisant l'objet d'un dépassement des valeurs de seuil pouvant justifier l'adoption de mesures de réduction du bruit.

Tableau 123 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Lden

Indicateur Lden	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	68		73		71	
Habitants	36	2	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

Tableau 124 – Population et bâtiments sensibles faisant soumis à un dépassement- Ln

Indicateur Ln	Routes		Voies ferrées		ICPE	
	Nb	%	NB	%	Nb	%
Valeur limite	62		65		60	
Habitants	0	0	0	0	0	0
Bâtiments sensibles	0	0	0	0	0	0

■ **Superficie exposée**

Tableau 125 – superficie de la commune exposé au bruit

Niveau	Lden		Ln	
	Surface (Hectares)	%	Surface (Hectares)	%
≤ 50	642	78	776	94
] 50 – 55]	95	12	25	3
] 55 – 60]	41	5	13	2
] 60 – 65]	23	3	5	1
] 65 – 70]	12	1	4	0
> 70	5	1	0	0

Exposition du territoire au bruit global

